

BTI 2022 - Togo Country Report

Kohnert, Dirk

GIGA - Institute of African Affairs, Hamburg

 $22 \ \mathrm{January} \ 2021$

Online at https://mpra.ub.uni-muenchen.de/105463/MPRA Paper No. 105463, posted 23 Jan 2021 08:29 UTC

Togo (2019 – 2021) : Développement politique et socio-économique

Dirk Kohnert 1



« Non, à 50 ans de plus » 2

Résumé: Le clan Gnassingbé dirige le pays depuis 1967. La revendication d'alternance politique a constitué le principal litige entre le gouvernement et les challengers du régime Gnassingbé tout au long de la période d'enquête. Les premières élections locales depuis plus de 30 ans ont finalement eu lieu le 30 juin 2019 et ont abouti à la victoire du parti au pouvoir. Peu de temps après, en février 2020, le président a remporté également les élections présidentielles contestées. Par cela il a consolidé son pouvoir, aidé par l'armée et les services de sécurité fidèle. Le déclenchement de l'épidémie de Corona au Togo en avril 2020 et la récession économique qui a suivi, ont peut-être contribué à limiter les protestations populaires contre le régime de Gnassingbé. Le bilan du gouvernement en matière de droits humains s'est amélioré, mais reste médiocre. Malgré des améliorations indéniables du cadre et de l'apparence des principales institutions du régime pendant la période à l'examen, la démocratie reste loin d'être achevée. Cependant, la communauté internationale, notamment les pairs africains du Togo, l'UA et la CEDEAO, ont suivi une approche de « laissez-faire » dans l'intérêt de la stabilité régionale et de leurs intérêts nationaux face au Togo. La croissance économique est restée stable à environ 5 % par an (avant Corona). Les investissements publics dans les infrastructures et les augmentations de la productivité agricole, notamment des cultures d'exportation, ont été les principaux moteurs de la croissance économique. Cependant, la croissance reste vulnérable aux chocs externes (pandémie Covid-19) et au climat, et le développement n'a pas été inclusive. La croissance positive a été éclipsée par l'augmentation des inégalités interpersonnelles et régionales ainsi que par une augmentation de l'extrême pauvreté. En outre, le blanchiment d'argent, les transferts d'argent illégaux et le trafic ont augmenté de façon alarmante. Le climat des affaires s'est néanmoins considérablement amélioré.

Mots clés : <u>Togo</u>, démocratisation, gouvernance, états fragiles, développement politique et socioéconomique, coopération au développement, <u>UE</u>, Afrique de l'Ouest, <u>CEDEAO</u>, <u>UEMOA</u>.

JEL-code: A14, F35, N97, O17, O55, Z13

_

¹ Chercheur associé à <u>GIGA-Institut d'Études Africaines</u>, Hamburg. Version étendue de l'auteur du « BTI 2022 - Togo Country Report », avec des hyperliens vers des sources supplémentaires, des références ainsi qu'une liste de lectures supplémentaires - Le « BTI 2022 - Togo-Country Report » fait partie de l'indice de transformation de la <u>Fondation Bertelsmann (BTI)</u> 2022. Il couvre la période du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2021. Le BTI évalue la transformation vers la démocratie et une économie de marché ainsi que la qualité de la gestion politique dans 129 pays. Gütersloh: Fondation Bertelsmann, à paraître (2022). - Projet: 21 janvier 2021.

Résumé Analytique (Executive summary)

Le clan Gnassingbé dirige le pays depuis 1967. La revendication d'alternance politique, initiée par des réformes institutionnelles et électorales, a constitué un litige majeur entre le gouvernement et les challengers du régime Gnassingbé tout au long de la période d'enquête. Une alliance de partis d'opposition et de groupes de la société civile a organisé des manifestations pacifiques contre le régime, qui ont souvent été violemment réprimées. Les organisations de la société civile et les représentants de l'Église chrétienne ont soutenu les de l'opposition. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles controversées votées en mai 2019 au Parlement ont ouvert la voie au président Gnassingbé pour se présenter pour un quatrième et un cinquième mandat parce que la loi ne s'applique pas rétroactivement. Les premières élections locales depuis plus de 30 ans ont finalement eu lieu le 30 juin 2019 et ont abouti à la victoire du parti au pouvoir, à la grande déception de l'opposition, enfin et surtout, car les élus locaux auraient le droit d'élire les deux tiers du futur Sénat. Peu de temps après, en février 2020, le président a remporté également les élections présidentielles contestées et a même consolidé son pouvoir, aidé par l'armée fidèle et les services de sécurité. La flambée de l'épidémie de Corona au Togo en mars 2020 avec 3.604 cas confirmés et 68 décès jusqu'au 29 décembre et la récession économique qui a suivi principalement due à des chocs externes - peuvent avoir contribué à limiter les protestations populaires contre le régime de Gnassingbé. Le bilan du gouvernement en matière de droits de l'homme s'est amélioré, mais reste médiocre. Malgré des améliorations indéniables du cadre et de l'apparence des principales institutions du régime au cours de la période à l'examen, la démocratie reste loin d'être achevée. Cependant, la communauté internationale, notamment les pairs africains du Togo, l'UA et la CEDEAO, ont suivi une approche de « laissez-faire » dans l'intérêt de la stabilité régionale et de leurs intérêts nationaux face au Togo. L'économie est entrée en récession en 2020 en raison des effets négatifs économiques mondiaux de la crise Corona. Le secteur informel domine toujours l'économie. La liberté économique est restée avec le statut global « essentiellement non libre ». Le gouvernement a tenté de contrecarrer la poursuite des investissements publics dans les infrastructures (par exemple les routes, les ports) et l'augmentation de la productivité agricole. Les cultures d'exportation avaient été les principaux moteurs de la croissance économique. Cependant, la croissance reste vulnérable aux chocs externes comme la pandémie Corona et le climat, et n'a pas été inclusive. Une croissance positive a été éclipsée par l'augmentation des inégalités interpersonnelles et régionales ainsi que par une augmentation de l'extrême pauvreté. En outre, le blanchiment d'argent, les transferts d'argent illégaux et le trafic ont augmenté de façon alarmante. Le climat des affaires s'est néanmoins considérablement amélioré. Bien que la Banque mondiale définisse toujours le Togo comme un État fragile et à faible revenu, le gouvernement vise à atteindre le statut d'une économie en développement.

Histoire et caractéristiques

Le <u>Togo</u>, établi en 1884 en tant que colonie allemande, est devenu un terroir sous tutelle de l'ONU sous administration française après la Seconde Guerre mondiale et a arraché son indépendance à la France le 27 avril 1960. Aux premières élections présidentielles démocratiques de 1961, <u>Sylvanus Olympio</u> est devenu président du Togo nouvellement indépendant. Son assassinat, le 13 janvier 1963, par un groupe d'anciens combattants togolais de l'armée coloniale française, dirigé par le sergent <u>Etienne Gnassingbé</u> (plus tard appelé Eyadéma) a été le premier coup d'État violent de l'histoire de l'Afrique subsaharienne indépendante. Après un autre coup d'État le 13 janvier 1967, évinçant le président <u>Nicolas</u>

Grunitzki, Ltd. Le colonel (plus tard général) Gnassingbé Eyadéma est devenu président du Togo le 14 avril 1967. Établissant un gouvernement à parti unique, Eyadéma a été le chef de l'Etat autoritaire du Togo depuis 38 ans. En juillet 1991, influencée par l'implosion de l'empire soviétique et par des efforts de démocratisation apparemment couronnés de succès dans un certain nombre de pays africains - y compris le Bénin voisin - une conférence nationale souveraine a été organisée dans le but de décider du nouvel ordre constitutionnel et politique du pays. L'assemblée a opté pour un système semi-présidentiel et a élu un Premier ministre par intérim. Quatre mois plus tard, cependant, le président Eyadéma a ordonné à l'armée d'attaquer le gouvernement intérimaire, rétablissant son pouvoir dictatorial. La persécution politique des opposants au cours des deux années suivantes a déclenché une vague de migration sans précédent au cours de laquelle quelque 350.000 réfugiés ont fui vers les pays voisins du Togo, le Bénin et le Ghana, ainsi que vers l'Europe. En 1993, l'Union européenne et d'autres grands donateurs internationaux et bilatéraux (par exemple l'Allemagne) ont officiellement suspendu la coopération au développement avec le Togo en raison de graves violations des droits de l'homme. Malgré l'appui politique de Paris, la réduction substantielle de l'aide internationale et la baisse des investissements étrangers ont eu des effets graves sur l'économie du pays.

Lorsque Gnassingbé Eyadéma est décédé subitement en février 2005 après-près de quatre décennies de régime autocratique, les militaires ont proclamé Faure Gnassingbé, l'un des fils du défunt président, le nouveau chef de l'État. De nombreuses manifestations internationales ont contraint le nouveau président à convoquer des élections présidentielles le 24 avril 2005. Malgré les protestations internationales contre les irrégularités électorales massives, Faure Gnassingbé a prêté serment en tant que président le 4 mai 2005. La majorité de la population togolaise a protesté contre cette manipulation de la volonté publique, mais les militaires ont brutalement fait tomber les manifestations. Environ 700 personnes sont mortes et plus de 40.000 citoyens ont émigré vers les pays voisins. L'économie du pays a encore décliné. Enfin, une pression internationale massive a contraint le gouvernement à engager des négociations avec les partis politiques de l'opposition et les groupes de la société civile. Cela a abouti à l'accord politique global (APG) en août 2006. Les premières élections parlementaires libres ont eu lieu le 4 octobre 2007. Le parti au pouvoir de l'époque, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT, renommé depuis 2012 UNIR), a remporté une majorité écrasante dans des conditions-cadres douteuses. Les élections présidentielles contestées de mars 2010, avril 2015 et février 2020 ont ouvert la voie à un deuxième, troisième et quatrième mandat de cinq ans pour Faure Gnassingbé contre la limitation des mandats présidentiels à deux mandats consécutifs dans la constitution de 1992.

Indice de statut

L'état de la démocratie

Q1 | Souveraineté

Q1.1 | Monopole sur l'usage de la force

9

Le Togo fait toujours partie des États fragiles appauvris selon les critères de l'OCDE. Le monopole de l'État sur l'usage de la force est garanti en principe sur l'ensemble de son territoire et de sa population. Cependant, une culture de longue date d'impunité pour les meurtres extrajudiciaires commis par les forces de sécurité persiste. L'armée, la gendarmerie

et la police sont fidèles au gouvernement en place, en dehors des rivalités au sein de ses propres rangs. L'appareil de sécurité est substantiel pour un si petit pays. Il se compose des Forces armées togolaises (FAT), y compris l'armée, la marine, l'aviation et la gendarmerie, avec un total estimé à 11.000 militaires ainsi que les services secrets (Agence nationale des renseignements, ANR) et la police nationale, environ 4.000 membres hommes et femmes, servant dans tout le pays. En période d'élections, une Force de sécurité électorale supplémentaire (Force de sécurité élections, FOSEC) composée de membres de la gendarmerie et de la police nationale (au total 8 000) est chargée de sécuriser les élections. Pour les présidentiels de 2020 une Force Sécurité Election Présidentielle FOSEP 2020, dirigée par le Colonel Kodjo Amana de la Gendarmerie Nationale est formée avec 10.000 éléments de police et de gendarmerie. Les résultats de la dernière enquête Afrobaromètre (2019) montrent que moins de la moitié des Togolais font confiance à l'armée, pensent qu'elle protège efficacement le pays et affirment qu'elle agit avec professionnalisme et respect des droits des citoyens - toutes les évaluations sont marquées par une forte et clivages socio-économiques.

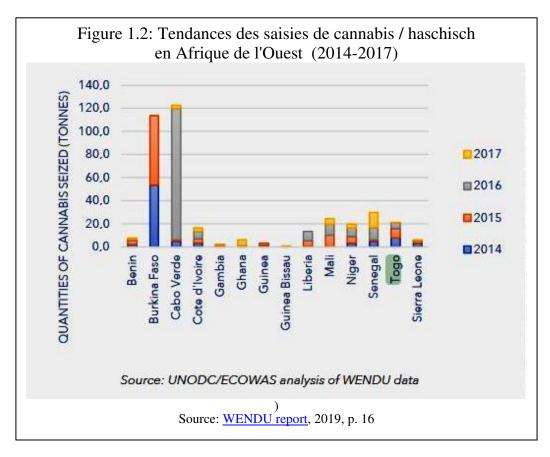
La loyauté de toutes ces unités de sécurité remonte à des liens ethniques (<u>Kabyés</u>) et interpersonnels historiquement solides entre les dirigeants de l'armée et la famille élargie présidentielle. La lutte pour le pouvoir au sein du clan Gnassingbé, et entre extrémistes et modernisateurs parmi ses partisans dans les forces de sécurité et le parti au pouvoir (RPT / UNIR), a été décidée en faveur du président. En septembre 2011, les meneurs présumés d'une tentative de coup d'État de 2009, dirigés par le jeune demi-frère et ancien ministre de la Défense, <u>Kpatcha Gnassingbé</u>, le commandant Atti et Tcha Kokou Dontema ont été condamnés par un tribunal de Lomé qui a renforcé le commandement du président. Leur incarcération illégale continue a été critiquée à plusieurs reprises par la cour de justice de la CEDEAO (2013 et 2014) ainsi que par les Nations Unies (février 2015). Kpatcha a été hospitalisé pour maladie en 2018, mais il n'a pas été libéré. Le 6 septembre 2020, il pourrait fêter ses 50 ans, dont 11 ans de prison.

Après une vague sans précédent de désertions d'officiers des forces armées togolaises (FAT) début 2018, et de trois autres militaires se suicidant en avril et juin 2018, phénomène à peine inconnu jusque-là, il s'en est suivi une autre incidence remarquable en 2020. Le 4 février 2020, le colonel Bitala Madjoulba, commandant du 1er bataillon d'intervention rapide (BIR) a été assassiné, abattu avec son revolver, dans son bureau. Le fait que ce crime concernait un haut fonctionnaire chargé de la protection des hauts fonctionnaires de l'État a fait de cet assassinat une affaire d'État. Un jour seulement après l'assassinat, Faure Gnassingbé a nommé le lieutenant-colonel Atafai Tchangani pour le remplacer. Ce dernier était chef de section à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM, première académie militaire française) et commandant de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, bataillon de l'ONUCI. Le 7 mai, trois organisations des droits de l'homme - la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH), l'Association des victimes de l'impunité au Togo (Asvito) et la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) - avaient interpellé la famille du lieutenant-colonel Bitala Madjoulba à porter plainte contre l'Etat togolais, censé garantir la sécurité et l'intégrité des personnes sur son territoire. Aussi, un groupe d'avocats a saisi le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) à Genève le 10 juillet pour faire "la pression internationale" sur l'Etat togolais, afin que « justice soit faite ». La commission d'enquête mise en place par le gouvernement en mai, dirigée par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Yark Damehame, n'a révélé aucun résultat.

Le 3 octobre 2020, le président Gnassingbé a procédé à plusieurs nominations par décret, au sein des Forces armées togolaises (FAT). Le général de brigade Komlan Adjitowou a été

nommé chef d'état-major du président de la République. Son ancien poste de chef d'état-major de la FAT sera désormais occupé par le colonel Kodjo Ekpe Apedo. Le colonel Kassawa Kolémaga, ancien directeur des opérations des FAT et ancien chef de l'Agence nationale de renseignement (ANR) a été promu chef d'état-major de l'armée. Enfin, le colonel Tassounti Djato, jusqu'alors commandant de la Basse Chasse de Niamtougou, chef-lieu de la préfecture de Doufelgou dans la région de Kara, patrie et fief de la famille Gnassingbé, est nommé chef d'état-major de l'armée de l'air. Il était auparavant responsable de la base aérienne de Niamtougou (nord). Le chef d'état-major général des forces armées togolaises est resté le général de brigade Félix Abalo Kadhanga. Pour rappel, le chef d'état-major général des forces armées togolaises est le général de brigade Félix Abalo Kadhanga, alors que le ministère des défenses reste aux mains de Faure Gnassingbé pour empêcher toute tentative de coup d'État.

Les États faibles et corrompus sont idéaux pour les barons de la cocaïne. Selon les rapports des Nations Unies, le Togo est devenu une plaque tournante majeure du trafic de drogue et du blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest, lié entre autres aux bénéfices de la réexportation de voitures d'occasion d'Europe occidentale vers les marchés voisins (principalement de la contrebande vers le Nigeria). Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), les produits du trafic sont de plus en plus utilisés par les groupes terroristes islamistes. Un autre domaine du commerce illicite était la contrebande d'ivoire africain vers le Viêtnam et la Chine. Selon une enquête scientifique publiée le 19 septembre 2018, le commerce est dominé par trois cartels criminels, dont l'un basé à Lomé qui coordonne l'expédition d'ivoire pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest



Bien que la production de <u>cannabis</u> au Togo soit illégale, le Togo compte parmi les dix pays africains ayant une production significative de cannabis, à savoir la <u>RCA</u>, la <u>RDC</u>, la <u>Gambie</u>, le Ghana, la <u>Côte d'Ivoire</u>, le <u>Malawi</u>, le Nigeria, la <u>Sierra Leone</u>, le Togo et <u>l'Ouganda</u> selon l'indice de la criminalité organisée en Afrique (OCI) Togo. Le 17 mai 2020, les douanes

togolaises ont intercepté à Tchalo (sud de <u>Sokodé</u>), 1.042 pains de cannabis cachés dans une voiture transportant des bananes (Afrik.com). La plupart du cannabis est destiné au commerce, la population locale n'a consommé que 1 % (2009, données les plus récentes disponibles) du cannabis lui-même selon le Rapport mondial sur les drogues de l'UNDOC.

Depuis 2008, un nombre toujours croissant d'indigènes togolais sont arrêtés pour trafic, non seulement au Togo, mais aussi à l'extérieur du pays, notamment en Europe. Il y a également un nombre croissant d'étrangers arrêtés au Togo pour trafic, passant généralement par le Togo, en route vers un autre pays. Le 19 janvier 2020, sept dirigeants africains de la République du Congo, de la Gambie, du Ghana, du Niger, du Sénégal, de l'Ouganda et du Togo ont signé un accord pour une législation plus stricte visant à criminaliser la vente de faux médicaments lors du sommet France-Afrique de deux jours sur les médicaments contrefaits, un commerce mortel qui fait des centaines de milliers de morts chaque année en Afrique et finance la criminalité transnationale et le terrorisme (NV, Kampala, 2020).

En octobre 2019, le rapport WENDU, le tout premier rapport régional sur le trafic et l'abus de drogues illicites en Afrique de l'Ouest, couvrant la période 2014-2017, a été publié, grâce aux efforts de collaboration de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avec le soutien financier de l'Union européenne. Entre autres, des saisies de Tramadol ont été enregistrées au Togo et dans d'autres États d'Afrique de l'Ouest. L'alcool était la principale substance psychoactive fréquemment signalée par les personnes sous traitement pour toxicomanie en Afrique de l'Ouest au cours de la période considérée. Les pays ayant les taux de traitement des troubles liés à la consommation d'alcool les plus élevés au cours de la période considérée étaient CaboVerde, le Togo et le Sénégal. En 2017, 14 personnes pour 100.000 habitants ont été traitées pour trouble lié à la consommation d'alcool au Cabo Verde, cinq pour 100.000 au Togo et quatre pour 100.000 au Sénégal. La même année, un total de 2073 personnes (une pour 100.000) étaient en traitement pour des troubles liés à la consommation d'alcool en Afrique de l'Ouest (rapport WENDU, 2019, p.9). En ce qui concerne la criminalité globale, le Togo a obtenu 5,57 (sur un maximum de 10 points) en tant que 18e sur 54 pays africains et 5e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest en 2020 (OCI-Togo).

Q1.2 | Identité de l'Etat

8

Un patriotisme de base est observable chez la grande majorité des citoyens togolais depuis des générations. Les dates et événements particuliers de l'histoire du pays (par exemple, jour de l'indépendance, championnat de football) sont inscrits dans la mémoire collective. La <u>Fédération togolaise de football</u> (FTF) est l'instance dirigeante du football au Togo. L'équipe nationale de football du Togo a suscité l'attention internationale lorsqu'elle a participé pour la première fois à la Coupe du monde 2006 en <u>Allemagne</u>, bien qu'elle ait perdu tous les matchs de son Groupe mondial de la <u>FIFA</u> (G) contre la <u>Corée du Sud</u>, la <u>Suisse</u> et la <u>France</u>. Le footballeur le plus renommé du Togo, <u>Emmanuel Adebayor</u>, qui a joué pour les clubs anglais d'Arsenal, Manchester City, a été élu footballeur africain de l'année 2008 alors qu'il jouait à Arsenal. Il a représenté l'équipe nationale du Togo à la Coupe du Monde de la FIFA 2006 en Allemagne, les débuts du pays et, à ce jour, la seule apparition à la Coupe du Monde.

Cependant, le sentiment d'appartenance nationale est souvent atténué par des clivages intraethniques et régionaux. Les tensions entre les groupes ethniques, remontant au passé colonial du Togo, jouent encore un rôle considérable dans la limitation de l'égalité d'accès

aux autorités publiques rémunératrices et stratégiquement importantes, encourageant ainsi le népotisme et compromettant la bonne gouvernance. Cela vaut en particulier en ce qui concerne le fossé entre les Kabyé du Nord du Togo, qui dominent les services politiques et de sécurité du Togo, et les <u>Ewé</u> économiquement plus puissants du sud du Togo. L'absence de consensus sur les repères nationaux à ce jour peut être un indicateur de la consolidation déficiente du Togo en tant qu'État-nation fonctionnel. Un exemple de nationalisme intéressé comprend les appels des élites commerçantes, comme les influentes « <u>Nana-Benz</u> », commerçantes de tissus politiquement influentes de Lomé, qui, dans les années 1970, gagnaient plus de revenus que l'industrie du phosphate, pour limiter l'accès au marché des « etrangers ». Ces élites commerçantes ont critiqué de plus en plus la montée de la concurrence « déloyale » à laquelle elles sont confrontées de la part des petits commerçants chinois et Nigerians, souvent accusés de trafic de drogue.

Q1.3 | Aucune ingérence des dogmes religieux

9

Les groupes religieux formellement établis - chrétiens (environ 48 % de la population, 28 % catholiques romains, 10 % protestants, 10 % autres), 33 % religion traditionnelle africaine, 14 % musulmans sunnites (données les plus récentes : Univ. Lomé, enquête 2004 ; la plupart des musulmans sont de l'ordre soufi de la Tidjaniya) - cherchent à jouer un rôle neutre et constructif dans le système politique et à rendre la démocratie plus vivante, comme cela a été observé lors de la Conférence nationale souveraine de 1991, les élections législatives de 2007, 2013 et 2018 ainsi que la participation active à la Commission Vérité et Réconciliation (Commission Vérité, Justice et Réconciliation, Togo) depuis 2009. De nombreuses églises libres pentecôtistes et évangéliques animées (environ 12.000, souvent des églises qui se fait en solo) avaient demandé leur enregistrement officiel, mais sont moins actif dans la vie publique laïque. Environ 900 restaient en attente à la fin de 2019. Le ministère des Affaires territoriales (MTA) a continué à organiser des réunions avec les chefs religieux et les communautés pour discuter du projet de loi en suspens concernant la liberté religieuse (US-Gov, 2019). La cohabitation religieuse a été perturbée pour la première fois en juillet et août 2018 lorsque quatre mosquées de la banlieue de Lomé ont été pillées par des inconnus. La conférence des évêques de l'Église catholique ainsi que l'Union des musulmans, les organisations de la société civile et le gouvernement ont unanimement condamné ces profanations.

Les religions traditionnelles africaines, notamment le <u>vodun</u> dans les régions du sud et les systèmes de croyances occultes dans tout le Togo, jouent encore un rôle important dans la vie quotidienne. Leurs prêtres agissent souvent comme des médiateurs de conflit estimés au niveau local. Cependant, l'instrumentalisation passée des religions africaines et des systèmes de croyances occultes par les pouvoirs au pouvoir pour des chasses aux sorcières à motivation politique, comme l'a démontré le régime désormais disparu d'Eyadéma, peut être relancée à tout moment.

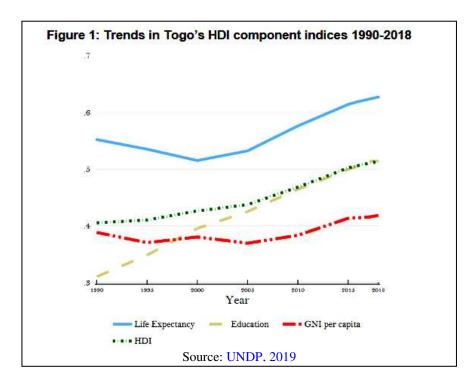
Q1.4 | Administration de base

6

Alors que l'administration de base de l'État s'étend sur tout le territoire, elle est fonctionnellement déficiente. Les centres urbains de <u>Lomé</u>, <u>Tsévié</u>, <u>Kpalimé</u> et <u>Sokodé</u> ont été mis en quarantaine du 21 mars au 9 juin 2020 a cause du Covid-19 et l'état d'urgence a été instauré le 1er avril pour trois mois et prolongé jusqu'au 16 août. Des interdictions et

restrictions de voyage supplémentaires concernaient la limitation des transports publics (limite du nombre de passagers dans les véhicules, les taxis urbains, les bus, l'interdiction des tricycles) en avril et la fermeture temporaire des frontières terrestres le 20 mars, hors circulation des marchandises, pendant 2 semaines ont été introduit. Cela comprenait la suspension de tous les vols en provenance des pays touchés et la mise en quarantaine obligatoire pour toutes les personnes en provenance des pays touchés ainsi que l'interdiction des voyages officiels vers les pays à risque [Italie, France, Espagne et Allemagne]; suspension de tous les événements internationaux ayant lieu au Togo et de toutes les missions officielles non-essentielles dans les pays à haut risque à partir du 16 mars 2020. Les écoles et les universités ont été fermées du 20 mars au 5 juin, date à laquelle les écoles ont été rouvertes pour les classes d'examens, à partir du 8 juin.

Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits à partir du 19 mars, plus restreints aux rassemblements de plus de 15 personnes (pour les cérémonies religieuses) ; fermeture d'espaces publics (plages, discothèques, etc.) et suspension d'événements sportifs et culturels; fermeture des lieux de culte (à partir du 21 mars) et l'utilisation obligatoire des masques pour les vendeurs du marché le 21 mars ainsi que la limitation des heures de travail de 8h à 16h.



La valeur de l'IDH du Togo pour 2019 était de 0,51 (rapport IDH, 2020), ce qui a placé le pays dans la catégorie de faible développement humain, le positionnant à 167 pays sur 189. Cependant, entre 1990 et 2019, la valeur de <u>l'IDH du Togo</u> est passée de 0,405 à 0,515, soit une augmentation de 26,6 %. Cependant, lorsque la valeur est ajustée pour tenir compte de l'inégalité, l'IDH tombe à 0,351, soit une perte de 31,8 % due à l'inégalité dans la distribution des indices de dimension de l'IDH. La valeur de l'IDH féminin 2019 pour le Togo est de 0,464, contrairement à 0,565 pour les hommes, ce qui donne une valeur de l'indice de développement du genre (IDG) de 0,822. Pourtant, en ce qui concerne l'indice d'inégalité de genre (GII), la valeur de l'IIG du Togo n'a obtenu que 0,566, le classant 140 sur 162 pays en 2018. Au Togo, 16,5 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, et 27,6 % des femmes adultes ont atteint au moins niveau secondaire, contre 54,0 % de leurs homologues masculins. Pour 100.000 naissances vivantes, 368 femmes meurent de causes liées à la

grossesse. La participation des femmes au marché du travail est de 76,1 % contre 79,3 % pour les hommes (HDR, 2019). 48,2 % des personnes vivent dans une pauvreté multidimensionnelle (HDR, 2009-2018). Ils risquent d'être encore plus appauvris par les effets économiques de la crise du Covid-19.

Les biens publics essentiels ne sont pas disponibles pour une grande partie de la population. Seuls 13,9 % de la population ont accès à des installations d'assainissement améliorées et 62,8 % à des sources d'eau potable améliorées (HDR, 2018).

L'administration publique de base continue de souffrir des structures parallèles des institutions formelles et informelles (par exemple, les chefferies traditionnelles) héritées de la domination coloniale. En outre, la crise de légitimité laissée par des décennies de régime despotique et la corruption croissante dans un environnement économique fragile sont des obstacles à un bon gouvernement et à une administration transparente. La structure organisationnelle administrative de l'État est centralisée. L'élite politique n'a toujours pas la volonté politique de déléguer le pouvoir et les ressources afin de renforcer l'autonomie locale, comme l'exigent la constitution, l'opposition et la communauté des donateurs.

Les premières élections locales, tant attendues depuis plus de 30 ans (1987), rapportées à maintes reprises, ont finalement eu lieu le 30 juin 2019. Les fonctionnaires municipales auraient le droit d'élire les deux tiers du futur Sénat. Le 25 juin 2019, à quelques jours des élections locales, prévues le 30 juin, la loi sur la décentralisation et les libertés locales a été amendée. Au fond, le nouveau texte établit la limitation du mandat des élus locaux à 6 ans, renouvelable deux fois. Pour les 1.527 sièges dans les 117 municipalités, enfin, un total de 570 listes de partis politiques et d'indépendants et 114 municipalités ont été approuvées par la Cour suprême. Pourtant, les vœux pieux de l'opposition qui avait espéré un changement fondamental, au moins à la base, ont été à nouveau totalement déçus. L'UNIR a obtenu 895 des 1.490 (65 %) des sièges de conseillers municipaux selon les résultats provisoires, proclamé par la Commission électorale nationale CENI le 5 juillet 2019. Comme prévue, la victoire de l'UNIR avait été particulièrement énorme dans les localités du Nord, le fief traditionnel du parti au pouvoir. L'ANC d'opposition, la Coalition de l'opposition (C14), <u>l'Union des forces pour le changement</u> (UFC) et le Nouvel Engagement Togolaise (NET) ont dû se contenter respectivement de 134, 131, 44 et 33 conseillers municipaux. La CENI a fait état d'une participation déplorablement faible. Seuls 52,5 % des 3.466.524 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes, le taux de participation le plus bas depuis les présidentielles de 2005 qui ont porté Faure Gnassingbé au pouvoir. Le 6 décembre, le gouvernement a fixé la date des prochaines élections présidentielles au 22 février 2020.

Q2 | Participation politique

Q2.1 | Élections libres et équitables

5

Les élections <u>législatives</u> de <u>décembre 2018</u> ainsi que les <u>élections présidentielles du 22</u> <u>février 2020</u> ont abouti à une victoire du parti au pouvoir UNIR et du président sortant, <u>Faure Gnassingbé</u>. Ainsi, il a obtenu son quatrième mandat de cinq ans, consolidant l'emprise du clan Gnassingbé sur le pouvoir, qui détient le pouvoir depuis 1967. Seule la dynastie au pouvoir en <u>Corée du Nord</u> détient le pouvoir exécutif plus longtemps. Les réformes constitutionnelles et électorales qui auraient été nécessaires pour des élections libres et équitables selon l'Accord politique global (2006) entre le gouvernement et l'opposition ont été

reportées à maintes reprises. Néanmoins, la communauté internationale a déclaré les élections libres et équitables, compte tenu de ses intérêts sécuritaires dans la région. Au contraire, l'indice de démocratie de <u>l'Economic Intelligence Unit</u> (EIU, Londres, 2019) classe toujours le Togo comme un « régime autoritaire », au 126e rang sur 167 (Corée du Nord) dans le monde et au 28e rang sur 44 en <u>ASS</u>.

Selon des sondages d'opinion en 2017, 85 % de la population était favorable à des réformes procédurales, appelant au rétablissement d'une limite aux mandats présidentiels, que feu le chef de l'Etat Gnassingbé Eyadéma avait aboli en 2002 par un amendement illégitime de la constitution de 1992. Par conséquent, en septembre 2017, le gouvernement a présenté au parlement un projet de loi de réforme de la constitution prévoyant une limitation des mandats du président à deux mandats consécutifs (toutefois, ne dois pas être appliqué rétroactivement comme demandé par l'opposition), et une modification du mode de vote utilisée pour les présidentielles, avec un vote majoritaire à deux tours au lieu de l'ancien système uninominal à un tour (vote à majorité unique). Cependant, la loi n'a pas obtenu la majorité des quatre cinquièmes, nécessaire pour une révision de la constitution. Sur les 91 membres du parlement, seuls les 61 membres du parti au pouvoir ont voté pour. L'opposition a boycotté le vote, car la réforme aurait permis au président de se présenter pour un quatrième et un cinquième mandat en 2020 et 2025. Néanmoins, le résultat du vote était susceptible d'être décidé par un référendum, qui devait se tenir le 16 décembre 2018, mais a été ajourné sine die, c'est-à-dire effectivement annulée. De plus, le gouvernement togolais a refusé d'adopter les projets d'amendements constitutionnels proposés par un expert constitutionnel de la CEDEAO.

Déjà, le 23 juin 2017, la majorité parlementaire du parti au pouvoir UNIR avait voté un projet de loi sur la création de 116 municipalités. Elles étaient réparties entre les cinq régions et 39 préfectures du pays, dont 14 nouvelles communes, chaque préfecture englobant au moins deux communes. L'opposition a dénoncé la méthode de délimitation comme un exercice tribaliste qui aurait eu pour objectif majeur d'assurer le maximum de communes en faveur du régime Gnassingbé. Par exemple, cette dernière avait créé relativement plus de municipalités dans le Nord peu peuplé, considéré comme le fief traditionnel du parti au pouvoir, par rapport au Sud densément peuplé, considéré comme le bastion de l'opposition.

Q2.2 | Pouvoir efficace de gouverner

3

Le président a le soutien de l'administration du pays ainsi que celui des forces de sécurité. Il fait face à peu de contraintes structurelles pour mettre ses décisions en pratique. Cependant, le président n'est peut-être pas toujours aux commandes des extrémistes au sein du parti au pouvoir, de l'armée ou des services secrets. Le Premier ministre, Selom Komi Klassou, avec son gouvernement, a exigé sa démission le 4 janvier 2019, apparemment en réaction au résultat décevant des élections législatives du 20 décembre 2018, lorsque le parti au pouvoir UNIR n'avait pas réussi à remporter la majorité de l'amendement constitutionnel comme prévu en vue du boycott des élections par le C14. Pourtant, le 26 janvier 2019, Klassou a été réélu Premier ministre par le président. Le 28 septembre 2020, une nouvelle première ministre, Victoire Tomegah Dogbé (née le 23 décembre 1959) a été nommée Premier ministre. Elle est la première femme à occuper ce poste. Elle a reçu une formation d'économiste et a été depuis 2010 ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ainsi que directrice de cabinet du président Gnassingbé. En général, le Premier ministre a davantage besoin du soutien du président que de celui du parlement s'il veut mettre en œuvre des politiques publiques importantes.

Une vague de désertions sans précédent au début de 2018 a alarmé le commandement des forces armées togolaises (FAT) et le gouvernement. Environ 40 officiers et grades ordinaires des différentes forces de sécurité ont quitté leur poste. Six d'entre eux appartenaient à la gendarmerie nationale, commandée par le colonel Yotrofei Massina, un sécurocrate notoire du régime Gnassingbé, accusé de torture en 2012 par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Ces défections se sont ajoutées à six désertions et demandes de départ de quatre officiers qui avaient pourtant été refusées par la hiérarchie militaire dès 2017. Trois autres militaires se sont suicidés en avril et juin 2018, un phénomène à peine inconnu jusque-là. Le 4 février 2020, le colonel Bitala Madjoulba, commandant du 1er bataillon d'intervention rapide (BIR) a été assassiné, abattu avec son revolver, dans son bureau. Le fait que ce crime concernait un haut fonctionnaire chargé de la protection des hauts fonctionnaires de l'État a fait de cet assassinat une affaire d'État (voir Q 1.1).

Q2.3 | Droits d'association / de réunion

6

La garantie et la protection des droits à la liberté de réunion et d'association se sont améliorées depuis 2007. La constitution et la loi prévoient le droit des travailleurs, à l'exception des membres des forces de sécurité (y compris les pompiers et la police), de former des syndicats et de s'y affilier et de négocier collectivement.

Cependant, des limitations persistent, en particulier sur les droits de réunion. Le régime interfère toujours avec les manifestations, y compris les blocages temporaires sur les téléphones portables et les services Internet, pour empêcher les réseaux sociaux et il a interdit les manifestations en semaine. Les États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (HCDH, Genève) ainsi que Amnesty International (AI) ont été alarmés par l'impunité persistante, la violence excessive de la police et de la gendarmerie, les arrestations arbitraires et la restriction de la liberté d'expression. Le 13 avril 2019, les forces de sécurité ont battu un manifestant à Bafilo qui participait à une manifestation non autorisée organisée par l'opposition du Parti national panafricain (PNP). Il est décédé en transit à l'hôpital. Le même jour, des manifestants détenus au Service central d'enquêtes criminelles (SCRIC) ont été battus à plusieurs reprises avec des cordes et des bâtons. Il a été jugé et condamné sans représentation légale. Le 20 avril 2019, le conseiller du PNP, Ouro-Djikpa Tchatikpi, a été arrêté au SCRIC pour avoir organisé des manifestations non autorisées. Il était emprisioné pendant plus de trois mois sans comparaître au tribunal ni être inculpé. Le 10 août 2019, les autorités l'ont libéré sans inculpation. En bref, les droits de réunion ne satisfont pas aux exigences de légalité, de nécessité, de proportionnalité et ont un caractère discriminatoire. Les restrictions mentionnées ci-dessus sont toujours en place en janvier 2021. Il n'y a pas eu de restrictions supplémentaires liées au COVID-19 sur les droits de réunion.

Q2.4 | Liberté d'expression

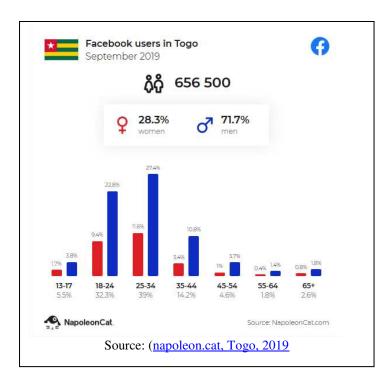
6

La liberté d'expression et des médias est garantie par la Constitution, mais limitée en réalité. Selon Afrobaromètre (2018, « Togo round 7 data », comparé aux « Togo round 6 data (2015) »), seuls 13 % des personnes interrogées (2017-2018) se sentaient entièrement libres de dire ce qu'elles pensaient. 45 % des Togolais estiment que les dirigeants politiques sont plus soucieux de faire progresser leurs propres ambitions. 43 % des Togolais ont fait de la

santé le problème le plus important auquel le Togo est confronté. 85 % des Togolais « sont d'accord » et « tout à fait d'accord » pour une limite de deux mandats du mandat présidentiel. (Afrobaromètre, Togo, 2020).

En raison de la pandémie de Covid-19, divers droits civiques ont dû être limités. La pandémie a commencé début mars 2020. Pour tenter de contrôler la propagation du virus au Togo, toutes les frontières du pays ont été fermées et une quarantaine a été appliquée aux villes de Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé le 20 mars pendant deux semaines. Jusqu'en septembre, il y avait 1.795 cas confirmés. Le bilan est passé à 48 morts. Jusqu'au début décembre, il y avait plus de 3.000 cas confirmés. Le nombre de morts est passé à 64. Le 16 mars, le gouvernement a annoncé un fonds de 2 milliards de F CFA pour lutter contre la pandémie. Il a également suspendu les vols en provenance d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Espagne et a annulé tous les événements internationaux pendant trois semaines ; obliger les personnes qui se trouvaient récemment dans un pays à haut risque à s'auto-isoler (pandémie Covid-19 au Togo, Wikipedia). A partir du 14 septembre 2020, tous les voyageurs au Togo doivent installer l'application « Togo Safe » à leur arrivée sur le territoire.

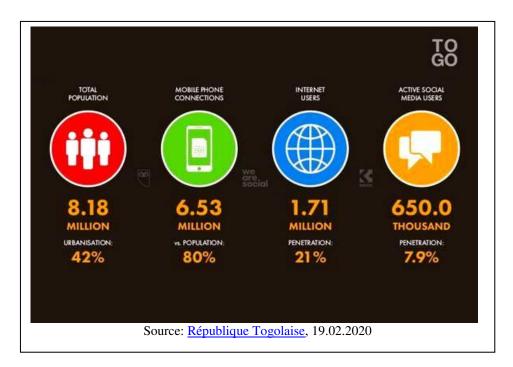
Cependant, l'accès à l'information n'a pas été restreint en raison du COVID-19 et aucun journaliste ou citoyen ayant rapporté le COVID-19 n'a été harcelé et la pandémie n'a pas été utilisée comme justification pour adopter ou appliquer une législation sur les « fausses nouvelles » ou le COVID-19 désinformation.



Il existe une large gamme de journaux quotidiens et hebdomadaires, ainsi qu'une presse privée dynamique. La radio est le média le plus populaire, en particulier dans les zones rurales. Le réseau de radio appartenant au gouvernement comprend plusieurs stations, tandis qu'il existe également plusieurs dizaines de stations de radio privées et quelques stations de radio communautaires. La plupart des réseaux de radios privés sont des stations religieuses (33 ; 30 chrétiens et 3 musulmans ; HAAC, 2017). En outre, il existe deux chaînes de télévision publiques et cinq chaînes de télévision privées qui diffusent régulièrement des informations. De plus, un certain nombre de stations étrangères peuvent être suivies librement. Il y avait 656.500 utilisateurs de *Facebook* au Togo en septembre 2019, ce qui représentait 7,7 % de sa

population totale. La majorité d'entre eux étaient des hommes (71,7 %) et les personnes âgées de 25 à 34 ans constituaient le plus grand groupe d'utilisateurs (256.000) (napoleon.cat, Togo, 2019).

La ministre togolaise des Postes, de l'Économie numérique et des Innovations technologiques, Cina Lawson, a annoncé le 28 février 2020 que d'ici 2022, 90 % de la population aura accès aux services Internet haut débit fixes et mobiles. La pénétration réelle du haut débit fixe / mobile était estimée à 35 % à fin 2019.



En janvier 2020, 1,71 millions de Togolais étaient connectés à Internet selon une étude publiée par « Hootsuite and We Are Social » sur l'utilisation du Web et des réseaux sociaux au Togo. Une augmentation de 7,8 % par rapport à 2019. Le taux global de pénétration d'Internet est désormais de 21 %, dont 43,1 % via mobile, 56,1 % par ordinateur, 0,7 % par tablette. 650.000 abonnés étaient actifs sur les réseaux sociaux (+ 14 % entre avril 2019 et janvier 2020). L'accès à Internet s'améliore avec 17 % de la population ayant un accès régulier à Internet en décembre 2017, contre 2,4 % de la population en 2008. En outre, le taux de pénétration des utilisateurs de téléphones mobiles a grimpé de 700 % au cours des cinq dernières années de 2013 à 2018, environ 80 % de la population utilisant un téléphone mobile en 2018 (WB, 2018 ; aucune mise à jour disponible). 580.000 utilisateurs accèdent régulièrement à Facebook (95,9 % par mobile), 72.000 à Instagram, 170.000 à Linkedin (Republicoftogo.com, 19.02.2020). Il y avait 3 macro-influenceurs Instagram au Togo avec un suivi moyen de 81.860 followers. La portée totale de tous les macro-influenceurs Instagram togolais combinés est de 245.581 followers (Hypetrace.com, 2020). TikTok serait également de plus en plus utilisé par les adolescents togolais. Des influenceurs comme le comédien influent #Roland_Tikena compteraient plus de 12 millions de vues. Twitter et d'autres réseaux de médias sociaux sont de plus en plus utilisés par le gouvernement et l'opposition..

Le Togo a adopté plusieurs lois restreignant les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique. La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), censée protéger la liberté de la presse et garantir des normes éthiques de base, est fortement biaisée en faveur du gouvernement, notamment lors des campagnes électorales. Cependant, selon AI,

la criminalisation des médias a créé un climat de peur, d'autocensure et a découragé les journalistes et la société civile de critiquer les abus des droits de l'homme, notamment sur des sujets tels que la corruption, l'armée, le président et la famille du président. L'empiètement croissant sur la liberté des médias sur Internet a pris diverses formes, allant de l'augmentation subtile des pouvoirs de réglementation sur les médias sociaux aux fermetures d'Internet dans tout le pays. En juin 2020, la HAAC a suspendu le bimensuel 'Panorama' pour violation des règles professionnelles du journalisme et un rapport critique sur le chef de l'Etat en mai 2020. Le 25 mars, la HAAC a retiré la licence du journal 'La Nouvelle' pour la publication des « informations non vérifiées », incitation à la haine ethnique et religieuse (AI, Togo, 2020). Le 4 novembre, le directeur du journal d'opposition 'L'Alternative', Ferdinand Ayité, ainsi que le journal lui-même ont été condamnés chacun à une amende de deux millions de F CFA pour diffamation dans l'affaire *Pétrolegate*, parce qu'Ayité avait accusé le directeur du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers, Fabrice Adjakly, sera responsable du détournement de 500 F CFA Mrd. Dans la nuit du 29 décembre, Carlos Kétohou, de 'l'Indépendant Express', a été arrêté par des hommes lourdement armés du Service central d'enquête et d'enquête criminelle (SCRIC), une unité spéciale de la gendarmerie nationale. Deux jours plus tard, des organisations de presse togolaises comme OTM, CONAPP, PPT, URATEL, ATOPPEL, UJIT et SYNJIT condamnent l'arrestation qui, selon eux, équivaut à un « enlèvement ».

L'ingérence du gouvernement dans l'Internet et les téléphones portables était particulièrement préoccupante compte tenu de la dépendance croissante aux technologies numériques de l'information et de la communication (TIC) dans le contexte des approches de développement participatif des organismes donateurs internationaux. Par conséquent, l'indice de démocratie EIU 2019 (publié le 31 janvier 2019) a classé les médias togolais dans l'ensemble comme « non libres » par rapport à Freedom House (2020) qui a amélioré le statut général du Togo, y compris la liberté de la presse, depuis 2014 de « non-libre »' à « partiellement-libre », avec un statut global de 47 (sur 100) déjà en 2018.

Q3 | État de droit

Q3.1 | Séparation des pouvoirs

4

La constitution de 1992 a établi le cadre juridique d'un système présidentiel multipartite au Togo. Le président est élu pour cinq ans et ne peut être récusé par le législateur (hors circonstances extraordinaires, comme l'abus de fonction ou la maladie). Lors d'un « coup d'État constitutionnel » à la fin de 2002, une majorité du parti au pouvoir de l'époque, le RPT (qui s'était assuré le pouvoir grâce à des élections truquées), a voté au parlement pour un changement constitutionnel afin de garantir la continuité du pouvoir politique de la Clan Gnassingbé dans des domaines cruciaux. Entre autres, il a modifié l'article 59 de la Constitution pour permettre un troisième mandat présidentiel consécutif.

Le Premier ministre est nommé par le groupe majoritaire au parlement monocaméral et nommé par le président. Cependant, une grande partie du pouvoir est investie dans le bureau du président, ce qui rend difficile pour les autres sections du gouvernement de servir de contrepoids. Le pouvoir législatif, en particulier, a besoin de beaucoup plus d'autorité et de capacités techniques et constitutionnelles s'il veut réussir à contrôler le pouvoir du président. En outre, le pouvoir judiciaire corrompu n'a pas encore été à la hauteur de son rôle constitutionnel. Le référendum sur la proposition du gouvernement concernant la réforme

constitutionnelle, prévue le 16 décembre 2018, destinée à la réconciliation avec l'opposition, a été annulé en 2019 sans raison et sans préavis.

Le 19 octobre 2020, le président a réorganisé son « armoire de cuisine », c'est-à-dire son équipe de proches collaborateurs, dont un officier de liaison de l'armée, a été formé pour assister le Premier ministre. Il était destiné à compléter la vieille garde des conseillers spéciaux du président ³. Les membres de la nouvelle « armoire de cuisine » comprenaient les nouveaux conseillers suivants (JA, 19 octobre 2020) :

- D'abord, Ablamba Sandra Johnson, elle a le rang de ministre en tant que nouveau secrétaire général de la présidence et a remplacé Patrick Daté Tévi-Benissan, décédé le 2 septembre. Elle dirige également le cabinet civil du chef de l'Etat depuis Victoire Tomegah Dogbe a été promu au bureau du Premier ministre. Ainsi, elle a été récompensée pour avoir contribué au succès des réformes qui ont permis au Togo des progrès spectaculaires dans les classements 2019 et 2020 des rapports "Doing Business" de la Banque mondiale. Ce dernier avait été renforcé par l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2020 qui comptait le Togo parmi les cinq meilleurs améliorateurs au cours de la dernière décennie pour la gouvernance globale (30e sur 54 en 2019; score 49,1, +5,2, depuis 2008)
- Deuxièmement, Kouessan Joseph Yovodevi, nouveau directeur de la communication à la présidence. Ce journaliste, formé à l'Institut supérieur de la presse à Lomé, il devrait restructurer la communication gouvernementale.
- Troisièmement, Komlan Adjitowou a pris la tête du cabinet militaire du Palais. Il était auparavant chef d'état-major adjoint des forces armées togolaises, élevé au grade de général en 2018. Il succède au colonel Awoki Panassa nommé, en janvier 2020, ambassadeur du Togo au Ghana. Dans ce poste, Adjitowou servira d'interface entre le président et les forces de défense.
- Quatrièmement, Djibril Mohaman Awalou, en tant que coordinateur national pour la
 gestion de la réponse au Covid-19. Il est professeur d'université et directeur central du
 service de santé de l'armée et de la clinique médicale et chirurgicale (prétendument
 proche des militaires) de la clinique du CHU Sylvanus-Olympio à Lomé. Awalou rend
 compte quotidiennement à Faure Gnassingbé, qui est à la tête du comité de crise de
 lutte contre la pandémie.

En raison de la pandémie de Covid-19, divers droits civiques ont dû être limités. Les mesures d'urgence ont été adoptées par le gouvernement sans consultation préalable du parlement ou

_

³ Cet à dire, le frère de Faure, Amah Gnassingbé, ancien deuxième vice-président du parti de l'UFC d'opposition, qui avait accepté en 2006 un poste au gouvernement en tant que ministre d'État, mais aussi le tristement célèbre avocat français Charles Debbasch, qui aurait joué un rôle crucial dans la "coup d'État constitutionnel" par lequel Faure Gnassingbé a succédé à son père Eyadéma, ainsi qu'à Barry Moussa Barqué et Koffi Sama. En octobre 2020, Carlos Lopes, dit être l'un des principaux artisans du Plan national de développement du Togo (PND) rejoint l'équipage de conseillers seniors retraités de renommée internationale de Faure Gnassingbé. Lopes, est un économiste du développement bissau-guinéen et ancien secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 2012-2016). Autres conseillers de renommée internationale inclus Tony Blair, Dominique Strauss-Khan et Lionel Zinsou. De plus, en juin 2020, Lotfi Bel Hadj, essayiste, économiste et homme d'affaires franco-tunisien, est devenu le communicateur du gouvernement. Après avoir vu une partie de ses opérations de marketing politique en ligne dévoilées le mois dernier par le célèbre think-tank américain Atlantic Council, le communicateur franco-tunisien a signé des contrats de communication et d'influence avec la présidence togolaise.

de la justice, ce qui a cependant été accepté comme correspondant aux procédures existantes et légales, d'autant plus que les mesures étaient limitées dans le temps et sujettes à révision. Le grand public n'a fait aucune objection aux exigences de nécessité, de proportionnalité et elles n'étaient pas discriminatoires. Le Parlement n'a pas été limité dans son rôle de contrôle en raison de la pandémie (dissolution du parlement, abandon ou restriction des fonctions de contrôle parlementaire). Mais aucune tentative n'a été faite pour rétablir le contrôle judiciaire des mesures d'urgence.

Q3.2 | Appareil judiciaire indépendant

4

Un pouvoir judiciaire indépendant n'existe pas. La Cour suprême et la Cour constitutionnelle, cette dernière inaugurée seulement en 1997, sont dominées par des membres fidèles au clan Gnassingbé et au parti au pouvoir, comme en témoignent diverses décisions partiales liées aux récentes élections. En septembre 2014, le chef de l'Etat et la majorité de l'UNIR au parlement, boycottée par l'opposition, ont réinstallé la majorité des juges de la Cour constitutionnelle notoires déjà élus en 2007, dont son président Abdou Assouma, qui a été reconduit à nouveau le 30 décembre 2019. La Cour a confirmé le 3 mars 2020 que le président sortant Faure Gnassingbé avait remporté l'élection présidentielle du 22 février.

Il existe un décalage marqué entre la loi constitutionnelle et sa mise en œuvre. Une séparation des pouvoirs entre les pouvoirs judiciaire et exécutif (police, avocat, etc.) est rudimentaire. Le président de l'Association Professionnelle des Magistrats du Togo (APMT), s'est plaint lors de la plénière de l'association en 2008 que le peuple togolais doit souffrir d'un système judiciaire à deux vitesses, l'un pour les pauvres et l'autre pour ceux qui peuvent acheter les décisions des juges. Cela tient à jour. Une enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises (2010) a révélé que 60 % des personnes interrogées pensaient que les tribunaux n'étaient ni impartiaux ni exempts de corruption. De plus, il est nécessaire d'appartenir au réseau interne du parti au pouvoir pour être nommé à tout poste influent dans le système judiciaire.

En dehors de cela, le système judiciaire souffre du pluralisme juridique, c'est-à-dire de la séparation du droit officiel et coutumier issu de l'époque coloniale. La majorité des pauvres ont un recours limité au droit officiel dans la pratique. Les chefs traditionnels sont considérés comme des intermédiaires entre l'Etat et les populations locales et sont reconnus comme gardiens du droit coutumier par les dispositions constitutionnelles. Cependant, de nombreux chefs traditionnels ont été discrédités par des décennies de collaboration avec le régime autocratique de Gnassingbé (voir Q 5.2).

En outre, les structures conservatrices et patriarcales de la chefferie, en général, contrebalancent la dévolution du pouvoir aux populations locales ainsi que l'égalité des sexes. Cela vaut en particulier pour les conflits fonciers, qui constituent plus de 70 % de toutes les affaires pendantes. Un nouveau code foncier a été adopté le 5 juin 2018, visant à réduire les transactions foncières, à gérer l'enregistrement multiple d'un même terrain, la construction dans les zones inondables et à lutter contre la spéculation et l'expropriation foncières.

Q3.3 | Poursuite pour abus de pouvoir

4

Il existe depuis longtemps une culture d'impunité vis-à-vis des violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité. Les abus de fonction publique sont toujours endémiques dans la société togolaise et le détournement de fonds publics reste endémique. Cependant, l'ouverture politique signifie que les fonctionnaires corrompus font l'objet d'une publicité un peu plus (négative). Néanmoins, en raison des insuffisances du système judiciaire, ces fonctionnaires sont rarement poursuivis. Bien qu'Amnesty International (AI) ait reconnu de légères améliorations en matière de droits humains, la culture de l'impunité prévaut toujours, notamment en ce qui concerne les forces de sécurité (ai, 2020), la traite et le blanchiment d'argent (voir Q15.3). Le régime a retardé la mise en œuvre de la plupart des recommandations de réformes judiciaires formulées par la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) en 2012. La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) se plaignait d'un manque de ressources et de la réticence du gouvernement de coopérer, bien qu'un projet de loi visant à améliorer la composition et l'organisation de la CNDH, notamment en ce qui concerne la prévention de la torture, avait déjà été adopté au parlement à la mioctobre 2015.

Q3.4 | Droits du citoyen

5

En août 2019, le Parlement a adopté une loi sur la sécurité nationale qui a permis au ministre de l'Administration territoriale, dans certains cas mêmes aux autorités locales, d'ordonner des arrestations à domicile, des contrôles d'identité et des interpellations pouvant aller jusqu'à 24 heures. En outre, ils ont le droit d'expulser les ressortissants étrangers, d'interdire les réunions, de suspendre les associations et de fermer les établissements, y compris les lieux de culte, les hôtels et « autres lieux de réunion ». La loi permettait également au ministre de l'Administration territoriale d'ordonner la suppression ou le blocage de l'accès au contenu en ligne sur Internet et de fermer les communications en ligne. Selon un rapport d'Amnesty International sur la situation des droits de l'homme au Togo, qui sera présenté au Comité des droits de l'homme de l'ONU du 2 au 27 mars 2020, la situation des droits de l'homme au Togo s'est fortement dégradée en raison des tensions politiques et sociales croissantes liées à les perspectives de candidature du chef de l'État pour un quatrième et un cinquième mandat et les réformes constitutionnelles contestées de 2019. De plus, les lois ont été révisées pour réduire davantage la dissidence pacifique. Ainsi, Lomé n'a pas révisé son code de procédure pénale pour intégrer des normes de procès équitable et des garanties juridiques contre la torture et autres mauvais traitements. De plus, le harcèlement des journalistes et des médias s'est poursuivi (voir Q2.4).

Le 13 avril 2019, le <u>Parti national panafricain</u> (PNP) de <u>Tipki Atchadam</u> a organisé des manifestations dans tout le pays pour appeler à des réformes constitutionnelles. Ces manifestations ont été interdites par le ministère de l'Administration territoriale, sauf à Lomé, <u>Afagnan</u> et <u>Sokodé</u>, au motif qu'elles « porteraient atteinte à l'ordre public ». Des dizaines de manifestants et de passants ont été blessés. Au moins un homme est mort lors de manifestations dans la ville de <u>Bafilo</u>, dans le nord du pays. Au moins 30 personnes ont été arrêtées lors des manifestations du 13 avril et 19 ont été condamnées à 24 mois d'emprisonnement et avec sursis allant de 12 à 24 mois, pour troubles publics aggravés.

Bien que la situation des droits civils au Togo se soit sensiblement améliorée, de graves problèmes persistent. Le surpeuplement des établissements restait un problème sérieux. Au 28 août 2019, il y avait 5.277 condamnés et détenus en détention provisoire (dont 158 femmes) dans 13 prisons et maison de correction pour accueillir 2.720 détenus. Par exemple, la prison de Tsévié dépassait de 570 % sa capacité d'accueil avec 319 détenus incarcérés dans une prison conçue pour en contenir 56. Les personnes en détention provisoire et les personnes en détention préventive totalisaient 3.386 détenus, soit 64 % de la population carcérale totale (États-Unis. Rapport du gouvernement Togo-HR, 2019).

Les graves problèmes liés aux droits de l'homme comprenaient la privation arbitraire de la vie, le recours excessif à la force par les forces de sécurité, l'absence de procédure régulière, les conditions difficiles et potentiellement mortelles dans les prisons et les centres de détention, les arrestations arbitraires, l'influence de l'exécutif sur le système judiciaire, les restrictions gouvernementales à l'assemblée, corruption de fonctionnaires, criminalisation des relations homosexuelles, bien que non appliquées, et traite des personnes (US Gov, 2019). La traite des êtres humains concernait en particulier les enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières, par exemple au Nigeria et au Gabon. En 2019, les responsables ont signalé avoir identifié 225 enfants victimes de la traite (19 garçons et 206 filles) et 87 victimes adultes (38 hommes et 49 femmes), contre 118 enfants victimes et 86 victimes adultes en 2018 (AI, Togo, 2020). Le nouveau Code pénal de 2015 a augmenté les peines pour la traite des êtres humains et a établi des peines pour les pires formes de travail des enfants. Cependant, le gouvernement n'a pas consacré suffisamment de ressources à la lutte contre le travail des enfants et l'application des lois relatives au travail des enfants est restée faible.

L'intimidation de l'opposition s'est poursuivie avec tous les moyens. Selon une enquête menée par <u>Le Monde</u> (Paris) et <u>The Guardian</u> (Londres), publiée le 3 août, basée sur les recherches du renommé <u>Citizen Lab</u> (Toronto), le gouvernement de Lomé avait utilisé un logiciel israélien très sophistiqué « <u>Pegasus</u> » pour cibler les religieux catholiques et les militants de la société civile et pour espionner les téléphones portables et le trafic Internet du nouveau mouvement politique « Dynamique <u>Monseigneur Kpodzro</u> » (DMK) d'opposition. Officiellement, le logiciel avait été vendu au gouvernement de Lomé pour lutter contre le terrorisme et les crimes graves. L'étroite collaboration de longue date <u>d'Israël</u> et du Togo dans la politique africaine, la coopération militaire et l'espionnage, basée sur des avantages mutuels depuis l'époque du défunt dictateur Eyadéma, avait déjà suscité dans le passé des protestations des organisations de défense des droits et de l'opposition.

La plupart des Togolais s'appuient sur des institutions judiciaires informelles. Ils n'ont pas accès au système judiciaire national parce qu'ils sont trop pauvres et impuissants. Cependant, même le traitement du droit coutumier par les autorités traditionnelles, dont beaucoup sont sélectionnées par le régime au pouvoir, correspond trop souvent à l'intérêt de l'élite du pouvoir local. La police et la gendarmerie auraient régulièrement recours à la torture pour obtenir des aveux. En proie à la corruption, à une forte influence exécutive et à de longues périodes de détention provisoire, le système judiciaire fonctionne mal. Les droits civils d'un certain nombre de groupes sont limités.

Cependant, le 23 décembre, le gouvernement a présenté son projet de loi relatif au « casier judiciaire national automatisé » qui visait à améliorer le cadre judiciaire national automatisé. Cela permettra éventuellement à tout le monde de demander un casier judiciaire en ligne. Cette réforme s'inscrit dans la volonté du gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives, et vise également à faciliter le quotidien de la population. Le

dispositif sera opérationnel à partir d'avril 2021. Cette amélioration s'inscrit dans le processus de modernisation de la justification entamé depuis 2005.

La violence contre les femmes et la pratique des mutilations génitales féminines se poursuivent, bien qu'à une échelle décroissante. La réduction était due enfin et surtout, grâce aux campagnes de sensibilisation soutenues par les donateurs. Les <u>mutilations génitales féminines</u> (MGF) ont été officiellement interdites en 1998 et ont diminué de plus de moitié depuis 1996. Selon les données de l'UNICEF de 2017, les MGF / E ont été pratiquées sur 3,1 % des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans. La forme la plus courante de MGF / E était l'excision, généralement pratiquée quelques mois après la naissance. Cette pratique était la plus courante dans les communautés musulmanes isolées des régions du Centre et des Savanes à faible densité de population (US Gov, Togo-HR, 2019). La région avec la prévalence la plus élevée est Centrale, à 17,4 %; le plus bas est maritime dans le sud, à 0,4 % (« 28 Too Many », 2018). La prévalence de l'excision diminue avec l'âge des femmes, allant de 10,2 % chez les femmes âgées de 40 à 45 ans à 0,3 % chez les filles de moins de 15 ans, selon la troisième enquête démographique et sanitaire du Togo de 2013. La prévalence des mariages d'enfants (avant 15 ans) également a diminué, allant de 11,1 % chez les femmes âgées de 45 à 49 ans, à 1,9 % chez celles âgées de 15 à 19 ans (Afrobaromètre, 2018).

Le Togo a ratifié la plupart des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et est membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Néanmoins, des omissions importantes subsistent. Fin février 2014, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a encouragé le gouvernement à approuver les traités des Nations Unies non encore ratifiés, y compris le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et l'Accord sur les privilèges et immunités de la CPI, toujours non approuvé fin de 2020. Il n'y a pas eu de restrictions supplémentaires importantes et durables des droits fondamentaux (droit à la vie, droit de ne pas être soumis à la torture, à l'esclavage, etc.) en raison de la pandémie de COVID-19. Les restrictions temporaires mentionnées ci-dessus (Q3.1) répondaient aux exigences de délai, de légalité, de nécessité et de proportionnalité. Le droit à la vie privée n'a été affecté par les mesures d'urgence que dans la mesure où tous les voyageurs au Togo doivent installer l'application « Togo Safe » à leur arrivée sur le territoire à partir du 14 septembre 2020. Cependant, les citoyens ne peuvent pas demander réparation pour leurs violations de droits.

Q4 | Stabilité des institutions démocratiques

Q4.1 | Performance des institutions démocratiques

4

Les institutions politiques formelles ne sont que partiellement démocratiques et leurs performances restent insuffisantes. Le comportement du président montre plus de transparence et d'engagement en faveur du dialogue que ce n'était le cas sous le régime de son père. La question est de savoir si ses efforts sont sincères et stables étant donné que le président Faure Gnassingbé est toujours entouré de nombreuses figures de l'ancien régime dictatorial. Alors que le Parlement s'engage désormais dans des débats controversés, ses députés manquent souvent de connaissances professionnelles approfondies. Cela est dû, d'une part, aux conditions de travail insuffisantes du législateur et, d'autre part, au fait que l'opposition n'a pas encore dépassé le stade de la critique du gouvernement pour formuler des propositions politiques alternatives. La population togolaise est devenue de plus en plus frustrée par l'incapacité du régime à engager des réformes politiques significatives. La réforme judiciaire est en cours, mais les défis susmentionnés (voir « système judiciaire indépendant ») ont persisté tout au long de la période d'évaluation. Dans le classement

« Liberté dans le monde » de <u>Freedom House</u> pour 2020, le statut général du Togo est resté « partiellement libre », comme les deux années précédentes. Dans l'indice de démocratie 2019 de l'Economist Intelligence Unit (EIU), le Togo est passé du rang 130 (2015, 3,32 sur 10 points) au rang 126 (2019 ; 3,30) sur 167 pays, principalement en raison de sa culture politique (5 sur 10) (voir Q2 .1). Pour le reste, l'EIU a qualifié le Togo de « régime autoritaire » comme auparavant.

Q4.2 | Engagement envers les institutions démocratiques

3

L'engagement envers les institutions démocratiques s'est manifestement accru à la suite de l'ouverture politique et de la pression continue des donateurs internationaux. Apparemment, le régime de Gnassingbé a tiré les leçons du passé, comme l'indique la rupture formelle avec l'héritage de l'ancien parti d'unité RPT et son remplacement par un parti conservateur modernisé UNIR en avril 2012. Le régime était désireux de renforcer la légitimité de son emprise irrégulière sur le pouvoir par des élections législatives pacifiques mais nondémocratiques (2007, 2013, 2018) et présidentielles (2010, 2015, 2020). Cependant, en ce qui concerne les institutions existantes, un haut degré de scepticisme demeure, puisque le président n'a pas été élu démocratiquement et que le Parlement, toujours dominé par le RPT / UNIR, n'a pas encore montré son potentiel réel. Le culte de la personnalité autour du président est toujours présent dans la vie quotidienne. Tout cela, combiné à l'attitude imprévisible des extrémistes au sein du RPT / UNIR et des forces de sécurité, soulève de nouveaux doutes quant au niveau d'engagement envers les institutions démocratiques. La réticence de l'exécutif à respecter son engagement envers les institutions démocratiques (parlements, justice, institutions de contrôle et de surveillance) n'a pas été renforcée par l'introduction de l'état d'urgence temporaire en raison de la crise Corona mentionnée cidessus.

Q5 | Intégration politique et sociale

Q5.1 | Système des partis

5

Bien qu'il existe 34 partis politiques remarquables (2020) au total, le Togo se dirige de facto vers un système bipartite, impliquant le parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) et l'opposition ANC (l'Alliance nationale pour le changement) sous sa tête Jean-Pierre Fabre, chef de l'opposition jusqu'à l'erreur stratégique de boycotter les élections législatives de 2018. L'opposition s'est scindée entre une aile « radicale » et une aile « modérée », étiquettes initialement attribuées par le gouvernement dans les années 1990, les modérés étant plus disposés à coopérer avec le gouvernement. L'aile « radicale », représentée au parlement également jusqu'aux élections législatives boycottées de décembre 2018, est le Collectif Sauvons le Togo (CST), qui a été fondé en avril 2012. Le CST est composé de représentants politiques, parties et organisations de la société civile dirigées par l'ANC. Peu de temps après, en août 2012, une confédération de petits parties d'opposition modérés, le Comité d'action pour le renouveau (RCA) a rejoint la fondation d'une coalition « Arc-en-ciel ». L'opposition extra-parlementaire a adopté le « Nouvel Engagement Togolais » (NET), « Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire » (OBUTS), le « Parti National Panafricain » (PNP) sous la direction de son leader charismatique Tipki Atchadam, fondé en Août 2017 et plus de 80 autres petits parties. Atchadam et son PNP ont créé le « C14 », un front commun des 14 partis d'opposition les plus importants. Cependant, cette nouvelle coalition n'a pas duré très

longtemps au vu des querelles entre ses membres, et Tipki Atchadam s'est repliée en exil au Ghana voisin. Capitalisant sur la désunion de l'opposition, Gabriel Agbéyomé Kodjo, ancien Premier ministre de feu Eyadéma Gnassingbé, soutenu par certains des partis du C14 ainsi que par l'archevêque à la retraite de Lomé Mgr Phillippe Kpodzro, qui avait toujours une haute position dans la société civile togolaise en raison de son rôle de médiateur lors du renouveau démocratique du Togo au début des années 1990, a contesté la direction de l'opposition par Jean-Pierre Fabre peu avant les présidentielles de février 2020. Kodjo a plongé l'opposition plus loin au point d'éveiller les soupçons d'agir dans l'intérêt des pouvoirs. Cependant, le nouveau mouvement politique « Dynamique Monseigneur Kpodzro » (DMK) qui avait été formé par les partisans de l'archevêque Kpodzro, pour soutenir Kodjo pour les présidentielles du 22 février, a été pris pour cible par les services de sécurité du régime comme une menace potentielle. Par conséquent, ses membres, dont l'avocate et militante des droits de l'homme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, première femme à se présenter aux élections présidentielles au Togo en 2010, et Gérard Djoussou ont été emprisonnés en raison d'attaques présumées contre la sécurité intérieure de l'État le 27 et 30 novembre.

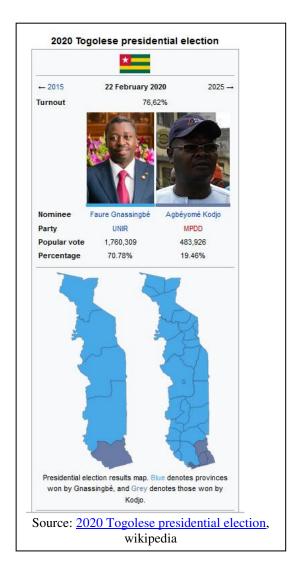
Le système des partis reflète encore dans une large mesure les divisions régionales et ethniques. Ainsi, les partis politiques ont tendance à avoir des bases ethniques et régionales, facilement identifiables. Le parti RPT / UNIR était plus représenté parmi les groupes ethniques du nord que parmi les groupes du sud, alors que l'inverse était vrai pour les partis d'opposition ANC et RCA. Le nouveau code électoral de mai 2019 et l'approbation des votes de la diaspora par le Parlement le 5 novembre 2019 ont permis aux Togolais de la diaspora (estimée à 2 millions de personnes) de voter, la première fois dans l'histoire du pays.

Cependant, la Commission électorale nationale CENI n'a enregistré que 212.538 citoyens togolais de la diaspora ayant le droit de vote. Le 13 novembre 2019, le gouvernement avait décidé que la diaspora togolaise, représentée par les 77 membres nouvellement créés du Haut Conseil togolais des affaires étrangères (HCTE), organisé par le gouvernement à Lomé, ne pouvait voter que dans six pays sélectionnés : France, United États, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, Nigeria et Maroc. Les nombreux Togolais vivant en Allemagne, qui avaient développé une position particulièrement critique contre le régime au pouvoir parce que la plupart d'entre eux avaient été politiquement persécutés par la dictature de Gnassingbé dans les années 1990, se sont vu refuser le droit de vote. De plus, les dispositions d'application garantissaient que pratiquement aucun électeur d'opposition n'oserait s'inscrire pour voter dans son ambassade. Enfin, seuls 348 citoyens de la diaspora y ont participé.

Q5.2 | Groupes d'intérêts

6

Il existe un large éventail de groupes d'intérêt. Les églises chrétiennes les plus influentes ainsi que les deux organisations musulmanes, l'Union des musulmans du Togo (UMT, fondée en 1964) et l'Association des cadres musulmans du Togo (ACTM, fondée en 2003), exercent une influence politique médiatrice et constructive qui a été reconnue bien au-delà de leurs propres partisans. Les prêtres de la terre (chef de terre) et les chefs traditionnels exercent encore une forte influence au niveau local. Pourtant, les chefs traditionnels étaient encore tellement enchevêtrés avec le régime Gnaissingbé qui les avait manipulés et instrumentalisés depuis des générations qu'ils n'osent guère prendre une position indépendante, contrairement par exemple aux évêques chrétiens.



Les organisations étudiantes se considèrent comme l'avant-garde politique et agissent en conséquence. Jusqu'en 2006, la plupart d'entre eux étaient intimement liés au parti au pouvoir. Ainsi, le Haut Conseil de Coordination des Associations et Mouvements Estudiantins (HaCAME) a dégénéré en une milice pro-gouvernementale qui a activement soutenu l'intronisation sanglante du président sortant en 2005. Depuis 2011, des organisations étudiantes d'opposition se sont imposées, organisant périodiquement des manifestations antigouvernementales dans les universités de Lomé et de Kara. En outre, il existe de nombreuses représentations professionnelles de commerçants (par exemple, les célèbres commerçantes en tissu de Lomé, « *Nana Benz* »), d'agriculteurs, d'avocats et de juges. Cependant, la plupart d'entre eux sont soit partiaux et étroitement liés à l'ancien parti d'unité RPT / UNIR, soit ils ont peu d'influence politique. Bien qu'il existe un grand nombre de syndicats au Togo, aucun d'entre eux n'a la force ou la capacité d'influencer de manière significative le processus d'élaboration des politiques. Les syndicats ont néanmoins réussi à convaincre le gouvernement de continuer à verser des subventions pour le carburant, certains aliments de base et les engrais afin d'éviter une grave crise sociale.

Avec le renouveau démocratique du début des années 1990, les organisations de la <u>société civile</u> (OSC) se sont multipliées. Selon des estimations éclairées, environ 41 % de la population est organisée dans l'une ou l'autre OSC. Il existait déjà environ 2.000 OSC en 2012, dont seulement 325 étaient des ONG officiellement enregistrées. De nombreuses OSC

sont des organisations génératrices d'emploi et de revenus couvertes de leurs fondateurs (appelées «ONG-valises»). Leurs activités se concentrent principalement sur les régions de Lomé et du sud de Togo. Leurs groupes cibles, en particulier les pauvres et les défavorisés, y compris les femmes, se voient rarement accorder des droits adéquats de participation ou d'autodétermination. Cependant, il existe une poignée d'OSC qui sont influentes, viables et indépendantes et opèrent au niveau national. Il s'agit notamment de l'ACAT-Togo (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), qui a remporté le prix des droits de l'homme de la République française en 1997, l'organisation LTDH (Ligue Togolaise des Droits de l'Homme), le GF2D (Groupe de Réflexion et d' Action Femmes, Démocratie et Développement) concernés par les droits de genre et l'impunité. Certaines de ces organisations coopèrent avec les partis politiques dans le cadre de grands mouvements antigouvernementaux, tels que le Collectif Sauvons le Togo (CST).

Cependant, la pandémie de Covid-19 a également gravement affecté les activités des OSC. Les défis les plus courants ont été la perte de financement, ce qui a stoppé les opérations. La réduction du financement a également conduit à des changements opérationnels et structurels majeurs et à l'incapacité de mettre en œuvre les activités du programme en raison des mesures préventives du gouvernement contre la pandémie.

Q5.3 | L'approbation de la démocratie

n/a

Selon une enquête représentative d'Afrobaromètre publiée en 2018, 75 % ont affirmé que la démocratie serait la meilleure de toutes les formes de gouvernement Enfin, 87 % des personnes interrogées étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » qu'il devrait y avoir un mandat présidentiel limité à deux mandats (ce qui n'est pas en vigueur). Alors que le taux élevé de participation (85 %) aux élections législatives de 2007 peut être interprété comme une indication de l'engagement clair de la population à participer à la construction de sa démocratie, le faible taux de participation aux élections ultérieures a montré la fatigue des électeurs, reflétée dans seulement 61 % et 59 % de participation aux présidentielles de 2015 et aux législatives de 2018, et seulement 52,5 % aux élections locales de 2019, le taux de participation le plus bas depuis les présidentielles de 2005 qui ont porté Faure Gnassingbé au pouvoir. Ces chiffres ont également été interprétés par des observateurs indépendants comme un signe de déception générale de l'opposition face à l'organisation biaisée du processus électoral. Cependant, le taux de participation élevé (76,62 %) lors des présidentielles de février 2020, 15 points de plus qu'en 2015, a prouvé le contraire. La réponse COVID-19 du gouvernement n'a pas eu d'effet significatif sur l'attitude des citoyens à l'égard des institutions démocratiques.

Q5.4 | Capital social

L'histoire des institutions politiques informelles au Togo montre la riche base d'institutions « traditionnelles » et « modernes », qui participent activement à tous les niveaux de la société. Le résultat le plus visible de la participation de la population a été la <u>Conférence Nationale Souveraine</u> de 1991 avec des représentants de toutes les couches sociales de la nation. Cependant, comme les visions de cette conférence ont été anéanties par la violente oppression politique du régime dictatorial d'Eydéma jusqu'en 2005, des initiatives sociales similaires ont été difficiles à rétablir. Sur la base de l'Accord Politique Global (APG) de 2006, le grand

7

public était à nouveau plus enclin à se sentir libre de s'associer, d'exprimer ses opinions et de s'organiser pour des efforts d'auto-assistance, malgré les tentatives du gouvernement de restreindre l'association et les droits de réunion (voir Q2.3, « droits d'association et de réunion »). Il existe une variété d'associations traditionnelles (y compris une multitude d'institutions de microfinance et de crédit, voir Q7.4, secteur bancaire), des syndicats, des organisations de défense des droits de l'homme, des organisations religieuses et médiatiques ainsi que de nombreuses associations locales. Beaucoup de ces groupes d'entraide sont basés sur des systèmes traditionnels d'entraide, d'autres ont été stimulés par des ONG internationales, des églises ou le gouvernement (voir Q5.2 « groupes d'intérêt »). Cependant, rien ne prouvait que la pandémie de Corona avait affecté le sentiment de solidarité et de confiance ainsi que les capacités d'auto-organisation de la société civile.

L'état d'économie de marché

Q6 | Niveau de développement socioéconomique

Q6.1 | Obstacles socioéconomiques

3

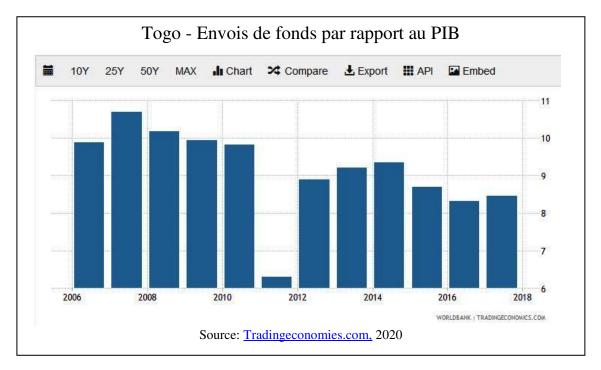
Bien que la situation socio-économique actuelle au Togo reste précaire, elle s'est considérablement améliorée au cours de la dernière décennie. Ainsi, la tendance de l'IDH au Togo a progressé au cours des trois dernières décennies, passant de 0,4 en 1990 à 0,515 pour 2019 (rapport IDH, 2020), soit une augmentation de 26,6 %, ce qui place le pays dans la catégorie de faible développement humain, le positionnant à 167 pays sur 189 (vori Q1.4). La tendance générale a également été reflétée par le Rapport sur le bonheur dans le monde de l'ONU de 2020 où le Togo se classait toujours en bas (135) des 153 états évalués pour la période 2017 à 2019, même s'il comptait, avec le Bénin voisin, bien qu'il ait compté, aux côtés du Bénin voisin, parmi les plus performants en évolution du bonheur de 2008-2012 à 2017-2019.

En raison de la crise Corona, la croissance économique qui avait été estimée à 5,1 % en 2019, se contractera probablement d'environ 4 % en 2020. La pandémie COVID-19 pourrait anéantir les quatre cinquièmes de la croissance projetée du Togo en 2020 selon une BM-rapport (BM, Togo, septembre 2020).

De plus, la croissance n'a pas été inclusive. La pauvreté est restée à un niveau élevé, 53,5 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2017 (AEO, 2018; RNB par habitant 1.620 \$ internes, PPP-2017), bien que le taux de pauvreté ait diminué depuis 61,7 % en 2006 58,7 % en 2011 à 53,5 % en 2017. De plus, les inégalités continuent de se creuser, l'indice de Gini passant de 0,380 en 2015 à 0,431 en 2018 (HDR, 2020). 55,1 % vivent sous le seuil de pauvreté national et 49,8 % sous le seuil de pauvreté monétaire de 1,90 USD par jour en PPA. En outre, la profondeur et la gravité de la pauvreté se sont aggravées, environ 80 % de la population risquant désormais de tomber en dessous du seuil de pauvreté. Le taux d'extrême pauvreté (49,2 %) au Togo était presque le double du taux de pauvreté au Ghana (25,2 %).

En outre, il y avait une variation alarmante de la pauvreté entre les zones dites en pointe et en retard du Togo. Dans les campagnes, le taux de pauvreté rurale est passé de 73,4 % à 68,9 % entre 2011 et 2015, alors qu'il montait dans les centres urbains. Cependant, ce renversement

de tendance doit être lié à l'exode rural, selon une publication de la <u>Banque mondiale</u> sur la concentration géographique du bien-être, publiée en novembre 2017. La pauvreté dans l'extrême nord du Togo était jusqu'à trois fois plus élevée qu'au sud. De plus, près de la moitié des Togolais n'avaient ni accès à l'eau potable par canalisation (40 %, 2016) ni à l'électricité 48 % (2017) ou à l'assainissement (50 %, 2015), et le pays n'avait qu'un médecin pour 14.500 habitants (AEO , 2020, aucune mise à jour des chiffres individuels disponible, à compter d'octobre 2020).



Outre les inégalités régionales, l'inégalité des revenus entre les ménages augmentait. Le <u>coefficient de Gini</u> pour le Togo est passé de 0,34 en 2013 à 0,43 en 2018 à l'échelle nationale (HDR, 2020). L'exode rural s'est poursuivi. Environ 40 % de la population vit en zone urbaine, soit une augmentation de 160 % entre 1990 et 2014 (AEO Togo, 2020). L'inégalité est plus prononcée dans les centres urbains qu'à la campagne. Le chômage et le sous-emploi urbains persistent, avec environ 33 % de la population urbaine soit au chômage soit sous-employée. Les taux de chômage officiels de 1,8 % (HDR, 2018) sont discutables (voir Q10.1).

La discrimination à l'égard des femmes est répandue, mais diminue progressivement (voir Q10.2, « Égalité des chances »). Les chiffres disponibles concernant la prévalence du VIH ne sont que des estimations, ils variaient de 2,3 % à 3,6 % des adultes âgés de 15 à 49 ans en 2001, passant de 1,4 % à 2,3 % des adultes en 2018 (WDI, 2018 ; index mundi, 2020). Cette diminution est en partie attribuable à l'introduction d'un traitement antirétroviral gratuit en novembre 2008.

L'économie de subsistance dans les zones rurales, le potentiel du secteur informel dans les zones urbaines et les envois de fonds des Togolais expatriés (voir Q17.1) ont contribué à éviter une crise plus grave. Enfin et surtout, les citoyens togolais manquent d'une liberté de choix adéquate et d'une politique de décentralisation efficace comprenant une réelle décentralisation des pouvoirs et des ressources.

La pandémie COVID-19 a eu un effet perceptible sur le niveau d'exclusion sociale, notamment des personnes employées dans le secteur informel. La pandémie pourrait anéantir les quatre cinquièmes de la croissance prévue du Togo en 2020 selon un rapport de la Banque

mondiale. Environ 62 % des emplois sont à risque, 49 % dans le secteur des services et 13 % dans le secteur industriel. Les petites et moyennes entreprises ont été particulièrement touchées. Les taux de pauvreté, les inégalités et le développement humain seront très probablement encore aggravés. Pour 2020, le déficit budgétaire et le déficit de financement de la balance des paiements devraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie. Les projections de croissance pour 2020 ont été abaissées de 5,5 % à 3 %. Afin de contrer les effets négatifs sur les pauvres et les vulnérables, la Financière Africaine de Micro-Projets (FINAM), première société anonyme de microfinance, s'est lancée dans la digitalisation de ses services en créant « Finam Mobile » en réponse à la crise Covid. L'application permet de gérer son compte à la maison, y compris d'effectuer des dépôts et des retraits à partir du 11 septembre 2020.

Q7 | Organisation du marché et de la concurrence

Q7.1 | Concurrence basée sur le marché

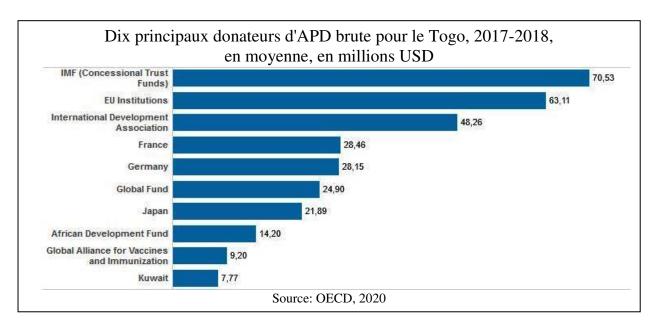
4

Autrefois appelés par euphémisme la « Suisse de l'Afrique de l'Ouest », le Togo s'efforce aujourd'hui de passer d'un État à faible revenu et fragile à une économie émergente. Pourtant, le Togo n'a toujours pas les bases d'une concurrence crédible fondée sur le marché et d'une bonne gouvernance, bien qu'il y ait eu des améliorations indéniables. Selon la plus récente enquête nationale auprès des entreprises réalisée par l'Institut national de la statistique (INSEED) en janvier et mars 2018, publiée le 24 juin 2019, plus de 85 % des entreprises au Togo opèrent dans le secteur informel. La région de Lomé accueillait de loin le plus d'entreprises (63,4 %), la région du Plateau suivait de loin (10,1 %), la région maritime (hors de Grand Lomé) (8,3 %), Kara (6,8 %)), la région du Centre (6 %) et la région des Savanes (5,4 %).

De plus, il y a plusieurs signes d'un commerce transfrontalier irrégulier florissant, sarcastiquement étiqueté « état-entrepôt » par rapport au Bénin voisin, qui participe également de ce commerce lucratif de longue date au-delà de la frontière verte, notamment en voitures d'occasion, importées d'Europe, principalement avec destination pour le marché Nigerian. Les exportations d'or africaines illicites ont également été documentées le 29 mai 2019. Bien qu'au Togo, il n'y ait pratiquement pas de production d'or domestique, il a été répertorié comme la septième plus grande source d'exportation d'or vers les <u>Émirats arabes unis</u> (EAU). Cela indique d'importants mouvements transfrontaliers illicites d'or, probablement du Ghana, une source clé d'or pour les EAU, y compris l'exploitation minière illégale.

	2016	2017	2018
let ODA (USD million)	168,2	344,4	296,4
Net ODA/GNI (%)	3,8	7,2	5,6
Gross ODA (USD million)	200,7	385,0	333,6
Bilateral share (gross ODA) (%)	34,7	22,2	35,7
Total net receipts (USD million)	152,1	380,4	356,4
or reference			
	2016	2017	2018
Population (million)	7,5	7,7	7,9
GNI per capita (Atlas USD)	610,0	590,0	650,0

Le 20 août 2019, le président Nigerian Muhammadu Buhari a de façon inattendue fermé les frontières du Nigeria et suspendu les importations et les exportations à travers toutes les frontières terrestres du Nigeria. Son objectif principal était d'arrêter le commerce informel rampant et la contrebande en provenance du Togo et du Bénin à travers les frontières notoirement poreuses. Peu avant cela, le 24 juin, le gouvernement Nigerian avait averti le Ghana et le Togo de cesser d'attaquer les commerçants Nigerians dans leur pays, qui avaient été maltraités en raison d'accusations de concurrence déloyale et d'infraction à la loi. La « fermeture partielle » (l'exportation maritime, par exemple de pétrole brut, a été exclue) a été considérée comme un signe d'alerte précoce contre l'optimisme concernant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). La fermeture, sans calendrier pour la réouverture des frontières, a non seulement eu des effets dévastateurs sur le Bénin et le Togo voisins principaux exportateurs de denrées alimentaires vers le Nigeria - mais a également fait grimper les prix des produits de base tels que le riz sur les marchés du Nigeria. C'était particulièrement difficile pour les producteurs de tomates du Togo et leurs clients Nigerians, car les tomates pourrissaient pendant le transport à la frontière.



Le Togo reste dépendant de l'aide au développement. Il a fluctué (en millions de dollars courants) entre 258,2 en 1990, 165,0 en 2017 et 296,4 en 2018 (OCDE, 2020). L'Europe (UE, France, Allemagne) est de loin le plus grand fournisseur d'aide au développement, à côté de la Chine. Le 22 juin 2017, l'UE, la France et l'Allemagne ont convenu à Lomé d'harmoniser leur aide au Togo qui s'élevait à environ 715 millions d'euros au total pour la période 2014-2020. De ce fait, l'Europe est restée le principal partenaire de la coopération au développement avec le Togo. Cependant, la Chine emboîte le pas. Le Togo entretient de bonnes relations de longue date avec la Chine depuis 1972. L'aide sino-togolaise s'est concentrée ces dernières années sur de grands projets d'infrastructures prestigieux, comme le stade de Kégue et le nouvel aéroport international de Lomé, le nouveau parlement au nord de Lomé et le grand contournement route, reliant le port à l'est de Lomé directement à la frontière ghanéenne à Noépé à l'ouest. Le port en eau profonde de Lomé est un « point d'ancrage » dans l'ambitieuse « Initiative de la Ceinture et de la Route » (BRI) de la Chine en Afrique de l'Ouest.

Dans l'indice de la liberté du commerce et des affaires de la Banque mondiale 2020, basé sur les réglementations commerciales dans 190 économies, les meilleurs améliorateurs étaient le Togo [rang 97 sur 190 (la Somalie en bas) ; changement du score DB 7,0, score DB 62,3], aux côtés de <u>l'Arabie saoudite</u>, de la <u>Jordanie</u>, de <u>Bahreïn</u>, du <u>Tadjikistan</u>, du <u>Pakistan</u>, du <u>Koweït</u>, de la Chine, de <u>l'Inde</u> et du Nigeria. Cependant, le « <u>Doing Business Index</u> » de la BM a été sévèrement critiqué en 2020 en raison de son prétendu biais politique et méthodologique (libre-échange). Plus les réglementations sont réduites, meilleur est le classement d'un pays.

Par conséquent, le 27 août 2020, la Banque mondiale a annoncé qu'elle suspendrait le « Rapport Doing Business » pour irrégularités dans les données, jusqu'à ce qu'elle procède à un examen et à un audit. L'arrêt du rapport a été salué par les syndicats, les universitaires et les groupes de défense des droits de l'homme. En fait, le « Rapport Doing Business » a sapé le progrès social et favorisé les inégalités. Depuis son lancement en 2003, il a suscité l'indignation pour son parti-pris anti-réglementation. Inspiré de « l'Index of Economic Freedom » de la conservatrice Heritage Foundation, le rapport a encouragé les pays à participer à « l'expérience de déréglementation », notamment des réductions de la protection de l'emploi, des cotisations de sécurité sociale plus faibles (dénommées « taxe sur le travail ») et une moindre fiscalité des entreprises. Ainsi, un pays se classe mieux lorsque ses cotisations de sécurité sociale sont faibles, c'est-à-dire lorsque les salariés perçoivent des prestations de protection sociale moindres pour leur famille et prennent leur retraite avec de faibles pensions. Les pays obtiennent également de meilleurs classements si l'impôt sur les sociétés est faible, peu importe si cela va générer davantage d'inégalités et priver de ressources pour le développement national durable.

La liberté économique du Togo, telle que mesurée par l'indice de liberté économique 2019 de la Heritage Foundation, s'est également améliorée, mais seulement légèrement, de 2,5 points à 50,3. Cela est dû à l'amélioration de la santé budgétaire et à la hausse des scores de la charge fiscale et des droits de propriété. Pourtant, l'économie du Togo se classe toujours dans les derniers rangs (158e plus libre) de l'indice de 2019, et son score global était inférieur aux moyennes régionales et mondiales. En bref, la liberté économique du Togo est également restée avec le statut global de « principalement non libre ».

En résumé, l'environnement politique et administratif du Togo constituait un obstacle à la croissance de l'investissement privé direct et des activités du secteur privé. Une réforme en profondeur a été empêchée par des intérêts particuliers, un manque de transparence administrative et judiciaire et une corruption généralisée.

Q7.2 | Politique anti-monopole

6

Les secteurs-clés de l'économie, notamment le système bancaire, le coton et le secteur des phosphates, sont toujours entre les mains de quelques individus ou parastatales. Le secteur de l'électricité est toujours caractérisé par des coûts élevés et une pénétration limitée. La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), créée en 1963, est une société monopolistique d'État qui fournit de l'électricité à environ 166.000 clients (CEET 2018). Depuis 1999, il est lié au West African Power Pool (WAPP). Le CEET est principalement une société de distribution, achetant 50 % de son électricité à la société publique mixte Bénin / Togo de production et de transport d'électricité (Communauté électrique du Bénin, CEB) et 50% à ContourGlobal, un producteur privé d'électricité.

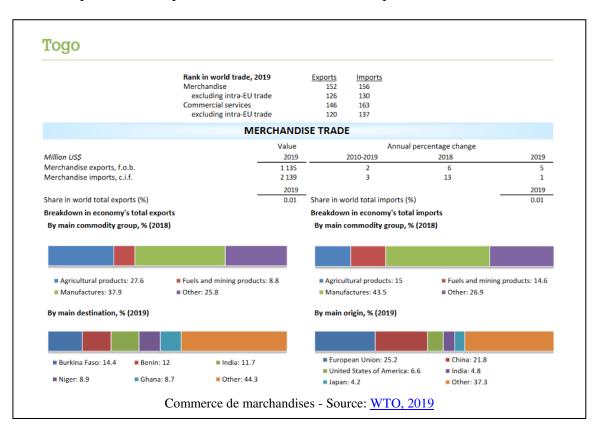
28

La privatisation des banques publiques a encore été retardée (voir « Système bancaire »). Les réformes des secteurs des mines, des télécommunications et de l'énergie ont progressé lentement sous la résistance des intérêts particuliers. L'industrie minière a le potentiel de devenir l'un des plus grands secteurs économiques du Togo, le pays étant le quatrième producteur mondial de phosphate. La production de phosphate, la principale industrie d'exportation, qui avait été nationalisée sous feu Eyadéma Gnassingbé (le père de Faure) en 1974, a été stimulée en 2017 par l'achèvement d'un projet de 1,4 milliard de dollars US visant à extraire 5 millions de tonnes par an de phosphate naturel. La production a été gérée par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT), une entreprise publique-privée (60 % d'État et 40 % privée), complétée par la construction d'une usine d'acide phosphorique et d'engrais, construite par Elenilto, une société minière israélienne. Cependant, le SNPT a apparemment sous-performé en raison d'une corruption à grande échelle (voir Q15.3).

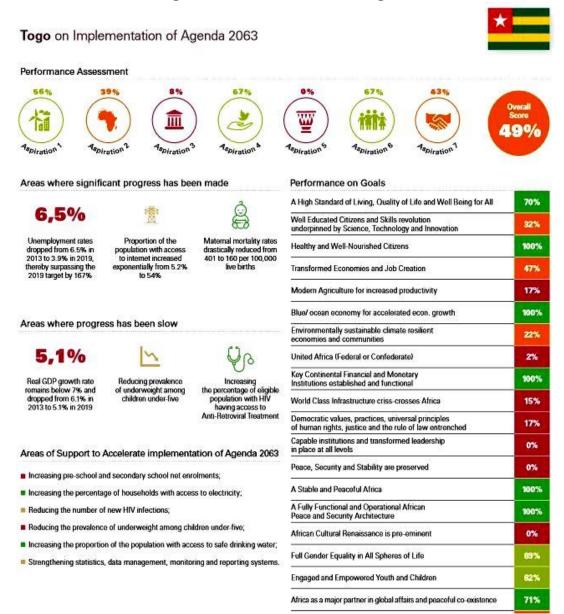
Q7.3 | Libéralisation du commerce extérieur

6

Les principales exportations agricoles du Togo sont le coton, le cacao et le café. Ces exportations génèrent environ 40 % des recettes d'exportation, le coton étant la culture commerciale la plus importante. La production de coton a augmenté de 17 % en 2018/19, à 137.000 tonnes. La production cotonnière de la campagne 2019-2020 a donné un rendement médiocre de 116.000 tonnes, contre 150.000 tonnes prévues, selon la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). Une augmentation de la superficie des terres cultivées déclenchée par les efforts du gouvernement pour accroître l'efficacité dans ce secteur par le service de vulgarisation propageant les meilleures pratiques et une meilleure coordination des producteurs est censée entraîner une croissance de la production de coton, bien que les prix du coton seront probablement plus bas dans la saison 2020-21 qu'en 2019.



Le Togo sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063



Source: First continental report on the implementation of agenda 2063, NEPAD, 2020

De plus, le Togo fait parties des plus grandes producteurs mondiaux de phosphate. Les réexportations sont également importantes, car le Togo est l'une des plus importantes économies de transit d'Afrique de l'Ouest, avec le Bénin et le Nigeria voisin. Le commerce extérieur est donc déterminant pour l'économie togolaise. La valeur combinée des exportations et des importations du commerce dit d'entrepôt (transit légal et principalement réexportation / contrebande illégales combinées) représentait 105 % du PIB (Heritage 2018 Index of Economic Freedom). Il se composait principalement de produits pétroliers (du Nigeria), de coton du Burkina Faso et de voitures d'occasion (d'Europe). Le commerce d'entrepôt non-officiel a contribué à une culture de corruption et d'évasion fiscale.

En 2015, le Togo a ratifié l'accord de libre-échange de l'<u>OMC</u>, un tiers des <u>PMA</u> ayant désormais signé le traité. Le Togo compte quatre <u>zones franches d'exportation</u> (ZFE) ; trois à Lomé et un à <u>Kara</u>, géré par la société SAZOF. La ZFE de Lomé a été créée en 1989 dans le but de promouvoir le commerce extérieur et d'attirer les investissements en accordant des avantages et des privilèges (fiscaux, financiers et administratifs) pour encourager les

entreprises participantes à accroître l'emploi et la valeur ajoutée dans le pays. La liberté du commerce a obtenu de meilleurs résultats avec 67,2 sur 100 points, contre une liberté d'investissement et financière de 65,0 et 30,0 respectivement, selon l'indice 2018 de la liberté économique de la Heritage Foundation.

La liberté économique, telle que mesurée par l'indice de liberté économique 2019 de la Heritage Foundation, s'est légèrement améliorée de 2,5 points à 50,3. Cela était dû à l'amélioration de la santé fiscale et à la hausse des scores de la charge fiscale et des droits de propriété. Pourtant, l'économie du Togo se classe toujours en bas (le 158e plus libre) de l'indice de 2019, et son score global était inférieur aux moyennes régionales et mondiales. En bref, la liberté économique du Togo est également restée avec le statut global de « presque non-libre ». Cependant, selon les derniers Indicateurs Doing Business, le Togo s'est classé parmi les pays les plus réformateurs au monde, bien qu'il soit resté bien en deçà de celui de ses pairs régionaux de l'UEMOA. Cela pourrait limiter la capacité du Togo à attirer suffisamment d' investissements directs étrangers (IDE), ce qui pourrait inciter le gouvernement à recourir à nouveau au développement des infrastructures financées par la dette.

La <u>Zone de libre-échange continentale africaine</u> (ZLECA) qui avait été signée par le Togo en mars 2018 a été ratifiée le 9 janvier 2019 et déposée le 2 avril 2019. C'était un élément clé de l'ambitieux « <u>Agenda 2063</u> » de l'UA et avait été annoncé comme un jalon pour l'intégration régionale et l'unité continentale, menant finalement à une future <u>Communauté économique africaine</u> (AEC).

La Chine, l'un des principaux partenaires à l'exportation du Togo, envisageait d'utiliser le port en eau profonde de Lomé comme plaque tournante de l'Initiative de la Ceinture et de la Route (BRI) en Afrique de l'Ouest. Les relations traditionnellement étroites entre la Chine et le Togo ont été renforcées lorsqu'un groupe togolais de suivi du précédent Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC, 2018) s'est rendu à Pékin le 26 juin 2019, pour suivre les partenariats et les investissements potentiels. Le siège de la China Road and Bridge Corporation présentait un intérêt particulier, car ce groupe de construction avait tenu à gérer le projet de corridor de transport du Togo relevant du plan de développement national du Togo. Il est centré sur la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer de transport lourd d'environ 760 km, en combinaison avec des mises à niveau des infrastructures routières et de télécommunication, s'étendant du port de Lomé au poste frontière nord de Cinkasse aux frontières avec le Burkina Faso et le Ghana. Le seul chemin de fer existant, mais désuet, qui a terminé à Blitta, à quelque 400 km au sud de Cinkasse, a cessé ses activités au milieu de 1990. Le nouveau chemin de fer complétera la ligne principale Tema - Ouagadougou au Ghana / Burkina Faso, voisin auquel il constituera en fait une alternative moderne et plus performante, reliant les ports maritimes du Golfe du Bénin à l'arrière-pays. Auparavant, le 24 avril 2019, le président Gnassingbé avait inauguré le nouveau centre de services administratifs pour les ministères de l'Éducation, de la Santé et de l'Agriculture dans la région de Lomé II, près du nouveau bureau présidentiel, construit par le Shanghai Construction Group pour environ 31 \$ US. m.

Du 13 au 14 juin 2019, le premier Forum économique Togo-UE, labellisé « Le Rendez-vous des opportunités » s'était tenu à Lomé, afin de mobiliser des niveaux plus élevés d'investissement privé dans les secteurs prioritaires au Togo. À la fin de l'année (3.12.), L'UE a décaissé 17 millions d'euros pour l'année en cours dans le cadre de la subvention de l'UE de 33 millions d'euros pour 2019-2020 pour soutenir le PND.

Suivant le premier axe de son <u>plan de développement national</u> (2018-2020, PND) pour faire de la nation un hub logistique dans le <u>Golfe de Guinée</u> et un centre d'affaires de premier ordre en Afrique de l'Ouest, Lomé a confirmé le 15 mai 2019 l'adhésion du pays à <u>l'international convention de transport maritime</u> (STCW) qu'elle avait déjà signée à Londres le 9 avril 1965. En raison de la menace croissante de piraterie et du trafic de drogue et de la pêche illégale dans le Golfe de Guinée, l'UE a promis le cofinancement de sécurité à hauteur de 155 m € (173 m \$ US) lors de la réunion des acteurs maritimes de la CEDEAO dans la capitale Nigeriane, <u>Abuja</u>, le 8 mai 2019. Le 4 novembre, un gros pétrolier « Elka Aristotle » (94.143 t DWT) battant pavillon grec, avait été attaqué à environ 18 km des Togolais du port de Lomé par des pirates armés qui ont pris quatre membres d'équipage en otages et en ont blessé un.

Le 1er décembre 2020, <u>l'Assemblée nationale</u> a adopté une loi autorisant l'État togolais à ratifier le traité de 2015 pour adhérer à l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). Un mois avant (4 novembre), le Togo avait ratifié une autre convention avec le Bénin voisin sur le statut du <u>Mono</u>-fleuve et la création de l'Autorité du Mono-Bassin qui avait déjà été signée le 30 décembre 2014 à Cotonou.

Q7.4 | Système bancaire

6

Le système bancaire togolais s'est détérioré depuis le début des années 1990 en raison de l'implication non-professionnelle du gouvernement dans les décisions de prêt et de banque. En conséquence, le FMI a demandé depuis 2007 une réforme du secteur bancaire, y compris la privatisation des banques publiques et une augmentation de la capitalisation des banques. Le système a ensuite été soumis au contrôle de l'UEMOA. Plus de 30 % des prêts émis par ces banques ont été considérés comme non-performants et mis à rude épreuve par les créances douteuses des entreprises parapubliques. Le gouvernement voulait privatiser les banques publiques d'ici fin 2010. L'appel du FMI à la privatisation des deux banques publiques restantes, la Banque du commerce et de l'industrie (BTCI) et l'Union des banques togolaises (UTB), qui avait été opposé par le gouvernement pendant des années, a finalement été écouté par l'Assemblée nationale le 16 novembre 2018, en autorisant la privatisation. Cependant, le gouvernement a prolongé encore plus la date limite de soumission des offres pour la privatisation de BTCI et UTB. La nouvelle date limite des soumissions a été reportée au 6 décembre 2019. Les deux banques, qui devaient initialement fusionner, doivent désormais ouvrir leur capital de 85 à 90 %. KPMG Côte d'Ivoire, l'une des quatre grandes organisations comptables mondiales, soutenait le processus de privatisation. En octobre 2020, cinq candidats potentiels avaient été sélectionnés pour le rachat des banques. La sélection se fera en un seul lot. Ralenti par la pandémie de Covid-19, le processus de vente des deux banques publiques avait été relancé par la Commission de privatisation dirigée par le ministre des Finances, Sani Yaya, avec l'ouverture de la « data room ». Il appartenait aux candidats préqualifiés de faire leurs offres maintenant.

En plus des banques institutionnelles formelles, le système de microfinance (systèmes financiers décentralisés, SFD) et les systèmes africains traditionnels d'épargne et de crédit informels (tontines, appelées *Adakavi* au Togo) jouent un rôle important, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME), notamment dans le secteur informel. La PME a été aidée par le Fonds africain de garantie (AF Afrique de l'Ouest) qui a déclaré en juillet 2018 d'aider la PME à accéder à des crédits bancaires à hauteur de 150 millions de dollars pour les cinq prochaines années, en fournissant des garanties de 75 millions de dollars pour les banques et autres institutions financières au Togo. De plus, en août 2018, l'Association

professionnelle des systèmes financiers décentralisés au Togo (APSFD-Togo) a été fondée dans le but d'aider le gouvernement à mettre fin à la pratique de la microfinance illégale. Les tontines mutuelles comptaient environ 2,4 millions de bénéficiaires à la fin de juin 2018 (BCEAO, 2018; aucune mise à jour disponible, en octobre 2020). Ces bénéficiaires comprenaient 660.000 femmes et 86.000 entrepreneurs du secteur formel (APIM, 2015; AFD 2016 ; AEO -Togo, 2016). Dans le système de microfinance, d'épargne et de crédit, l'épargne globale s'est élevée à 249 millions USD et les crédits à environ 207 millions USD, soit 12 % de l'épargne collectée par l'ensemble des institutions financières. Malgré le grand nombre de SFD, le secteur reste concentré dans quelques réseaux coopératifs. Le plus grand de ces réseaux est « l'Organisation faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo » (FUCEC Togo) et les « Femmes et associations pour un gain à la fois économique et social » (WAGES), qui représentaient environ 70 % du marché. En septembre 2018, la Financière Africaine de Micro-Projets (FINAM), première société anonyme de microfinance, fondée en 2015, a lancé la première édition de sa campagne 1.000 micro-projets de lutte contre le chômage des jeunes. Celles-ci peuvent bénéficier, sans dépôt préalable, mais avec de simples garanties des membres de la FINAM, des prêts jusqu'à 600.000 F CFA pour la réalisation de leurs micro-projets. Le 11 septembre 2020, la FINAM s'est lancée dans la digitalisation de ses services en créant « Finam Mobile » en réponse à la crise Covid. L'application permet de gérer votre compte à domicile, y compris d'effectuer des dépôts et des retraits.

Le 21 octobre 2019, le ministre de l'Économie et des Finances, <u>Sani Yaya</u>, a déploré les structures d'investissement à haut risque opérant illégalement au Togo et leur a ordonné de cesser immédiatement leurs activités. Selon lui, ces structures de collecte de fonds collectent irrégulièrement des fonds du public contre des actions ou des titres d'investissement en promettant des rendements allant jusqu'à 360 % de la participation initiale et des taux d'intérêt annuels d'environ 90 % sur les investissements. Ils jettent une lumière accablante sur les 200 initiatives formelles de microfinance, avec env. 500 points de service dans tout le pays. Ces initiatives ont été soutenues par l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Togo (APIM-Togo) qui a été créée en 2004 pour promouvoir le développement de l'industrie de la microfinance au Togo. En octobre, le gouvernement a interdit 7 structures de microfinance.

Selon les données disponibles, le secteur bancaire n'a pas encore été touché par une crise du crédit en raison de prêts non performants de clients qui ne respectent pas leurs engagements de remboursement en raison de la crise Corona.

Q8 | Stabilité des devises et des prix

Q8.1 | Politique anti-inflation / forex

8

La hausse des prix à la consommation est restée faible, allant de 0,4 % en octobre 2019 à 2,7 % en juin 2020, en raison des effets économiques de la crise Corona.

Le <u>Franc CFA ouest-africain</u> est indexé sur l'euro au taux de 657,88 F CFA à 1 €. L'intégration dans la zone franc se justifie encore principalement pour des raisons politiques plutôt qu'économiques. Selon une enquête d'Afrobaromètre sur la monnaie F CFA très critiquée, publiée le 13 février 2019, deux Togolais sur trois estiment que le CFA devrait être remplacé. 66 % ont répondu que « la monnaie profite plus à la France qu'aux membres de la zone franc comme le Togo ». Les plus riches et les plus éduqués parmi les enquêtés étaient les plus hostiles à la monnaie néocoloniale (73 %).

Ainsi, les huit nations ouest-africaines de l'UEMOA, ont adopté lors d'une réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en novembre 2019 une proposition de retrait de leurs réserves de devises de la banque centrale française. La proposition a suscité des réactions controversées. Elle était le résultat de la controverse de longue date sur le Franc CFA mal adapté et de plus en plus anachronique, sévèrement condamné comme héritage néocolonial par des (anciens) responsables africains de renommée internationale et les critiques du Franc CFA, y compris le Togolais Kako Nubukpo, ex officier à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et ancien ministre. Déjà en juillet 2019, les dirigeants de la sous-région avaient adopté une proposition visant à introduire une monnaie unique, labellisée « ECO », initialement restreinte à la zone monétaire ouest-africaine (ZMAO), pour l'ensemble de la région ASS d'ici 2020. Dans la première phase, les pays ayant leur propre monnaie (Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone) vont lancer l'ECO. Dans une deuxième phase, les huit pays membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) qui ont en commun le Franc CFA (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Togo, Niger, Bénin et Guinée-Bissau) suivraient. Même si ces huit pays d'Afrique de l'Ouest avaient accédé à l'indépendance, il y a des années, ils ont continué à acquérir leurs réserves de change auprès de la banque centrale française. Maintenant, ils ont décidé de dévouer les réserves à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, basée au Sénégal. Le Ghana, qui avait exprimé sa détermination à adhérer à l'ECO le 29 décembre 2019, bien qu'il n'appartienne pas à la zone CFA, mais ait sa propre monnaie le cedi, a exhorté les membres de l'union monétaire à abandonner un ancrage prévu pour l'euro. Le Nigeria, de loin le plus grand acteur de la CEDEAO, a également manifesté son intérêt à y adhérer, mais seulement si l'indépendance économique et monétaire était garantie. En septembre 2020, Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, a annoncé la décision de la 57e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO de procéder à la mise en œuvre de l'ECO « d'ici trois à cinq ans ».

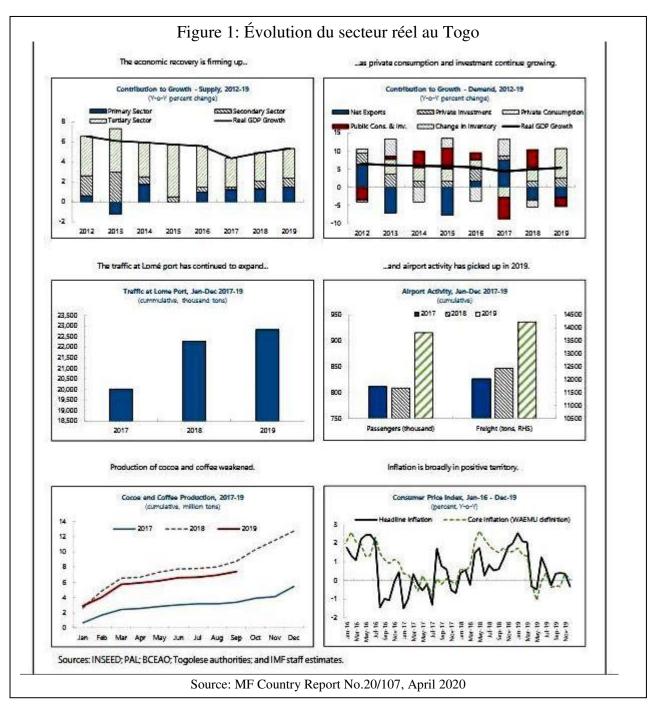
Le sujet controversé était susceptible d'être traité sur le successeur longtemps retardé de <u>l'Accord de Cotonou</u> entre l'UE et la communauté d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (<u>ACP</u>). À la veille de la pandémie à la mi-février, les équipes de négociation de l'UE et des ACP, dirigées par la commissaire aux partenariats internationaux de l'UE, <u>Jutta Urpilainen</u> et le ministre togolais des affaires étrangères, <u>Robert Dussey</u>, ont convenu de prolonger l'accord existant jusqu'en décembre 2020.

Q8.2 | Macrostabilité ficale

7

Par le passé, le gouvernement a mené une politique monétaire et budgétaire axée sur la stabilité. Selon le <u>FMI</u>, le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire ne dépassant pas 3 % du PIB. Pour 2020, le déficit budgétaire et le déficit de financement de la balance des paiements devraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie. Début avril, un groupe de travail conjoint sur la pandémie a été créé, composé de 5.000 officiers des forces de défense et de sécurité ; création de laboratoires mobiles pour le dépistage et les tests dans tout le pays ; l'équipement des centres de traitement, l'amélioration de la disponibilité des médicaments et le lancement d'un vaste programme de réhabilitation des hôpitaux et de dotation des centres de santé d'une infrastructure standard pour dépister et traiter les personnes atteintes de Covid-19. Les importations de matériel médical et d'autres produits utilisés exclusivement dans la lutte contre Covid-10 étaient exonérées de taxes et de droits. Les coûts estimés d'un plan de santé

total en plusieurs phases s'élevaient à 110 milliards F CFA (187 millions USD ; 3,3 % du PIB), dont 20,8 milliards F CFA (34 millions USD, 0,6 % du PIB) pour la réponse immédiate Covid-19 et le reste pour le renforcement du système de santé.



Cependant, l'assainissement budgétaire et la réduction de la dette publique se sont poursuivis en 2019. Des réformes sont en cours pour stimuler la mobilisation des ressources nationales, renforcer le système de la gestion financière personnelle (GFP) et améliorer l'environnement des affaires. Les projections de croissance pour 2020 ont été abaissées de 5,5 % à 3 %. Le déficit budgétaire devrait se creuser, passant d'une projection initiale de 1,9 % du PIB à 3,6 %, en raison de l'augmentation des dépenses de santé et de la perte de revenu. La balance des paiements a montré un déficit de financement de 1,7 % du PIB. Le gouvernement a demandé en 2020 une augmentation de l'accès de 48,7 % du quota (71,49 \$ millions de DTS) pour répondre au besoin de financement urgent découlant de son plan de contrôle de la propagation

du COVID-19 et d'atténuation de ses implications économiques. Par ailleurs, les autorités de l'UEMOA (WAEMU) ont prolongé d'un an la période de cinq ans, initiée en 2018 pour le passage aux exigences prudentielles bancaires de Bâle II / III. En particulier, le ratio d'adéquation des fonds propres réglementaires restera inchangé à fin 2020 par rapport à son niveau de 9,2 % en 2019, avant d'augmenter progressivement à 11,5 % d'ici 2023 au lieu de 2022 comme initialement prévu. Le 21 mars, la BCEAO avait déjà annoncé : (i) l'extension du cadre de garantie pour accéder au refinancement de la banque centrale pour inclure des prêts bancaires à 1.700 entreprises privées préqualifiées ; (ii) un cadre invitant les banques à répondre aux demandes des entreprises ayant des difficultés de remboursement liées au COVID-19 de reporter à un service de la dette renouvelable de 3 mois.

Le 24 octobre 2020, le Togo est entré pour la première fois sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (<u>UMOA</u>), pour la première sortie du dernier semestre 2020. Le pays a collecté 27,5 milliards de Francs CFA auprès d'investisseurs, selon l'Agence UMOA. L'opération a consisté en une émission simultanée d'Obligations du Trésor Assimilables (OAT) d'une maturité de 5 et 7 ans, levées 27,5 milliards F CFA. Aux taux d'intérêt annuels respectifs de 6,4 % et 6,5 %, l'OAT à 5 ans a collecté 3,3 milliards de Francs CFA, la dernière maturité de 7 ans ayant conservé 24,2 milliards de Francs CFA. Pour le 4ème trimestre, le Togo prévoit de mobiliser 60 milliards de francs CFA auprès des investisseurs de la zone UMOA. Le pays a déjà collecté 573,43 milliards de francs CFA sur le marché financier régional pour les trois premiers trimestres de l'année.

Le rôle du secteur privé dans la stimulation de la croissance économique a été éclipsé par l'augmentation des inégalités individuelles et régionales ainsi que par la dégradation de l'environnement, qui ont plus que compensé la croissance économique (voir « environnement » Q12.1). Dans l'ensemble, l'économie et le budget du gouvernement restent volatils et sujets aux chocs extérieurs. Le 18 décembre 2020, le Parlement a voté la loi de finances pour 2021. Selon les prévisions, le budget 2021 sera équilibré en ressources avec des dépenses à 1.521,6 milliards FCFA, soit 2,84 milliards \$. Les recettes budgétaires s'élèvent à 839,6 milliards de F CFA (1,57 milliards de dollars), i.e. inférieures aux dépenses budgétaires de 1.120,4 milliards de Francs CFA (2,09 milliards de dollars), affichant un déficit budgétaire de 280,8 milliards de Francs CFA (524,78 millions de dollars). Le déficit représente 6,1 % du PIB et serait « entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie » selon le ministre des Finances, Sani Yaya. Le budget consacre 445,1 milliards de F CFA (831,83 millions de dollars) aux secteurs sociaux, en hausse de 10,8 % contre 401,7 milliards F CFA (750,73 millions USD) en 2020. 65,9 milliards F CFA (123,16 millions USD), soit 8,2 % du budget, sont alloués au secteur de l'eau, avec pour objectif d'atteindre un taux de service moyen d'au moins 80 % dans les zones urbaines et rurales. L'agriculture bénéficiera de 65,7 milliards de F CFA (122,78 millions de dollars), tandis que 77,9 milliards de Francs CFA (145,58 millions de dollars) seront réservés au secteur de la santé, soit 10 %, et l'éducation est allouée 195,5 milliards de Francs CFA (365,36 millions de dollars), soit 25,1 % de l'allocation du budget 2021.

Concernant l'énorme dette chinoise du Togo, <u>Pékin</u> a envisagé en septembre 2020 d'élargir les annulations de dette des banques chinoises pour certains pays africains sur les prêts sans intérêt dus à la fin de cette année. Cependant, le président Xi Jinping, qui lors d'un sommet sur la manière dont la Chine et l'Afrique pourraient combattre ensemble la pandémie de Covid-19, n'a pas précisé quels pays africains seraient exonérés ou combien de dette serait effacée.

Il n'y a pas encore de données disponibles sur la baisse probable des recettes de l'État en raison d'une contraction de l'activité économique intérieure liée au verrouillage ou d'une réduction de la demande mondiale et des recettes d'exportation limitées à cause du COVID-19. Pour 2020, le déficit budgétaire et le déficit de financement de la balance des paiements devraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie.

La Banque mondiale et le FMI ont envisagé un soutien supplémentaire pour contrer l'impact économique de la crise Corona. Le 29 avril, la Banque mondiale a approuvé un financement de 8,1 millions de dollars de <u>l'Association internationale de développement</u> (IDA) pour aider le Togo à combattre Covid-19 et à mieux répondre aux urgences de santé publique. La veille, la Banque mondiale avait déjà approuvé 273 millions USD de financement de l'IDA pour le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger pour faciliter l'accès aux services des personnes vulnérables (en particulier les femmes et les couches les plus pauvres de la société), à travers le Programme d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionales (WURI). Et le 3 avril, le FMI avait déjà autorisé un décaissement immédiat de 131,1 millions de dollars au Togo en lien avec l'achèvement de la 6e et dernière revue de la performance économique du pays dans le cadre du programme soutenu par l'accord de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Le décaissement a été quatre fois supérieur à ce qui avait été initialement prévu (35 millions USD) en raison des implications humaines et économiques de Covid-19.

Q9 | Propriété privée

Q9.1 | Droits de propriété

6

Le système judiciaire ne protège pas suffisamment la propriété privée. L'influence exercée par l'exécutif est trop forte. Les lois sur l'héritage et la protection de la propriété sont déficientes, notamment pour les femmes. Lorsqu'elles existent, elles ne sont pas appliquées de manière adéquate. Le nouveau code foncier de 2018 est destiné à vérifier cette évolution. Cependant, comme pour la plupart des lois, les contrats sont difficiles à appliquer. La réforme en cours du système judiciaire doit résoudre ces problèmes. En raison de l'état de quasi-anarchie dans de nombreux secteurs, il existe un marché noir substantiel pour les produits importés illégalement, principalement l'électronique, les logiciels informatiques et les cosmétiques.

Le problème d'un système foncier complexe dans lequel le droit coutumier traditionnel et le droit moderne coexistent et se concurrencent est exacerbé par la rareté des terres. Les réglementations foncières sont encore dominées par les lois coutumières traditionnelles africaines, réinterprétées par les chefs traditionnels et les autorités locales, souvent à leur avantage, notamment à la campagne. La plupart des contrats sur les terres agricoles sont encore verbaux. Les conflits fonciers sont extrêmement courants. 80 % des affaires judiciaires portent sur des questions foncières, selon la CVJR-Togo. Seulement environ 36 % des terres arables sont soumises à un régime foncier qui offre une sécurité à long terme. Les conflits fonciers et les fraudes concernant les terres vendues deux fois sont en augmentation constante. Selon un dicton répandu, les conflits fonciers sont la troisième cause de décès, derrière le paludisme et le VIH. Les droits de propriété sur la terre sont complexes (voir les autorités traditionnelles) en raison de la pluralité des droits légaux et des relations de pouvoir asymétriques (entre hommes et femmes, migrants et « premiers venus », anciens et jeunes). De plus, les régimes fonciers évoluent avec le temps en raison de l'impact historique de l'introduction des cultures de rente, de l'impact des projets publics (réinstallation, réserves

forestières, etc.) et de la privatisation contestée des terres par l'enregistrement des titres de propriété. Les agriculteurs pauvres, les migrants et les femmes qui n'ont pas de droits garantis en particulier, sont affectés négativement. La lutte contre <u>l'accaparement des terres</u> menace 25.000 ha au Togo, dont 53 cas de bail ou d'acquisitions de terres à grande échelle (Forum national sur l'accaparement des terres, FOPADESC 2018).

En août 2019, le gouvernement a exproprié plus de 10.000 hectares dans la vallée d'inondation de la <u>rivière Zio</u> (au Nord de Lomé) afin de protéger la population contre les effets néfastes des inondations récurrentes, telles qu'elles ont été vécues lors des fléaux de 2008, 2010, 2012. La zone avait déjà été classée « zone non-constructible » par le Plan directeur et urbanisme (PDU) de Lomé en 1981. Mais les populations avaient continué à y ériger des habitats précaires, sujets à des inondations récurrentes. En février 2018, le projet de développement rural de la plaine de Djagblé était en cours de réalisation sur 340 ha pour la production rizicole et horticole avec la création de 4.124 emplois.

Q9.2 | Entreprise privée

Togo

6

Un secteur limité de petites et moyennes entreprises couvre une plus grande partie des besoins de consommation quotidiennes des Togolais. Mais le secteur privé est principalement composé du secteur agricole, qui emploie 65 % de la main-d'œuvre du pays à la fois dans l'agriculture de subsistance et à petite échelle. Le secteur informel prévaut toujours, il fournit des emplois à plus de trois fois plus de travailleurs que le secteur formel (voir Q 7.1).

La protection des biens immobiliers est souvent controversée en raison du mélange de droit civil et traditionnel du Togo. L'enregistrement des propriétés reste difficile, malgré les réformes récentes, et les contrats sont difficiles à appliquer. Le système judiciaire manque de ressources et est fortement influencé par la présidence. La plupart des indices individuels, à l'exception de l'intégrité du gouvernement, ont augmenté selon l'indice 2020 de la liberté économique de la <u>Heritage Foundation</u> (voir tableau).

Togo: Indice de liberté économique, Heritage Foundation, 2020

OVERALL SCORE 54.1		WORLD RA	
RULE OF LAW		GOVERNMENT SIZE	
Property Rights	41.6 ^	Tax Burden	67.5 🗸
Judicial Effectiveness	31.7 ^	Government Spending	78.6 ^
Government Integrity	31.2 ^	Fiscal Health	59.4 ^
REGULATORY EFFICIENCY		OPEN MARKETS	
Business Freedom	55.0 ^	Trade Freedom	63.2 🗸
Labor Freedom	46.9 ^	Investment Freedom	65.0 —
Monetary Freedom	79.5 ^	Financial Freedom	30.0

Le 29 mai 2019, le gouvernement a adopté un projet de loi portant sur un nouveau code d'investissement pour « rendre le cadre juridique d'investissement du pays plus attrayant pour

les investisseurs ». Le nouveau code modifie le code des investissements de 2012 par des incitations proportionnelles à l'investissement (la réduction d'impôt varie en fonction de la taille de l'investissement ou de l'impact sur la création d'emplois) ; les incitations variant selon les zones d'exploitation des entreprises ; des taux d'exonération fixes des cotisations ainsi que des impôts indirects et directs sur une période de cinq ans. D'autres amendements portent sur le statut du siège des holdings, du siège régional d'une entreprise internationale ou de leurs centres opérationnels, destinés à favoriser la création d'emplois. Le nouveau code s'aligne sur les trois axes du plan national de développement (PND) 2018-2022.

Jusqu'à présent, le manque de transparence, de prévisibilité et les coûts de transaction informels élevés empêchent un <u>IDE</u> robuste. Le taux tarifaire moyen appliqué est de 11,4 %. Cependant, de multiples barrières non-tarifaires au commerce entravent le commerce extérieur. Néanmoins, l'indice 2020 de la liberté du commerce et des affaires s'est amélioré, principalement en raison des améliorations dans la création d'entreprise, la gestion des permis de construire, l'obtention d'électricité, l'enregistrement de la propriété et l'obtention de crédit (voir ci-dessus Q.7.1).

La réforme du code des investissements s'inspire des progrès du <u>Rwanda</u> au cours des dix dernières années à cet égard. Plusieurs délégations togolaises se sont rendues à <u>Kigali</u> pour en savoir plus sur les réformes réussies. Le président Faure Gnassingbé avait apparemment la vision d'être numéro un en Afrique de l'Ouest dans « Doing Business » report de la BM. Pour atteindre cet objectif, le Togo a déployé d'importants efforts de réforme dans les domaines de la création d'entreprise, de l'enregistrement des propriétés et de l'obtention de crédit (WB, 2020 : 9). Cependant, l'Indice de liberté économique 2020 de la Heritage Foundation a classé le Togo toujours parmi les pays « majoritairement non-libres » (rang 140 sur 100, score : 54,3, +3,8, voir Q7.1).

En ce qui concerne la pandémie COVID-19, le gouvernement ne prenait pas encore de participations dans des entreprises en difficulté ou ne nationalisait pas les entreprises pour éviter la faillite en raison de la crise Corona.

Q10 | Régime de protection

Q10.1 | Filet de sécurité sociale

4

Le système de protection sociale du Togo est sous-développé. Il n'est disponible que pour les employés du gouvernement et ceux employés dans le secteur formel. Le 9 octobre 2020, le gouvernement a annoncé que le salaire minimum togolais (SMIG garantit) pourrait prochainement être revu à la hausse. En vigueur depuis 2012, le SMIC, qui oscille autour de 35.000 à 38.000 F CFA (64,03 €), n'est pas toujours appliqué partout. Les travailleurs se plaignent régulièrement de conditions de travail précaire caractérisées par de mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité et le non-paiement du salaire minimum.

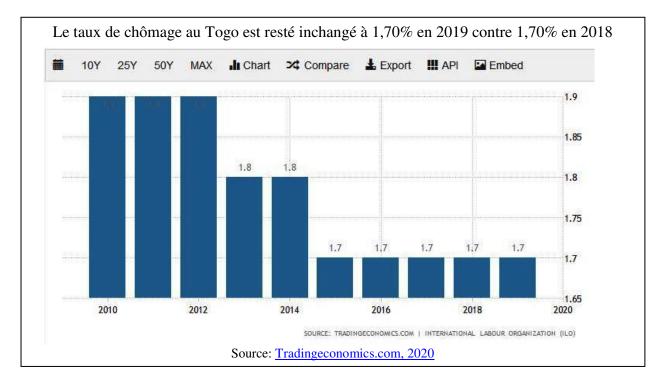
La crise du coronavirus a accéléré la mise en place d'un revenu de solidarité universel, appelé « *Novissi* » par le Fonds national de solidarité et économique en avril. Il s'agissait d'un moyen 100 % numérique qui a touché près de 570.000 pauvres méritants entre le 8 avril et le 6 juin 2020, date de la levée des couvre-feux au Grand Lomé et dans la <u>préfecture de Tchaoudjo</u>. Le programme a été étendu au canton rural de Soudou lorsque la circulation du coronavirus a entraîné une réduction drastique des activités. Pour soutenir les individus et les ménages qui avaient été touchés par la pandémie COVID-19, un programme de transfert d'espèces mobile a été introduit pour les travailleurs informels qui recevront directement par inscription mobile

une subvention de l'État d'au moins 30 % du salaire minimum, avec des paiements, allant de 10.500 millions F CFA (18 millions USD) à 20 000 millions F CFA (34 millions USD). Au 5 mai, 1,3 million de personnes s'étaient inscrites, dont 500.000 ont reçu un paiement « *Novissi* ». Sur la base des données du programme, 65 % des bénéficiaires sont des femmes. Le programme de transferts monétaires devait durer 3 mois pour un coût de 36 milliards F CFA (61 millions USD ; 1,1 % du PIB). Le programme « *Novissi* » a été révisé fin juin, l'éligibilité étant limitée aux travailleurs des districts spécifiques enregistrant un taux de contagion élevé. Au total, 1,4 millions de personnes s'étaient inscrites et près de 600.000 ont reçu un paiement « *Novissi* » pour un coût total de 11,4 milliards F CFA (19 millions USD ; 0,3 % du PIB) jusqu'à fin 2020.

Les femmes perçoivent une allocation mensuelle plus élevée (12.250 F CFA ou 18,60 €) que les hommes (10.500 F CFA ou 16 €). Au total, 11,3 Mrd. F CFA (17,2 M €) ont été distribués, financés par le Fonds National de Solidarité et de Relance Economique du Togo et par des partenaires d'aide, tels que l'Agence Française de Développement (AFD), et des dons privés. Il était versé deux fois par mois et principalement destiné aux personnes vivant du salaire journalier, sans sécurité sociale et affectées par une baisse d'activité, comme l'explique Cina Lawson, la ministre de l'Economie numérique. Le gouvernement entendait continuer sur cette voie, s'appuyant sur sa couverture par téléphone mobile pour avancer et voulait faire en sorte que chaque citoyen dispose de trois choses essentielles : une identité biométrique numérique, un téléphone portable et un compte bancaire mobile.

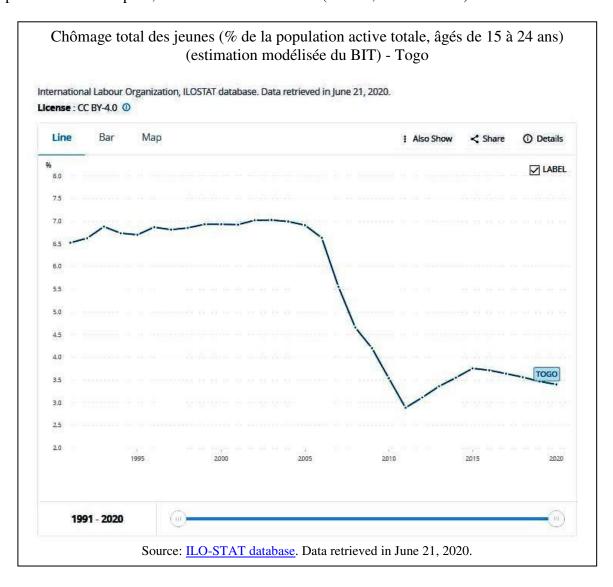
Cette mesure d'urgence innovante a été la première à être utilisée à cette échelle en <u>ASS</u> et pourrait inspirer d'autres programmes de revenu universel sur le continent. Des programmes similaires ont également été testés en <u>Afrique du Sud</u> et au <u>Kenya</u> ⁴.

Concernant le salaire minimum, le SMIG est à peine suffisant pour nourrir un individu pendant un mois, d'ailleurs, il ne s'applique qu'au secteur formel. Parmi la population économiquement active (85 %), seulement 9,3 % étaient employés dans le secteur formel. La majorité (51 %) était de petits agriculteurs, 39 % des travailleurs indépendants non-agricoles. Ces derniers représentaient 88.000 emplois, 67 % dans le secteur public et 33 % dans le secteur privé. Le Togo fait partie des 10 pays africains dans lesquels le secteur public représente moins de 5 % du total des employés (Indice Ibrahim-2020).



Selon les données officielles présentées par le gouvernement en 2020, le taux de chômage (officiel) se situait entre 1,7 % et 1,9 % au cours des dix dernières années (2010-2020, voir tableau). Celui des jeunes chômeurs (total, 15 à 24 ans) à environ 3,4 % en 2020 avant l'impact économique de la pandémie Corona. À titre de comparaison, la moyenne mondiale en 2020, basée sur 182 pays avant Corona, était de 15,90 % (WB; Global Economy.com). Cependant, le taux de sous-emploi est passé de 22,8 % (2011) à 24,9 % (2015; INSEED; aucune mit à jour disponible à partir de novembre 2020), soit un total d'au moins 28,3 % de chômeurs et de sous-employés, majoritairement les jeunes qui représentaient environ 35 % de la population.

Le gouvernement a tenté de contrecarrer cette tendance avec un succès limité en introduisant en 2011 un programme pour les sortants sans emploi. PROVONAT (Programme de Promotion du Volontariat au Togo), soutenu par le <u>PNUD</u> a été transféré en juin 2014 à l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT). Depuis 2011, plus de 43.000 candidats ont été enregistrés. Au total, 8.989 personnes, soit 4.610 femmes et 4.348 hommes, dont 31 personnes handicapées, ont été touchées en 2020 (ANVT, octobre 2020).



Les régimes de retraite au Togo ne garantissent pas aux bénéficiaires une vie décente. Seuls 6% environ des programmes de sécurité sociale concernent les retraites. Théoriquement, la

couverture comprend les personnes employées, y compris les salariés du secteur public, les ouvriers agricoles salariés et les employés de maison, les travailleurs indépendants et les travailleurs du secteur informel. Dans la pratique, cependant, la plupart des travailleurs du secteur informel n'y ont pas accès. Malgré le fait que l'âge médian au Togo est de 18,9 ans (c'est-à-dire que près de la moitié de la population a moins de 18 ans), le système actuel n'est plus viable financièrement. L'âge d'entrée à la retraite pour les fonctionnaires est de 60 ans, ce qui exerce une pression supplémentaire sur le marché du travail. L'état du système de santé togolais est lamentable. La plupart des personnes souffrant de difficultés ou d'accidents dépendent, soit de l'aide des membres de la famille (ou du clan), soit de celle des systèmes traditionnels d'entraide. Ces régimes sont auto-organisés par leurs membres, qui fournissent des services, soit sur une base rotative (par exemple, des clubs d'épargne tournants (tontines)) soit en cas d'urgence (voir Q 7.4).

Q10.2 | Égalité des chances

5

Selon le rapport « Women, Business and the Law 2020 » de la Banque mondiale, les femmes togolaises jouissent de 84 % d'autant de droits que les hommes. C'est au-dessus de la moyenne en Afrique subsaharienne. Les femmes et les hommes togolais jouissent des mêmes droits en matière de liberté de mouvement, d'emploi, de salaire et de retraite. Cependant, en ce qui concerne la propriété et l'héritage, les femmes n'ont que 80 % des droits des hommes. L'écart est encore plus grand pour le mariage, la maternité et l'entrepreneuriat. Les contraintes juridiques concernant le mariage se sont accrues au cours de la période considérée (juin 2017 et septembre 2019). Pour la maternité, de nombreuses lois continuent d'avoir un impact négatif sur la vie professionnelle des mères. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, il existe encore des obstacles à la création et à la gestion d'entreprises par les femmes. Selon les données du centre togolais des formalités des entreprises (CFE), les femmes ne détenaient que 27 % des entreprises créées en 2019. C'est légèrement au-dessus de ce qui avait été enregistré l'année précédente. Malgré la promesse du gouvernement de réserver 25 % (contre 20 % auparavant) d'acquisitions aux jeunes et aux femmes. Aux niveaux régional et mondial, les lois renforçant l'autonomisation économique des femmes se sont améliorées au cours des deux dernières années. En Afrique, le Togo est derrière Maurice, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Cap-Vert, Sao Tomé et Principe et la Tanzanie (Togo-First, 2020).

La plupart des Togolais expriment des attitudes tolérantes envers les personnes d'origine ethnique, de religion et de nationalité différentes. Cependant, très peu d'entre eux appliquent la même tolérance envers les personnes vivant dans des relations homosexuelles. Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) au Togo sont confrontées à des défis juridiques. L'activité sexuelle homosexuelle, tant masculine que féminine, est illégale au Togo. Les personnes LGBT étaient confrontées à une discrimination sociétale en matière d'emploi, de logement et d'accès à l'éducation et aux soins de santé. Les groupes LGBT peuvent s'inscrire auprès du ministère des Affaires territoriales en tant que groupes liés à la santé, en particulier ceux axés sur la prévention du VIH / sida. Les militants ont signalé que la violence contre les personnes LGBT était courante, mais la police a ignoré les plaintes. La plupart des organisations de défense des droits humains, y compris la CNDH, ont refusé de répondre aux préoccupations des LGBT (US-Gov. HR, 2019). L'activité sexuelle homosexuelle est illégale, avec une peine de un à trois ans d'emprisonnement et une amende de 100.000 à 500.000 Francs CFA (art. 88 du code pénal).

Un nouveau code pénal, adopté en novembre 2015, après des années de plaidoyer par les organisations de défense des droits de l'homme, a renforcé les protections contre la violence sexiste et la discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique, la religion et d'autres facteurs. Cependant, la nouvelle loi a renforcé les sanctions contre les personnes vivant dans des relations homosexuelles. Dans certaines régions, il est courant qu'une femme soit considérée comme la propriété de son mari (SIGI, 2016). 33,8 % des femmes entre 15 et 49 ans sont en union polygame selon une autre enquête (MICS, 2010).

Si l'accès à l'éducation s'est amélioré pour les filles, il existe encore de graves désavantages, notamment en ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur. Le nombre moyen d'années de scolarité des femmes n'était que de la moitié (3,3 ans) de celui des hommes (6,6 ans). Seulement 27,6 % des femmes (% âgées de 25 ans et plus) avaient au moins une formation secondaire, contre 54,0 % des hommes (HDI-Togo, 2020).

Bien que les femmes dominent le secteur informel (par exemple, l'agriculture et le petit commerce), elles n'ont qu'un accès et un contrôle très limités aux facteurs de production (terre, équipement, intrants, crédit). En outre, il est hautement improbable qu'ils obtiennent un accès égal à l'emploi salarié dans le secteur formel dans un avenir prévisible.

Néanmoins, l'exclusion des femmes des activités clé de l'économie et de la politique s'est légèrement améliorée depuis 1990. En 2008, le gouvernement a mis en place un plan d'action national pour corriger les inégalités entre les sexes (PNEEG - Plan d'action national pour l'équité et l'égalité de genre au Togo 2009-2013). Cependant, les moyens pour mettre en œuvre cette politique sont insuffisants. La discrimination à l'égard des femmes reste répandue. Dans le dernier indice d'inégalité de genre du PNUD (GII, 0,567, 2017), le Togo se classait au 140e rang sur 189 pays. Le nombre moyen d'années de scolarité des filles (3,3) ne représentait que la moitié de celui des garçons (6,5) (IDH 2018). Les filles sont de plus en plus désavantagées par rapport aux garçons à mesure que le niveau d'éducation augmente. Seulement 26,3 % des femmes avaient au moins une formation secondaire (% des 25 ans et plus) contre 52,5 % pour la même catégorie d'hommes.

Cependant, l'inégalité entre les sexes est plus prononcée concernant les droits de propriété (régime foncier), l'accès au crédit et l'emploi. Un pas en avant juridique a été une loi sur les droits fonciers, adoptée par <u>l'Assemblée nationale</u> en juin 2018, qui réconcilie le droit traditionnel et le droit moderne dans une loi promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes. Une autre mesure visant à protéger les droits des femmes et des minorités avait déjà été mise en œuvre deux ans auparavant.

La représentation des femmes dans l'arène politique (c'est-à-dire au gouvernement, au parlement et aux partis politiques) s'est considérablement améliorée. Victoire Tomegah Dogbe (61 ans) est devenue la première femme Premier ministre du Togo le 29 octobre 2020. Elle a nommé un nouveau gouvernement avec un record de 30 % des 33 postes ministériels attribués à des femmes, dont Essozimna Marguerite Gnakade en tant que ministre de la Défense - la première fois qu'une femme occupe ce poste. (Reuters, 2020). À <u>l'Assemblée nationale</u>, il y avait 17 femmes parlementaires (19 %) sur 91 (20 décembre 2018 ; idée, 2020). Pourtant, le 20 janvier 2019, une femme a été élue pour la première fois de l'histoire à la tête du parlement togolais. La candidate, Chantal Yawa Tségana, a remplacé Dama Dramani, également du parti au pouvoir UNIR. Le Togo avait amendé la loi électorale nationale en 2013, qui exige désormais que les listes de candidats comprennent un nombre égal d'hommes et de femmes. Cet amendement a été appliqué pour la première fois aux élections législatives de 2018. En outre, une loi de 2013 sur le financement des partis politiques et des campagnes

électorales prévoit que 20 % des fonds publics alloués aux partis politiques soient répartis proportionnellement au nombre de femmes élues lors des précédentes élections législatives.

Lors des élections municipales de juin 2019, reportées à plusieurs reprises depuis 1987, de nouvelles majeures ont été élues dans 117 villes et municipalités nouvellement désignées, dont 20 maires (L.frii, 2020). Parce qu'il n'y avait pas de subventions et donc pas de compensation pour les maires après dix mois de mandat, dans certaines préfectures, les relations entre préfets et maires étaient tirées au couteau. Le 7 septembre 2020, le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpessi, a annoncé que l'Etat procéderait dans les semaines à venir au versement des dotations au titre du Fonds d'Appui aux Collectivités Locales (FACT), estimées à environ 3 milliards F CFA (RT, 07.09.2019) 20). Par ailleurs, deux préfets territoriaux sur 39 étaient des femmes.

Q11 | Performance économique

Q11.1 | Puissance de l'output

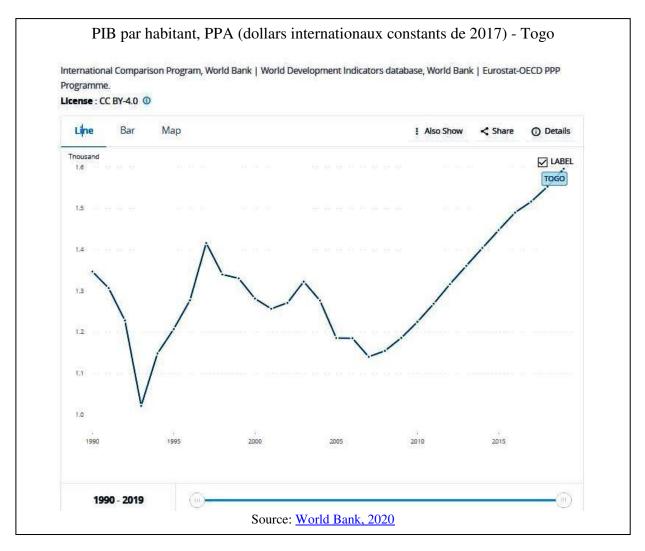
7

La pandémie COVID-19 pourrait anéantir les quatre cinquièmes de la croissance prévue du Togo en 2020 selon un rapport de la BM. Un grand nombre de secteurs ont été touchés, en particulier ceux où le télétravail n'est pas possible, comme la fabrication, le commerce de détail, la construction et le tourisme. Environ 62 % des emplois sont à risque, 49 % dans le secteur des services et 13 % dans le secteur industriel. Le nombre d'employés dans les points de vente au détail et de loisirs a diminué de 30 % et le nombre de personnes se rendant sur leur lieu de travail, de 12 % par rapport aux niveaux pré-COVID-19. Les petites et moyennes entreprises ont été particulièrement touchées. Selon le rapport de la BM, 41 % des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire ont connu une baisse de 75 % à 100 % de leurs ventes, tout comme 33 % des entreprises du secteur du tourisme, 36 % du secteur manufacturier et 35 % du secteur du transport et de la logistique (WB, Togo, Septembre 2020).

La production de céréales pour le marché intérieur était satisfaisante, cependant, des problèmes de débouchés pourraient décourager les agriculteurs, selon un communiqué d'Ouro-Koura Agadazi, directeur général de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT) le 3 mai 2020. En moyenne, 70.000 tonnes des surplus de céréales ont été enregistrées sur la campagne agricole 2019-2020, cependant, plusieurs zones de production ont affiché des quantités de céréales invendues, comme la région Nord-Est de Sokodé (plus de 4.200 tonnes) et Elavagnon dans le Mono Est (plus de 5.000 tonnes de maïs). Les préfectures de Bassar, Dankpen, Mô, Sotouboua, Blitta, Tchamba, Doufelgou, Binah, Keran, Oti-Sud Kpendjal, Tandjoare, Tône ont également été touchées. Agadazi a averti qu'il y avait un risque que les agriculteurs soient démotivés s'il n'y avait pas de mesures pour faciliter la commercialisation de leurs produits, ce qui pourrait avoir des implications néfastes pour la sécurité alimentaire. Pour assouplir l'attitude commerciale spéculative de certains commerçants en raison de la crise Corona, l'ANSAT a ouvert ses réserves et en cinq semaines, 91,5 tonnes de céréales ont été mises sur le marché local sur plus de 13.000 tonnes de stock de sécurité nationale. Ainsi, le prix de 2,5 kg de maïs, qui était passé de 400 F CFA à 700 voire 800, est retombé au prix normal. L'ANSAT a annoncé d'augmenter le stock de sécurité de 13.000 à 15.000 tonnes et d'aider les agriculteurs à exporter leurs excédents sur demande, comme il l'avait déjà fait au cours des dix dernières années, vers les pays de la sousrégion, et même vers l'Europe, l'Asie et les États-Unis.

La production cotonnière pour la saison 2019-2020 a donné un rendement médiocre de 116.000 tonnes, contre 150.000 tonnes prévues, selon la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). Une augmentation de la superficie des terres cultivées déclenchée par les efforts du gouvernement pour accroître l'efficacité dans ce secteur par le service de vulgarisation propageant les meilleures pratiques et une meilleure coordination des producteurs est censée entraîner une croissance de la production de coton, bien que les prix du coton probablement plus bas dans la saison 2020-21 qu'en 2019. La nouvelle campagne coton 2020-2021 a été officiellement lancée à Kara le 19 mai 2020. Le prix du coton graine a été fixé à 225 F / kg pour le premier choix.

En avril 2020, le Togo a signalé l'épidémie de <u>peste porcine africaine</u> dans une ferme au nordouest de Lomé, où 44 porcs sont morts de la maladie depuis le 18 avril. Le gouvernement a pris une série de mesures de prévention et de désinfection pour freiner la propagation de la maladie, y compris l'abattage de tous les porcs de la ferme.



En août 2020, le Togo a annoncé l'éradication d'un fléau, la trypanosomiase africaine, mieux connue sous le nom de « <u>maladie du sommeil</u> », un problème de santé publique et une maladie endémique dans 36 pays d'Afrique subsaharienne où se trouvent des glossines. Il affecte à la fois les humains et les animaux, en particulier le bétail. Grâce aux actions du gouvernement togolais, des communautés locales et de l'Organisation mondiale de la santé (<u>OMS</u>), la maladie a été éradiquée. Les contrôles soutenus ont réduit le nombre de cas de 95 %, passant de 10.000 en 2009 à 977 en 2018. Cependant, selon les estimations, 300.000 cas

en ASS n'ont pas été diagnostiqués et donc non traités. La population à risque estimée était de 65 millions de personnes. Le Togo n'a signalé aucun nouveau cas depuis plus d'une décennie. L'épidémie la plus récente en ASS a commencé en 1970 et a duré jusqu'à la fin des années 1990. La trypanosomiase ne posait pas de problème de santé publique à l'horizon 2020 et l'interruption de la transmission (zéro cas) était envisagée pour 2030.

Le Togo fait toujours partie des pays à faible revenu avec un revenu par habitant de 995 USD ou moins.

Le revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) à prix constants de 2017 était de 1.553 \$ (Banque mondiale, 2020). L'économie est peu diversifiée, avec une structure industrielle limitée et une faible valeur ajoutée manufacturière (16 % du PIB en moyenne en 2015-2018). Avant la pandémie de Covid-19, les perspectives économiques étaient encourageantes, avec une croissance attendue à 5,3 % en 2020 et 5,5 % en 2021, grâce à de bonnes performances de l'agriculture et à une saine gestion monétaire (BAD, 2020). Cependant, sous le choc COVID-19, le Togo devrait enregistrer une perte de croissance comprise entre 4,6 % et 6,8 % points en 2020, mais cela éviterait une récession. Le PIB réel en 2020 ne croîtrait que de 0,9 % si la pandémie s'atténuait en juillet (référence) et se contracterait de 1,3 % si elle se poursuivait jusqu'en décembre (pire des cas). Dans le pire des cas, le déficit budgétaire, initialement prévu à 1,5 % du PIB en 2020, s'élargira jusqu'à 6,4 % en raison de l'augmentation des dépenses de santé et de la baisse des recettes fiscales causée par la baisse du niveau général de l'activité économique. Le déficit du compte courant devrait suivre une trajectoire similaire. Prévu à 3,2 % du PIB, il devrait s'aggraver à 5,7 % voire 7 % du PIB en 2020 sous l'effet de la baisse des exportations, des envois de fonds des migrants et des IDE dans les principaux secteurs économiques (BAD, 2020). Les principales exportations du Togo sont les réexportations, le coton, les phosphates, le café et le cacao. Les taux élevés de sous-emploi en général (estimés de 28 % à 33 %), notamment parmi les jeunes qui sortent de l'école (65 %), restent alarmants (voir Q10.1).

Pour un petit pays comme le Togo, où le marché intérieur est extrêmement limité, avec un pouvoir d'achat non supérieur à celui d'une petite ville européenne, le secteur des exportations est d'une importance cruciale. L'expansion du secteur d'exportation peut également servir à attirer les investissements directs étrangers qui, à terme, apportent les financements, la technologie et l'accès aux marchés qui font généralement défaut dans ces pays. Cependant, la valeur nominale des exportations de biens et services du Togo a stagné depuis 2013 et a même diminué en termes réels. Les exportations de biens et services ont diminué par rapport au PIB, passant d'une moyenne de 41,5 % en 2005-07 à 34,8 % en 2015-17 ⁵.

Le Togo comptait autrefois parmi les plus grands producteurs de phosphate en Afrique. Le phosphate du gisement de Kpémé au sud du Togo a fourni 40 % des revenus du pays à l'exportation et a représenté plus de 20 % du PIB du Togo. Les mines sont situées dans la région maritime au nord-est du <u>lac Togo</u> à Hahotoé et Akoumape. L'usine de transformation est située à Kpémé, à proximité d'un grand quai de chargement (jetée de 1.200 mètres de long) et a une capacité de production de 3,4 m tonnes par an. La production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) en 2019 s'élevait à près de 800.000 t selon les données recueillies par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (<u>BCEAO</u>). C'est 21,5 % de moins par rapport aux 1,02 million de tonnes produites l'année précédente, et bien en deçà des exportations enregistrées les décennies précédentes, avec une moyenne d'environ 2 m tonnes

_

⁵ World Bank (2019): Togo - future sources of growth. December 19, 2019. WB-Report No: AUS0000520

dans les années 1990 (près de 3 m tonnes rien qu'en 1991) et 1 m tonnes dans la décennie 2000-2010 (TogoFirst, June, 2020).

En novembre 2019, la multinationale Nigeriane <u>Dangote Industries</u> et le gouvernement togolais ont conclu un accord pour développer et transformer le phosphate togolais par un projet de phosphate de 2 milliards de dollars au Togo, se positionnant pour devenir l'un des principaux fournisseurs d'engrais en Afrique de l'Ouest. Dangote sera le plus grand producteur d'ammoniac du continent africain avec l'achèvement et la mise en service du complexe Dangote Petroleum Refinery and Fertilizer à <u>Ibeju-Lekki</u>, Lagos. Le projet devrait permettre la production de plus de 1 million de tonnes d'engrais dérivés des phosphates une fois achevé. Cependant, en raison de l'impact mondial du coronavirus, les expéditions de phosphate dans un avenir prévisible chuteront considérablement, compte tenu du verrouillage en Inde, l'un des acheteurs de phosphate les plus importants à ce jour (EIU, 3/2020).

A cette occasion, Dangote Group a également annoncé l'implantation d'une usine de fabrication de ciment d'une capacité annuelle de 1,5 millions de tonnes à Lomé. Cette usine utilisera du clinker du Togo et du Nigeria et répondra à la demande des pays locaux et voisins. La construction de l'usine de Lomé devrait démarrer au premier trimestre 2020 et sa mise en service devrait avoir lieu avant la fin de 2020. L'investissement est estimé à 60 m \$ et devrait créer 500 emplois directs (Mining review Africa, November 11, 2019).

En janvier 2020, le premier contrat d'une usine de broyage de ciment de 2,5 millions de tonnes par an avec VRM de la Cimenterie de Côte Ouest-Africaine (CimCo) a été attribué au Groupe Intercem (Cimfaso & Cimasso / Burkina Faso et CimIvoire / Côte d'Ivoire) par le Groupe CimMetal. Le démarrage de la production était prévu pour le premier trimestre 2021. Pour son implantation et son expansion au Togo, CimCo bénéficiera d'un prêt de 20 milliards de F CFA de la BOAD. La facilité à long terme a été approuvée le 28 septembre par le conseil d'administration de la Banque. La nouvelle installation, nommée Cimco SA, sera stratégiquement située dans le port de Lomé et deviendra la plus grande usine de broyage du pays en termes de capacité. HeidelbergCement a annoncé l'agrandissement de sa filiale togolaise, Cimtogo, en dépensant plus de 30 millions de dollars dans le processus, ce qui créerait 30 % d'emplois directs en plus des près de 4.000 emplois directs et indirects déjà assurés au Togo. Heidelberg possédait déjà une station de broyage à Kara et une usine de clinker intégrée à Tabligbo. En janvier, le groupe HeidelbergCement et la Coopération allemande au Togo (GIZ) ont annoncé le cofinancement de la formation de 200 habitants de la zone d'extraction de clinker de Tabligbo (80 km au nord-est de Lomé) sans expérience pour devenir menuisiers et macons.

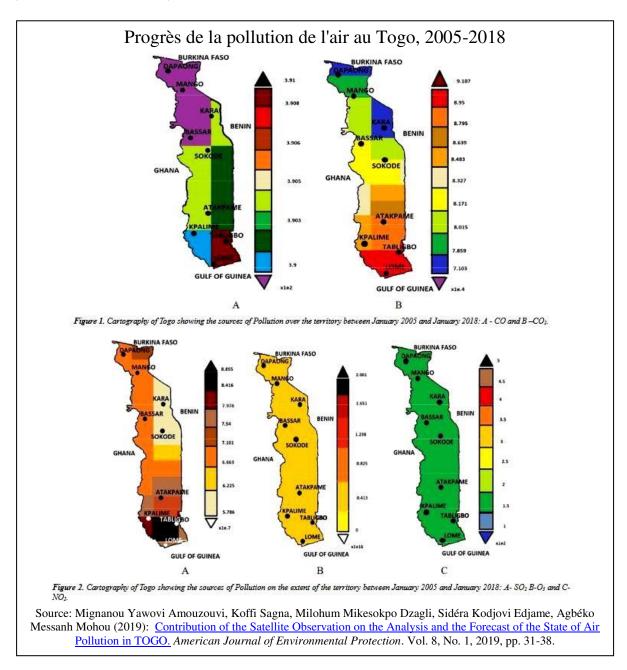
Q12 | Gestion durable

Q12.1 | Politique environnementale

4

La dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles sont principalement dus à la pression démographique, aux systèmes agricoles obsolètes et négligés et au changement climatique mondial. Selon le FMI, les taux de croissance économique actuels sont compensés par la dégradation de l'environnement, principalement par l'épuisement des sols et des ressources forestières, l'érosion côtière et la pollution de l'air ambiant et de l'eau. En raison de l'incapacité du pays à accumuler et à préserver ses richesses physiques, financières et naturelles, l'épargne nette ajustée du Togo, y compris les dommages liés aux émissions de particules (en % du RNB), est devenue de plus en plus négative, passant

de -22,1 % en 2010 à -31,0 % 2015 une fois ajusté pour la dégradation de l'environnement (WDI, 2016; WB, 2020).



L'érosion côtière est un problème majeur. Les pertes du bord de mer de la capital sont d'environ 10 mètres par an à cause de l'érosion due à l'homme, et des petits villages situés le long de la côte comme <u>Baguida</u>, Gbodjomé, <u>Agborafo</u> se plongent successivement dans la mer. Depuis l'extension du port de Lomé en 1968, le littoral togolais à l'est recule, tandis que les travaux sur la plage <u>d'Aného</u> qui visaient protéger le littoral des municipalités à l'est du Togo ont en fait aggravé l'érosion côtière. Ses impacts ultérieurs sont suffisamment graves pour qu'il existe un risque à moyen terme que les communes d'Aného et de <u>Grand Popo</u> se jettent dans l'océan, sort vécu par le village de pêcheurs <u>d'Hillacondji</u> entre 2002 et 2011 ⁶ (voir Q14.2). En juin 2020, dans le village de Doevikope sur la plage de Baguida, à l'est de

_

⁶ Clarke, Richard (2020): <u>Strengthening the climate resilience of cities through cross-border co-operation</u>. OECD, 25 September 2020.

Lomé, les trois-quarts des habitants se sont éloignés depuis que l'océan a englouti de précieuses terres agricoles, le terrain de jeu de l'école et le cimetière. L'érosion côtière qui a affecté le littoral océanique et ses lacs adjacents au lac Togo et au lac Boko au cours de la période 1988-2018, a entraîné un élargissement du lac Togo en moyenne de 1,55 m / an tandis que le littoral du lac Boko s'est rétréci de 1,25 m / an. Pour le littoral de l'océan, la régression a varié de 1,66 à 5,25 m / an. La plage barrière a connu une immersion moyenne de 9,25 ha / an ont montré que cette dernière est exposée à un danger d'immersion continue qui toucherait plus de 7 % de sa superficie actuelle (6.557,33 ha) d'ici 2070 ⁷. (see Q14.2).

Dans le classement mondial de la déforestation des pays, le Togo se classait au bas de la fourchette (165e sur 190 pays) en 2015 (Indexmundi). De 2001 à 2019, le Togo a perdu 55,9 kha de couvert arboré, soit une diminution de 10 % du couvert arboré depuis 2000 et 11,3 Mt d'émissions de CO₂. De 2002 à 2019, le pays a perdu 299 ha de forêt primaire humide, représentant 0,56 % de la perte totale de son couvert arboré au cours de la même période. La superficie totale de forêt primaire humide au Togo a diminué de 82 % au cours de cette période (Global Forest Watch, 2020). Les régions supérieures des <u>régions du Plateau</u> et du Centre étaient responsables de 58 % de toute la perte de couvert forestier entre 2001 et 2019. Cette région a connu la plus grande perte de couvert arboré avec 32,6 kha comparé à une moyenne de 11,2 kha. La perte de forêt était apparemment particulièrement sévère dans la région occidentale des bois entre Atakpamé et Sokodé (<u>interactive map, Global Forest Watch, 2020</u>).

Les lois et programmes environnementaux ont été adoptés il y a longtemps, mais ils sont insuffisants et mal appliqués. Les tentatives de reboisement n'ont pas pu contrecarrer ce développement. Le taux élevé de croissance démographique (2,84 % par an), la traditionnelle agriculture itinérante sur brûlis et l'utilisation du bois comme combustible ont été identifiés comme une source majeure de déforestation (REDD +, 2018). La pollution de l'eau présente des risques pour la santé et entrave l'industrie de la pêche. La pollution de l'air et de l'eau augmente rapidement dans les zones urbaines, notamment à Lomé (indice de pollution agrégé : 72,13 % ; pollution de l'air 62,5 %, pollution de l'eau 75 % ; Numbeo, 2018). Le gouvernement doit encore formuler des politiques plus spécifiques sur la pollution.

Le Togo a rejoint la Coalition pour le climat et l'air pur (CCPA) en 2014. Une partie importante de la population du pays est constamment exposée à des niveaux de pollution de l'air intérieur et extérieur qui dépassent les directives de la Worth Health Organization (OMS). Selon les directives de l'OMS, la qualité de l'air au Togo est considérée comme dangereuse. Les données les plus récentes (avril 2020) indiquent que la concentration moyenne annuelle de PM 2,5 dans le pays est de 36 μg / m3, dépassant le maximum recommandé de 10 μg / m3. Les facteurs contribuant à la mauvaise qualité de l'air au Togo sont les industries minières et du ciment, les émissions des véhicules et la combustion des déchets. Le gouvernement a noté une croissance exponentielle des voitures et des motos. Selon une étude sur le transport durable à faibles émissions, les chiffres sont passés de 371.346 en 2005 à 1.011.925 en 2016, soit un taux de croissance annuel de 6 % pour les voitures et 13 % pour les motos. Ce problème a été aggravé par le fait que ces véhicules sont souvent vieux et importés de l'étranger et utilisent des carburants de mauvaise qualité et très polluants.

-

⁷ Konko, Yawo et al (2018): <u>Multitemporal Analysis of Coastal Erosion Based on Multisource Satellite Images in the South of the Mono Transboundary Biosphere Reserve in Togo (West Africa).</u> ResearchGate, April 2018

En février 2020, la <u>CEDEAO</u>, y compris le Togo, a accepté d'adopter une norme régionale sur l'essence et les carburants diesel importés de 50 parties par million (ppm) à partir de janvier 2021, les raffineries locales étant données jusqu'en janvier 2025 pour s'y conformer. Quatre ans auparavant, en décembre 2016, le Togo et quatre pays voisins (Nigeria, Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire) avaient déjà convenu en principe d'interdire les importations de combustibles sales en provenance d'Europe. L'OMS a classé ces risques pour la santé parmi les principaux risques sanitaires mondiaux, associés aux maladies cardiaques, au cancer du poumon et aux problèmes respiratoires. Les nouvelles normes plus strictes auraient dû réduire la limite de soufre dans les carburants exportés vers l'Afrique de 3.000 parties par million à 50 (toujours au-dessus de la limite de l'UE de 10 p.p.m). Cependant, au Nigeria, plaque tournante des exportations de carburant (principalement illégales) vers la sous-région ouest-africaine, y compris le Togo, les parties prenantes attendaient toujours l'application de l'interdiction fin 2018. Le Nigeria est ainsi devenu un refuge d'entrée illégal de carburants sales au Togo.

En septembre 2020, un nouveau rapport du groupe international de surveillance des ressources Stakeholder Democracy Network (SDN), partiellement financé par le fonds anticorruption, stabilité et sécurité du ministère britannique des Affaires étrangères, a révélé que même le carburant du marché noir fabriqué à partir de pétrole Nigeriain volé était moins polluant que le diesel et l'essence hautement toxiques que l'Europe exporte vers l'Afrique. Les raffineries de brousse, cachées au fond des ruisseaux et des marais du delta du Niger, étaient moins polluantes que le diesel et l'essence hautement toxiques de l'Europe. Shell, Exxon, Chevron et d'autres grandes compagnies pétrolières extraient et exportent jusqu'à 2 m de barils par jour de brut « Bonny Light » de haute qualité et à faible teneur en soufre du delta du Niger. Mais seules de petites quantités de ce pétrole sont raffinées dans le propre pays parce que ses quatre raffineries publiques sont dysfonctionnelles ou ont fermé. Au lieu de cela, les concessionnaires internationaux exportent vers le Nigeria environ 900.000 tonnes par an de carburant de qualité inférieure « sale », fabriqué dans des raffineries néerlandaises, belges et autres en Europe. Environ 80 % des produits pétroliers du Nigeria proviennent des Pays-Bas et de la Belgique. Le diesel moyen importé « non-officiel » testé dépassait 152 fois le niveau des normes de l'UE sur le soufre et 40 fois le niveau de l'essence. En conséquence, le Nigeria se classe au quatrième rang mondial pour les décès dus à la pollution atmosphérique. On estime que 114.000 personnes meurent prématurément de la pollution de l'air chaque année 8.

Pourtant, les raffineries de brousse sont également très dangereuses. Ils explosent fréquemment, ajoutant à la pollution de l'air, de l'eau et du sol dans les mangroves. Mais ils sont une source importante de revenus pour les communautés et, par conséquent, augmentent rapidement en nombre et en échelle. Ils produisent désormais 5 à 20 % de toute l'essence et du diesel consommés au Nigeria sur les 175.000 barils de pétrole brut volés chaque année. Un marché en plein air pour le pétrole brut illégal opère au large du delta du Niger, appelé le Triangle du Togo, en raison de l'implication massive des commerçants togolais dans ce marché du pétrole volé. Le Triangle a été comparé à un « marché de la drogue en plein air » pour lequel Lomé est déjà devenu le hub de toute l'Afrique de l'Ouest (voir Q1.1).

La raffinerie de <u>Dangote</u> en construction à Lekki, au Nigeria, contribuera de manière significative à la substitution des importations de produits pétroliers d'Europe dans la sous-région lorsqu'elle sera achevée en 2022, ayant une capacité de traiter environ 650.000 barils par jour de pétrole brut (voir Q11. 1). De plus, l'effondrement récent des prix du pétrole à cause du Covid-19 peut être une bénédiction déguisée, car cela pourrait signifier que le

-

⁸ Vidal, John (2020): <u>Petrol sold to Nigeria from Europe 'dirtier' than black market 'bush' fuel</u>. London: *The Guardian*, Oct. 15, 2020.

carburant importé n'a plus besoin d'être subventionné et ne devrait plus être un obstacle à l'adoption de normes plus strictes par le Nigeria ⁹.

Les quatre pays voisins (Nigeria, Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire) ont également convenu que tous les véhicules à essence et diesel importés, neufs et d'occasion, seraient tenus de respecter les normes d'émission Euro 4 / IV ou plus à partir de janvier 2021. L'âge la limite de véhicules d'occasion pouvant être importés a été fixée à 5 ans pour les véhicules légers et à 10 ans pour les véhicules lourds. Des travaux sont actuellement en cours pour introduire des incitations fiscales sur les véhicules électriques et à faibles émissions dans la région. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement aide le Togo à mettre en œuvre ces normes au niveau national. L'effort le plus ambitieux du Togo, cependant, est le Plan National de Réduction de la Pollution de l'Air et des Polluants Climatiques de courte durée, adopté par le Ministre de l'Environnement en 2020. Cette politique mettra en œuvre des mesures et actions prioritaires qui réduiront significativement les SLCP qui permettront de les avantages multiples de l'amélioration de la qualité de l'air, de la lutte contre le changement climatique et de la réalisation d'avantages connexes comme l'amélioration de la santé et de la productivité agricole. La mise en œuvre complète entraînerait une réduction de 67 % du noir de carbone, de 70 % de la matière particulaire fine et de 56 % du méthane d'ici 2040.

Il convient de mentionner que l'environnement dans la plupart des villes togolaises est beaucoup plus propre par rapport aux années passées, car certains efforts de gestion des déchets ont commencé à apporter des améliorations. En général, cependant, la conscience écologique n'est pas bien développée, ni par la population ni par les producteurs, y compris les sociétés minières, ce qui entraîne une grave pollution de l'environnement (par exemple par les boues de phosphate ; voir le rapport de FIAN international sur les conséquences environnementales du phosphate extraction dans le village de Gnita) et risques sanitaires.

Q12.2 | Politique de l'éducation / R & D

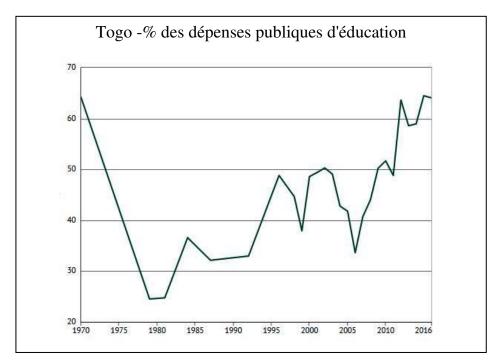
4

Après avoir souffert des crises politiques et économiques des dernières décennies, l'ensemble du système éducatif s'est rétabli depuis avec un succès remarquable. Les dépenses publiques d'éducation sont passé de 3,4 % en 2008 à 5,1 % en 2016, il totalisait 5,05 % du PIB en 2016 (WDI, 2018, pas de mise à jour disponible 2020). En 2019, le gouvernement a consacré 174 milliards de francs CFA (36,3 millions d'euros) à l'éducation, sept fois plus que le montant dépensé en 2005. Il a également utilisé une subvention de 27,8 millions de dollars (24,6 millions d'euros) du Partenariat mondial pour l'éducation, un Fonds de la Banque mondiale pour l'éducation dans les pays à faible revenu, pour renforcer la scolarisation des filles.

En raison de son histoire coloniale française, l'éducation suit le modèle de scolarisation français. À partir de six ans, l'enseignement primaire est obligatoire pendant six ans. En 2008, les frais de scolarité primaire publique ont été supprimés. Le taux net de scolarisation primaire au Togo était de 90 % en 2017, ce qui est élevé par rapport aux normes africaines. Cependant, seuls 41 % des enfants éligibles étaient inscrits dans l'enseignement secondaire en 2017, contre 23,53 % seulement en 2000. L'important écart de scolarisation entre l'enseignement primaire et secondaire s'explique par des frais de scolarité élevés dans le secondaire, la mauvaise qualité de l'enseignement primaire et l'accès à la scolarité limité dans les zones

⁹ Vidal, John (2020): <u>Petrol sold to Nigeria from Europe 'dirtier' than black market 'bush' fuel</u>. London: *The Guardian*, Oct. 15, 2020.

rurales. Les grèves récurrentes des enseignants en raison de bas salaires et de mauvaises conditions de travail contribuent au problème. Les salaires des enseignants au Togo vont de 33 \$ à 111 \$ p.m. tandis que le salaire minimum est de 64 \$ p.m. Après des mois de grèves, le gouvernement togolais a signé un accord avec les syndicats au printemps 2018, mais seulement l'avenir nous dira si cela améliorera les conditions d'enseignement.



Bien que plus d'enfants soient inscrits à l'école, un nombre croissant d'étudiants ont dû redoubler leurs années scolaires, sans obtenir leur diplôme. 37,6 % des élèves ont abandonné l'école primaire en 2012 et 32,42 % l'enseignement secondaire en 2015. Dans tous les niveaux de scolarité sauf le pré-primaire, il y a environ 10 % de filles en moins que les garçons. Le taux d'alphabétisation des hommes au Togo est de 77,26 % et de seulement 51,24 % pour les femmes. Les mariages précoces ou forcés contribuent à cette différence. Des ONG internationales telles que Girls Not Brides travaillent au Togo pour honorer son engagement de mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés d'ici 2030. De plus, il existe un désavantage considérable qui se traduit par une faible égalité éducative pour la population rurale et les pauvres. Dans les zones rurales, 69 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. En outre, les écoles secondaires ont tendance à être rares dans les zones rurales avec peu de ressources, tandis que les zones urbaines ont tendance à avoir plus de groupes d'écoles secondaires avec plus de ressources. 68 % des hommes éligibles et 54 % des femmes des zones urbaines s'inscrivent dans l'enseignement secondaire, tandis que seulement 45 % des hommes éligibles et 33 % des femmes s'inscrivent dans les zones rurales. Le taux d'alphabétisation des adultes est d'environ 64 % tandis que celui de la population plus jeune âgée de 15 à 25 ans est nettement plus élevé (84 %). La stratégie d'éducation du gouvernement pour 2014 à 2025 comprend le développement d'un enseignement primaire universel de qualité d'ici 2022 et l'extension de la couverture pré-primaire aux zones rurales et les plus pauvres. En outre, il prévoit de développer un enseignement secondaire, professionnel et supérieur de qualité et de réduire le taux d'analphabétisme (Source : Facts About Education in Togo, July 16, 2019).

En raison du manque de ressources de l'État, certaines communautés locales ont assumé la responsabilité du fonctionnement des écoles, notamment dans les régions les plus pauvres du nord. Ainsi, en 2015 dans la région des Savanes, la plupart des écoles ont été entièrement

financées par la communauté locale, qui a soutenu la construction des salles de classe et le paiement des salaires des enseignants (<u>UNDP-MDG-report</u>, 2015 :67).

Cependant, le taux d'absorption des sortants de l'école dans l'économie nationale est limité et le chômage ou le sous-emploi parmi les jeunes ayant récemment quitté l'école est alarmant (estimé entre 28 % et 33 %). La recherche et le développement restent un domaine négligé. Selon les derniers chiffres disponibles de la Banque mondiale, les dépenses de R&D ne représentaient que 0,3 % du PIB en 2014 (pas de mise à jour disponible, décembre 2020).

Indice de gestion

Niveau de difficulté

Q13 | Niveau de difficulté

Q13.1 | Contraintes structurelles

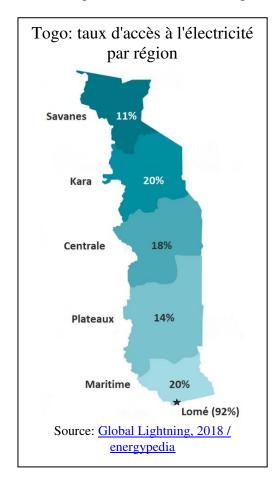
7

Le Togo est un petit pays aux ressources naturelles prometteuses. La population dépend encore dans une large mesure de l'agriculture de subsistance. Les principales sources de devises sont le secteur du phosphate, la production de clinker, de ciment et de coton et les réexportations (pour la plupart illicites), toutes tributaires de la volatilité des termes de l'échange sur le marché mondial. De plus, le pays ne produit qu'une partie de l'énergie dont il a besoin. Le Togo dépend du Ghana et du Nigeria voisins pour l'approvisionnement en électricité et en gaz. L'accès à l'électricité reste un luxe pour la plupart de la population togolaise, dont la principale source d'énergie est le bois de chauffage et le charbon de bois. La production et l'accès à l'électricité du Togo ont été inférieurs à la moyenne des pairs régionaux (see Q7.1).

La performance du Togo en matière d'accès à l'énergie s'améliore. Le taux d'accès à l'électricité a augmenté (de 17 % en 2000 à 45 % en 2018). Mais il existe de grandes différences entre les zones urbaines (taux d'accès = 88,8 %) et rurales (taux d'accès = 8 %) (Source : Togo - Situation énergétique. Energypedia, 2020). La plupart de l'électricité est importée des pays de la sous-région (Bénin, Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire) via un réseau d'interconnexion. Cependant, la continuité du service de fourniture d'électricité n'est pas garantie et constitue un défi pour la société nationale CEET en charge de la distribution. La majeure partie de l'électricité produite au niveau national est basée sur l'hydroélectricité et les énergies fossiles. La quantité d'électricité produite fluctue considérablement d'une année à l'autre. En 2017, l'hydroélectricité représentait 69,1 % et la part de l'électricité produite par les produits pétroliers était de 24,7 %. Les sources d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, etc.) dans la capacité de production d'électricité du pays en sont encore à leurs balbutiements, mais en croissance rapide. Les derniers chiffres (2017) supposent une part de 6,2 % (Source : Togo – Energy situation. energypedia, 2020).

En juillet 2017, le gouvernement a conclu un contrat avec l'entreprise anglaise *Bboxx* pour fournir 300.000 kits solaires domestiques à distribuer dans les zones rurales dans les cinq prochaines années dans le cadre du CIZO (éclairer, en Mina, la langue locale) initiative à un

coût estimé à environ 117 millions de dollars. Ainsi, le taux d'électrification dans les zones rurales devait passer de 6 % actuellement à 35 % en 2022. Le projet togolais CIZO vise à répondre à 50 % des besoins en électricité grâce à l'énergie solaire d'ici 2030. Fin 2018, *Bboxx* avait fourni de l'électricité. à 26.000 Togolais et ouvert 20 boutiques.



En février 2020, trois nouveaux acteurs ont rejoint le projet « Cizo » qui avait déjà relevé avec succès le défi d'électrifier 40.000 foyers du Bénin voisin en 2019. Il s'agit des fournisseurs off-grid Fenix International, Solergie et Moon. Filiale du géant Français de l'énergie Engie, la société ougandaise Fenix International sera en concurrence avec Solergie, qui opère au Togo dans le cadre d'un partenariat avec le géant pétrolier français *Total*. La société belge propose une solution appelée SolergieBox. Il s'agit d'un mini-réseau composé de panneaux solaires, d'un onduleur et d'une batterie pour stocker l'électricité. Ce système solaire hors réseau peut alimenter 8 ménages en zone rurale. Les ménages connectés au mini-réseau peuvent payer leurs factures via « mobile money », un système de paiement par téléphone mobile. Le téléphone mobile est également un équipement clé du service proposé par Moon. Cette société française, également impliquée dans le projet « Cizo », propose des kits solaires domestiques. Le sien est composé de panneaux solaires, d'un système de stockage et de ports USB pour recharger les téléphones portables. Contrairement à d'autres fournisseurs de kits solaires, sa solution est accompagnée d'un smartphone (Moonphone) sur lequel est installée une application qui permet le paiement du kit solaire par petites sommes (en payer au fur et à mesure) ¹⁰.

¹⁰ Takouleu, Jean Marie (2020): <u>Togo: Fenix, Solergie and Moon join Cizo project to electrify villages</u>. *Afrik21*, February 17 2020.

_

Les migrations, accélérées par la crise politique, ont eu un impact dramatique sur la main-d'œuvre du pays au cours des deux dernières décennies. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM, Genève) a révélé le 28 novembre 2017 qu'en 2016, plus de 330.000 migrants avaient franchi la frontière entre le Niger et la Libye pour une destination européenne, dont au moins 300 togolais. Le taux de migration nette du Togo (2015-2020) était de -0,3 migrants / 1.000 habitants (OIM, 2020). Selon le HCR, il y avait au total 11.866 réfugiés dans le pays (31 décembre 2020), la plupart venant du Ghana (voir tableau) et 665 demandeurs d'asile (30 décembre 2020).

Country of origin \$	Source	Data date 🏺	Population v
Ghana	Government, UNHCR	31 Jan 2020	9,768
Côte d'Ivoire	Government, UNHCR	31 Jan 2020	1,544
Central African Rep.	Government, UNHCR	31 Jan 2020	236
Others	Government, UNHCR	31 Jan 2020	127
Rwanda	Government, UNHCR	31 Jan 2020	120
Dem. Rep. of the Congo	Government, UNHCR	31 Jan 2020	101
Mali	Government, UNHCR	31 Jan 2020	72

Au cours des dernières décennies, des centaines de milliers de réfugiés togolais ont émigré vers l'Europe en raison des persécutions politiques pendant la crise politique des années 1990 et 2005, notamment vers la France et l'Allemagne. Cependant, beaucoup d'entre eux ont dû rentrer. L'émigration des Togolais était également concentrée sur les États voisins (total 378.439 en 2013), mais parmi les cinq premières destinations figurait également la France avec 23.367 en 2013 (pas de mise à jour disponible, 31 décembre, 2020).

De plus, la migration transnationale d'enfants à la recherche de travail ou pour des raisons culturelles est courante non seulement au Togo, mais dans toute l'Afrique de l'Ouest. Un projet de « Terre des Hommes » a enregistré environ 7 millions d'enfants migrants dans le corridor Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria, dont environ 1 million d'enfants du Togo, comme révélé lors d'une conférence sur la migration des enfants à Lomé le 8 novembre 2018. De nombreux Togolais qualifiés se trouvent en Europe, mais aussi dans les pays voisins d'Afrique de l'Ouest. Le manque de bonne gouvernance, y compris la réticence de l'élite dirigeante à déléguer le pouvoir politique, constitue toujours le principal obstacle au développement. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage a révélé le 7 juin 2019 à Dakar qu'environ 50.000 personnes étaient traitées comme des esclaves parmi les 7,4 millions d'habitants du Togo. Ainsi, le Togo occupe le 45e rang sur 167 pays sur l'indice de l'esclavage moderne. De nombreux enfants ont été contraints à la servitude domestique ou aux travaux forcés, en raison de la pauvreté et de la tradition culturelle du « confiage », qui consiste à envoyer un enfant à un parent ou à un ami pour aller à l'école dans une ville plus grande. Cela pourrait exposer les enfants au risque d'exploitation par la traite interne des êtres humains. Les parents sont souvent complices de la traite des enfants et de nombreux dirigeants et chefs traditionnels ne découragent pas cette pratique. Au contraire, les garçons, connus sous le nom de *talibés*, sont envoyés dans des écoles coraniques pour y être scolarisés et ensuite contraints par leurs professeurs à mendier dans les rues.

Selon les données disponibles, il n'y a à ce jour aucun choc perturbateur concernant la migration transnationale causé par la pandémie Covid (taux d'infection, taux de mortalité excessive, effets sur les performances économiques) et les limites qu'elle impose à la transformation politique et économique sont jusqu'à présent négligeables..

Q13.2 | Traditions de la société civile

6

Le développement de la société civile a prospéré avec le second vent de changement depuis le début des années 1990. Aujourd'hui, il existe des milliers d'ONG et d'associations dans tous les domaines de la vie publique qui exercent leur droit d'exprimer librement leur opinion ou de former des groupes d'entraide (voir Q5.2 « Groupes d'intérêt »). Cela s'est traduit - principalement dans les villes - par la création d'une multitude d'associations différentes, souvent en concurrence les unes contre les autres, tant pour le droit de représenter leur clientèle que pour le soutien des donateurs. Il existe des partenariats notables entre divers groupes d'intérêt qui ont été forgés autour de questions telles que les droits de l'homme, les élections, le genre et le micro-financement. C'est en effet un signe clair d'action et d'une société civile dynamique déterminée à prendre son destin en main. Certaines de ces organisations de la société civile devraient faire preuve d'une plus grande transparence dans la définition de leur mode de fonctionnement et de leurs objectifs. Reste à voir si ces associations gagneront la même force dans les zones rurales qu'elles ont dans les zones urbaines, en particulier à Lomé.

Au Togo, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest où la psychiatrie est pratiquement inconnue, la société a du mal à prendre en charge les personnes atteintes de maladie mentale. L'enchaînement est souvent un dernier recours pour les familles désespérées qui ne peuvent pas contrôler un être cher en proie à la psychose. Souvent, les retraites religieuses, connues sous le nom de "camps de prière", mettent en place des services psychiatriques de fortune, généralement avec la prière comme seule intervention. Les camps vont de petites opérations familiales à de grands camps pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes, comme le camp « Jésus est la solution » à Kpové, pres de Anécho, à environ 70 km au nord-est de Lomé, de loin le camp le plus grand et le plus élaboré du Togo (Carey, 2015). Traditionnellement, la maladie mentale est au bas des priorités sanitaires africaines, le dernier, mais non le moindre, car les personnes atteintes de maladie mentale sont souvent craintes et bannis parce qu'elles sont soupçonnées d'être conduites par des fantômes.

Q13.3 | Intensité du conflit

5

Le fort potentiel de conflit qui existait sous le règne de Gnassingbé Eyadéma en raison de la polarisation ethnique et de la militarisation de la société ne peut plus être considéré comme le seul obstacle crucial au développement du Togo. Pourtant, les deux éléments doivent encore être pris en compte. Le facteur déterminant le plus important dans le conflit reste la politique de pouvoir du clan Gnassingbé et de ses partisans. Il convient de mentionner que le Togo n'a pas encore rencontré de fortes tensions entre les différents groupes religieux. En général, la relation entre musulmans et chrétiens est amicale. La coopération est recherchée par les deux groupes à de nombreuses reprises.

Les conflits transnationaux de <u>transhumance</u> entre pasteurs et agriculteurs sont encore virulents sous la surface. Des cas de violence occasionnels se produisent dans environ un tiers des préfectures, notamment dans le nord et le centre du Togo. En 2016, le gouvernement a mis en place un Plan de Gestion de la Transhumance (TMP) pour la régulation des conflits. Le bilan de la campagne de transhumance 2019, présenté lors d'une conférence du 16 au 17 décembre à <u>Blitta</u>, a révélé pour la période de transhumance 2019, il n'y avait pas eu de conflits meurtriers comme en 2018 et 2017, mais seulement 8 incidents mineurs. Au total, 10.370 têtes de bétail avaient été enregistrées pour une perception fiscale de 56.548.000 F CFA (86.206 €). Selon le ministère en charge de l'élevage, la campagne de transhumance 2019/2020 qui a pris fin le 31 mai 2020 s'est déroulée sans incident majeur. Au total, quelque 30.000 têtes de bétail ont circulé sur le territoire pendant cette période. De forts mouvements transfrontaliers de bétail saisonniers provenant principalement du Burkina Faso et du Niger, mais aussi entre le Togo et le Nigeria ont été signalés au cours de la période d'enquête. Des liens commerciaux transfrontaliers solides pour le bétail ont été signalés par l'OCDE en 2020.

Les inégalités régionales et les sentiments de méfiance et d'antipathie mutuelle entre les habitants du sud et du nord doivent encore être traités. Ayant profité du butin du système tout au long d'une grande partie de l'histoire récente, les <u>Kabyé</u> du Nord détient toujours un nombre excessivement élevé de fonctions publiques pertinentes par rapport à leurs homologues du sud, notamment dans les services de sécurité. Il existe des différences nettes et croissantes entre les pauvres et les riches au Togo, mais celles-ci n'ont pas encore conduit à une situation de conflit violent. Pourtant, le mécontentement croissant des jeunes sans emploi qui sortent de l'école contribue aux troubles politiques dans les centres urbains, notamment à Lomé.

Performance de gestion

Q14 | Capacité de gouverne Q14.1 | Priorisation

5

On ne sait toujours pas si les dirigeants politiques dans leur ensemble sont attachés à la démocratisation politique, à la décentralisation et à la libéralisation économique. Néanmoins, des améliorations majeures sont indéniables. Selon <u>l'Indice Ibrahim de la gouvernance</u> africaine 2020, le Togo a compté parmi les cinq meilleurs améliorateurs au cours de la dernière décennie pour la gouvernance globale (rang 30 sur 54 en 2019 ; score 49,1, +5,2, depuis 2008). La politique réelle va dans le même sens. Cependant, les clivages entre les extrémistes et les modernisateurs au sein du clan Gnassingbé, du parti au pouvoir et des forces de sécurité sont encore en train de mijoter. Ces clivages sont susceptibles d'éclater à tout moment, en particulier si la base du pouvoir du régime en politique et en économie est menacée par une défaite électorale. En outre, une large coalition de partis politiques radicaux et modérés ainsi que des mouvements civiques demandent la fin du règne de Gnassingbé.

En 2008, le Togo a rejoint le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP; <u>APRM</u> en Anglais) du <u>NEPAD</u> en tant que 29e membre. Le MAEP vise à améliorer la bonne gouvernance dans la sous-région. Cependant, les premiers efforts pour lancer une structure d'évaluation à l'échelle nationale au Togo n'ont commencé qu'à contrecœur en 2011. Il existe

une commission nationale du MAEP, composée de 37 OSCs sélectionnées par le gouvernement et de membres de l'administration publique. L'auto-évaluation dirigée par la commission nationale du MAEP était toujours en cours en décembre 2020. Les membres de la plate-forme ont examiné le rapport de l'État du Togo entre mai et août 2018, les résultats sont toujours en attente (<u>APRM-toolkit</u>, <u>Oct. 26</u>, 2020).

Les plans à long terme existants du gouvernement ne sont pas encore affectés par l'impact du COVID-19. Des mécanismes supplémentaires pour renforcer les capacités stratégiques ont été mis en œuvre avec l'aide de la Banque mondiale et du FMI. Cependant, il est peu probable qu'ils aient un impact sur la réticence fondamentale du régime au pouvoir à promouvoir la démocratisation et à donner du pouvoir à la population.

Q14.2 | Mise en oeuvre

5

L'administration bénéficie du soutien de la communauté internationale des donateurs pour ces efforts. En septembre 2011, un nouveau partenariat de défense entre la France et le Togo est entré en vigueur, qui a remplacé les accords secrets d'assistance militaire obsolètes de l'ère Eyadéma. Outre les partenaires traditionnels, tels que la France, l'Allemagne et les États-Unis, la Chine et l'Inde ont également soutenu le pays avec une aide au développement pendant la période considérée (voir Q7.1). L'aide fournie par les nouveaux acteurs mondiaux asiatiques n'est généralement pas liée aux conditions politiques. Outre la revitalisation de la coopération bilatérale, des organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale, la BOAD et l'Union européenne renforcent également leur assistance afin de promouvoir la bonne gouvernance, la démocratisation et la croissance au Togo. La première facilité élargie de crédit (FEC) de trois ans financée par le FMI, qui avait remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, a expiré en 2011. La sixième revue au titre de la facilité élargie de crédit, achevée le 26 mars 2020 et publiée en avril 2020, a permis pour un décaissement immédiat de 131,3 millions de dollars au Togo. C'était presque quatre fois plus important que prévu. L'augmentation visait à aider les autorités à faire face aux implications humaines et économiques de la pandémie de COVID-19. Après trois ans de mise en œuvre du programme appuyé par le FMI, le FMI a estimé que la performance du gouvernement était satisfaisante dans la plupart des secteurs. Uniquement, dans le secteur financier, les réformes ont connu des retards.

Le document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été mis en œuvre en 2014. Il a jeté les bases de la Stratégie togolaise pour la croissance accélérée et la promotion de l'emploi (SCAPE) pour 2013-2017. Le Plan de développement national (PND; 2018-2022) qui remplace le SCAPE vise à stimuler la croissance en établissant le port en eau profonde du Lomé en tant que centre logistique, créant des emplois, la transformation agricole, ainsi que le maintien des industries extractives et la promotion de la fabrication. Autre objectif, faire de Lomé une place financière dynamique s'appuiera sur la présence du siège de plusieurs groupes régionaux de banque et d'assurance et sur le développement de l'économie numérique. L'érosion côtière est un problème majeur (voir Q12.1).

La mise en œuvre des grandes priorités politiques identifiées par le gouvernement n'a jusqu'à présent pas été retardée, reportée ou mise de côté en réaction à la COVID-19 pandémie. La transformation du système politique d'un gouvernement autocratique à la démocratisation n'est toujours pas en vue. La transformation vers une économie de marché n'est apparemment pas (encore) affectée par les mesures anti-Corona.

Q14.3 | Apprentissage en matière de politiques

5

Les élections présidentielles de 2010, 2015 et 2020 ainsi que les élections législatives de 2013 et 2018, se sont déroulées en grande partie pacifiquement et ont été considérées comme fondamentalement démocratiques par les pairs africains. C'était en contraste frappant avec l'élection présidentielle précédente de 2005, avec ses séquelles de persécutions politiques sanglantes. Apparemment, le régime de Gnassingbé avait appris du passé. Le régime était désireux de renforcer la légitimité de son pouvoir acquis irrégulièrement par des élections pacifiques et largement libres et la modernisation du parti au pouvoir. Néanmoins, Faure Gnassingbé et son parti (RPT / UNIR) ont utilisé avec succès la même politique de « diviser pour régner » que son père Eyadéma avait déjà utilisée pendant des décennies pour affaiblir le mouvement d'opposition par des moyens légaux et extra-légaux. Cependant, Agbeyome Kodjo, le chef du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), qui est arrivé deuxième à l'élection présidentielle contestée du Togo du 22 février 2020, a été arrêté pour ne pas avoir comparu devant le police du renseignement et de la sécurité du pays – « Service central de recherches et d'investigations criminelles de la gendarmerie » après s'être proclamé « président élu » du Togo le 21 avril 2020, parce que lui et l'opposition ont contesté les résultats de l'élection. Son immunité, en tant qu'ancien Premier ministre, a été levée par le Parlement du pays en mars 2020. Les évêques catholiques du Togo ont condamné l'arrestation brutale du chef de l'opposition dans un mouvement qui sous-tend les tensions post-électorales persistantes dans le pays. Cependant, le pouvoir du président pourrait également être contesté à tout moment par des concurrents de ses propres rangs. La communauté internationale des donateurs, en premier lieu l'UE, le FMI, la France et les États-Unis, a soutenu l'engagement du gouvernement à moderniser et à consolider les finances publiques en apportant une aide substantielle. Néanmoins, ils étaient moins préoccupés par la démocratisation que par la stabilité régionale et la menace terroriste croissante de l'islamisme dans la région du Sahel (Mali) et le soutien du Nigeria et du Togo pour le combattre. En général, le processus de transition reste volatil et peut être inversé lorsque des pressions sont exercées sur le président, par ex. par les extrémistes de l'armée ou du parti au pouvoir.

Les relations privilégiées de longue date entre la France et le Togo ont été confirmées par le soutien de la coopération militaire française. Par ailleurs, huit pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté une proposition de retrait de leurs réserves de change de la banque centrale française lors d'une réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en novembre 2019. En septembre 2020, Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, a annoncé de procéder à la mise en œuvre de l'ECO « d'ici trois à cinq ans ». Le sujet controversé devait à l'origine être traité sur le successeur longtemps retardé de l'accord de Cotonou entre l'UE et la communauté d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) expirant fin 2020. Les renégociations semblaient approcher de la ligne d'arrivée avec un « 99 % de chance de succès cette année », selon des sources ACP et UE (sources EURACTIV) le 2 septembre. Cependant, à la veille de la pandémie de mi-février, l'UE et les équipes de négociation ACP, dirigées par les partenariats internationaux de l'UE, la commissaire Jutta Urpilainen et le ministre togolais des Affaires étrangères Robert Dussey, ont convenu de prolonger l'accord existant jusqu'au 6e sommet UE-Afrique, prévu pour décembre 2020, au cas où le sommet ne serait pas reporté en raison de la pandémie de Corona.

Du 23 au 24 octobre 2019, Faure Gnassingbé et sa délégation ont participé au tout premier sommet Russie-Afrique à <u>Sotchi</u>, en Russie, pour attirer les investissements pour le <u>PND</u> 2018-2022.

Le gouvernement n'a apparemment pas été disposé et capable d'améliorer l'apprentissage institutionnel en matière de démocratisation en réponse au COVID-19, il tient toujours à préserver son pouvoir politique et économique à tout prix..

Q15 | Efficacité des ressources

Q15.1 | Exploitation efficace des moyens

5

Le Togo souffre toujours d'une sous-utilisation des actifs et d'autres opportunités qui pourraient être utilisées par le gouvernement. Les nouveaux processus de réforme, aidés par la communauté internationale des donateurs, notamment les institutions de Bretton Woods, ont amélioré une approche de gouvernance axée sur l'efficacité dans certains domaines, par exemple dans l'administration et les finances publiques ainsi que dans la réhabilitation des infrastructures. Les principaux investissements de l'État ont inclus la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer de transport lourd d'environ 760 km, en combinaison avec la modernisation des systèmes d'infrastructure routière et de télécommunication, s'étendant du port de Lomé au poste-frontière nord de Cinkasse à la frontière avec le Burkina Faso et Ghana. Le nouveau chemin de fer complètera la ligne principale Tema - Ouagadougou au Ghana voisin auquel il constituera en fait une alternative moderne et plus performante, reliant les ports maritimes de la baie du Bénin à l'arrière-pays (voir Q7.3). D'autres investissements majeurs concernent l'accord entre le gouvernement et le magnat Nigerian Dangote pour développer et transformer le phosphate togolais par un projet de phosphate de 2 milliards de dollars au Togo, se positionnant pour devenir un principal fournisseur d'engrais en Afrique de l'Ouest. Dangote sera le plus grand producteur d'ammoniac du continent africain avec l'achèvement et la mise en service du complexe Dangote Petroleum Refinery and Fertilizer à Ibeju-Lekki, Lagos (voir Q11.1). Enfin, l'éducation reste un secteur-clé. La confiance des donateurs constitue la ressource la plus importante pour promouvoir le développement au Togo. Des décennies de crise politique et une liberté économique déficiente ont toujours découragé les investissements étrangers privés, bien qu'une concurrence accrue avec de nouveaux acteurs mondiaux comme la Chine soit bonne pour les affaires. La réaffectation des ressources en raison de la pandémie Corona a été effectuée de manière efficace et transparente.

Q15.2 | Coordination des politiques

6

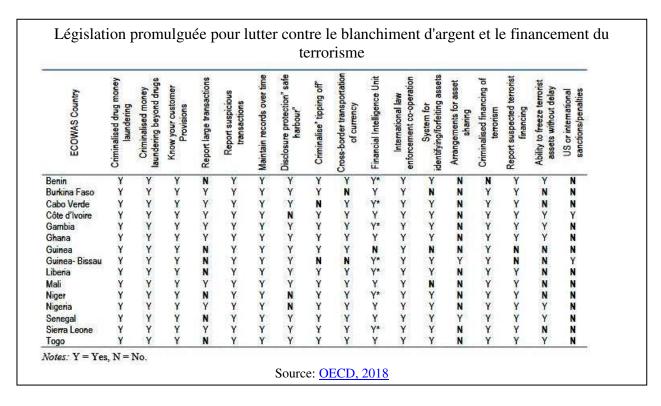
L'engagement du gouvernement en faveur de la démocratisation et de la consolidation des finances publiques vis-à-vis de la communauté des donateurs entre en conflit avec la volonté du président et de ses partisans de rester au pouvoir quel qu'en soit le prix. La coordination entre la présidence et le cabinet du Premier ministre, qui n'avait pas toujours été harmonieuse, s'est améliorée avec la nomination de la représentation des femmes dans l'arène politique (c'est-à-dire le gouvernement, le Parlement et les partis politiques) s'est considérablement améliorée avec la nomination de <u>Victoire Tomegah Dogbe</u>, première femme Premier ministre le 29 octobre 2020. Les services secrets et l'armée manquent toujours de contrôle parlementaire et sont toujours dominés par des membres du clan Kabyé <u>Gnassingbé</u> à <u>Pya</u> et

Kara, sa patrie et centre spirituel. Ainsi, Faure Gnassingbé a poursuivi la politique héritée de son père Eyadéma, consistant à sécuriser des postes clés des services de sécurité pour des personnes de confiance de même ethnie et d'origine régionale uniquement. Néanmoins, il gère toujours lui-même le portefeuille de la défense, de peur des tentatives de coup d'État. Le nouveau cabinet de cuisine de la nouvelle garde de conseillers jeunes et dynamiques, y compris un officier de liaison de l'armée, peut atténuer le problème (voir Q3.1). Cependant, une vigilance accrue de la communauté des donateurs semble toujours souhaitable compte tenu des niveaux élevés de corruption et de pratiques criminelles (trafic de drogue, fuite des capitaux et blanchiment d'argent) à tous les niveaux, y compris les membres de l'administration actuelle. Dans la mesure où la pandémie a entraîné des défis supplémentaires pour la coordination et la cohérence des politiques, cela a été fait de manière efficace et transparente.

Q15.3 | Politique anti-corruption

3

Le Togo se classe toujours parmi les États les plus corrompus au monde (rang 130 sur 180 pays. Note : 29 sur 100 ; IPC-2020). De plus, le niveau élevé des <u>flux financiers illicites</u> (FFI) qui est fortement corrélé au blanchiment d'argent a attiré les préoccupations de la communauté internationale des donateurs (OCDE, 2018). Ces FFI provenaient principalement de trois sources, à savoir l'évasion fiscale commerciale, le trafic de factures dans le commerce international et les prix de transfert abusifs, les activités criminelles telles que le trafic de drogue, les transactions illégales d'armes, la contrebande , la corruption active et la condamnation des fonctionnaires corrompus. En comparaison, les FFI représentaient près de 500 % des recettes fiscales, ce qui place le Togo au deuxième rang mondial. Par rapport aux dépenses dans les domaines de l'éducation et de la santé, les FFI seraient respectivement pour 243,9 % et 1.088 % des taux qui placent le Togo comme premier auteur mondial selon l'ONG internationale Global Financial Integrity (2018) et ANCE-Togo, 2018.



Une commission nationale de lutte contre la corruption et le sabotage économique (CNLCSE) a été créée en 2001. Cependant, elle manque de volonté politique pour lutter efficacement contre la corruption. La corruption judiciaire était un problème. Il y avait une perception répandue que les avocats soudoyaient des juges pour influencer l'issue des affaires. Le système judiciaire est resté surchargé et en sous-effectif (US-Gov., HR-2019). Le Code pénal, adopté en 2015, a renforcé les mesures de lutte contre la corruption ainsi que la nouvelle loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC / FT) adoptée en 2018. Le Parlement a adopté à l'unanimité ce projet de loi complémentaire sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les États membres de la CEDEAO le 24 avril 2018. Le Togo a tous signé les conventions internationales pertinentes (OCDE, 2018). Il vise à rendre la législation togolaise conforme aux normes de l'UEMOA et aux normes du GAFI (Groupe d'action financière). La Commission anti-corruption (Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées, HAPLUCIA), chargée de prévenir et d'enquêter sur la corruption, est devenue opérationnelle en 2017 (FMI, déc. 2018). Pourtant, du moins en ce qui concerne la gestion des dépenses, la note du Togo sur le contrôle perçu de la corruption était toujours inférieure à la moyenne de ses autres membres de l'UEMOA en 2017, même si la performance semble s'être améliorée ces dernières années selon le FMI (déc. 2018).

Le 20 septembre 2020, CENOZO, une unité de rapport d'enquête en Afrique de l'Ouest, a révélé que « Kassoum Zombre, Sarl U », une société togolaise de Lomé, avait été identifiée dans une transaction suspecte avec Saber Pte Ltd, une société de Singapour, connue comme paradis fiscal pour les géants asiatiques. L'affaire serait liée à une transaction financière illégale via <u>l'Iran</u> pour financer des réseaux terroristes dans la zone frontalière au nord du Togo, où la menace djihadiste s'était accrue ces dernières années à la frontière avec le Burkina-Faso. Déjà en 2019, le gouvernement de Lomé avait annoncé la création d'un « Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent » en réponse à cette menace jihadiste.

Au Togo, la menace jihadiste s'est accrue ces dernières années à la frontière avec le Burkina-Faso. <u>Cinkassé</u>, à la frontière avec le Burkina Faso et le Ghana, à environ 38 km de <u>Dapaong</u>, était réputé comme le <u>Dubaï</u> de la sous-région, un épicentre de riches commerçants (bosses) et une plaque tournante pour la contrebande et les activités obscures, par ex. des combattants du redoutable groupe <u>Ansaroul</u> dégradant la situation sécuritaire. Même si le Togo avait été jusqu'ici apparemment épargné de véritables actes terroristes, le risque d'infiltration restait évident. Dapaong, Cinkassé, Yemboate et d'autres localités de la région de Savannah au nord du Togo limitrophe du Burkina Faso ont été classées « Zone Rouge » où la présence de jihadistes avait été remarquée par la population. Le 15 février 2019, le père César Fernández, l'un des premiers prêtres salésiens espagnols en mission au Togo depuis 1982, avait été tués dans une attaque terroriste au poste de contrôle douanier de Nouhao situé entre Cinkasse (Togo) et Bittou (Burkina Faso).

L'ONUDC et les autorités togolaises travaillent ensemble à l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent. Le 10 septembre 2020, des experts du Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC ont tenu une première réunion consultative avec le Comité interministériel sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) du Togo, dans le cadre du projet du Forum mondial contre le terrorisme (GCTF) sur les capacités bâtiment dans la région ouest-africaine. La trait des faux médicaments tue des gens et finance la terreur. Les dirigeants africains espèrent faire quelque chose à ce sujet. Le 18 janvier 2020, il a été signalé que de fausses pilules avaient été importées au Togo, venant subrepticement de Chine, d'Inde et du Nigeria. Ils étaient emballés

comme des remèdes contre la fièvre et les éruptions cutanées et étaient distribués aux coins des rues, par ex. à Lomé, promettant de soulager la souffrance à une fraction du coût. Mais les faux médicaments tuent des dizaines de milliers de personnes chaque année dans un commerce mondial de contrefaçon d'une valeur estimée à 200 milliards de dollars, contrecarrant les progrès dans la lutte contre le paludisme et d'autres maladies mortelles, disent les experts, tout en finançant le crime organisé.

Aussi, la France a étendu en août 2020 son soutien au Togo et au Ghana pour la surveillance aérienne anti-jihadiste. Déjà engagé au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et en Guinée, Paris étendra son programme d'appui aux forces aériennes ouest-africaines, menacés des groupes terroristes du Sahel, dans le cadre de son programme de développement de l'aviation d'observation légère en Afrique de l'Ouest au Togo et au Ghana. Dans le cadre du projet de coopération Defence Forces Enabling Development (DEFEND), porté par la Direction de la coopération en matière de sécurité et de défense (DCSD) du ministère des Affaires étrangères, Paris s'était déjà engagé à fournir des avions ultralégèrs (ULM) *CS Grouse* d'observation au Bénin et Burkina Faso. Bamako avait actuellement six exemplaires de *Tétras* et Conakry trois. Par ailleurs, le 16 novembre, Paris a soutenu la marine togolaise pour le combat de la piraterie dans le golfe de Guinée avec des chasseurs en mer *Sillinger* du même type déjà destinés aux garde-côtes libyens.

En novembre 2020, Lomé a également participé aux efforts de médiation dans la crise malienne. Lors du coup d'État d'août des forces armées maliennes, le président <u>Ibrahim Boubacar Keïta</u> avait été contraint de démissionner et le gouvernement avait été dissous. Plusieurs pays comme la France, les États-Unis et des représentants de l'UA, de l'UE et du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'Amnesty International, ont condamné à l'unanimité le coup d'État, appelant les soldats à retourner dans leurs casernes. L'Organisation internationale de la francophonie (<u>OIF</u>) a même suspendu le Mali de l'adhésion. Le 7 septembre, la CEDEAO a donné aux dirigeants militaires maliens la date limite du 15 septembre pour nommer un nouveau président civil et Premier ministre. Lomé, de l'autre côté, est resté ouverts aux négociations et a assumé un rôle de médiation pour sauver la junte. Le 13 novembre, le président de transition à Bamako, <u>Bah N'Daw</u>, s'est rendu à Lomé pour des négociations. Mais dans les coulisses, des contacts s'étaient déjà fait dans le plus grand secret au lendemain du putsch, avec notamment un échange de visites en jets privés et des réunions clandestines.

Le secteur en plein essor du transfert d'argent par téléphone mobile a été lié à la traite des êtres humains, au blanchiment d'argent et au commerce mondial de la drogue, entre autres délits. Bien qu'elle se soit avérée être une force positive pour l'inclusion financière et le développement économique au Togo et dans de nombreux autres pays africains, l'économie informelle plus monétaire présente de graves problèmes pour l'application des lois. L'absence de contrôles d'identité solides pour vérifier les utilisateurs, combinée au manque d'institutions chargées de l'application de la loi, a créé un système financier, particulièrement vulnérable à l'infiltration criminelle. Dernier point, mais non des moindres, parce que les types de pièces d'identité nécessaires pour créer un compte d'argent mobile ne sont pas standardisés et vont des cartes d'identité nationales aux cartes d'identité d'entreprise, aux certificats fiscaux ou aux permis de conduire (Interpol (2020) : Mobile money and organized crime in Africa. Lyon : ENACT / Interpol, June 2020).

Le lien entre la corruption, le blanchiment d'argent et le trafic de drogue suscite de graves inquiétudes dans la mesure où le Togo devient un pays de transit pour toutes les formes de trafic. En août 2018, les services secrets français ont révélé que le colonel Neyo Takougnadi,

emprisonné en 2018, était l'un des principaux membres d'un réseau de trafic de cocaïne, proche des plus hautes sphères du régime de Lomé. Il était officier du FAT qui avait été promu peu de temps auparavant par le chef de l'Etat au poste de chef d'état-major général du président. Avant, il avait été directeur de la police nationale. En mai 2017, l'avocat francotogolais, Pacôme Adjourouvi, ancien camarade de classe de Faure Gnassingbé, a été nommé conseiller spécial du chef de l'Etat togolais au rang de ministre. Cela s'est produit malgré les accusations de corruption contre Adjourouvi, qui avaient fait l'objet d'une enquête par la DGSE de contre-espionnage français peu de temps auparavant. Il était accusé d'avoir facilité la corruption en tant qu'intermédiaire pour remettre un « cadeau » (7,5 Mio €) de Faure Gnassingbé au Premier ministre français de l'époque, Manuel Valls, lors de sa visite officielle à Lomé en 2016, afin de promouvoir celui-ci la campagne électorale pour les prochaines présidentielles françaises en 2017. Une corruption apparente à grande échelle a également affecté la construction du terminal de l'aéroport Gnassingbé Eyadema. Son budget de 75 millions de dollars a mystérieusement doublé sans aucune amélioration réciproque. Au Togotelecom, 30 millions de dollars auraient été dépensés pour du matériel défectueux. Dans les deux cas, d'obscurs accords d'entreprises chinoises avec le gouvernement suscitent des soupçons de corruption. En avril 2018, le quotidien français Le Monde a révélé des détails sur un autre scandale de corruption. Apparemment, le clan Gnassingbé a été interrogé par la justice française dans le cadre de l'affaire Bolloré. Le célèbre magnat français Vincent Bolloré, membre éminent de la Françafrique, un réseau néocolonial des élites politiques et commerciales en France et en Afrique francophone, avait été soupçonné d'avoir obtenu des concessions portuaires à Lomé et Conakry (Guinée) par des services sous-facturés (800.000 € pour seulement 100.000 €) fournie par l'agence de publicité internationale Havas (jusqu'à 2017 une dépendance à 60 % de Bolloré, puis cédée à Vivendi) pour aider à faire élire les présidents africains, dont Faure Gnassingbé en 2010. Lors des élections présidentielles de février 2020, Pacôme Adjourouvi a dirigé le groupe de 18 députés « indépendants » votant pour le président.

Q16 | Processus de concertation

Q16.1 | Consensus sur les objectifs

6

La démocratie

Suite aux bouleversements politiques qui ont suivi les élections présidentielles contestées de 2005, la communauté des donateurs a exigé un dialogue national afin de surmonter les clivages politiques persistants entre le gouvernement, l'opposition et la société civile, qui ont abouti à l'Accord politique globale (APG) en 2006. Cependant, il n'a été mis en œuvre que sans enthousiasme et a finalement été déclaré obsolète par le gouvernement en 2014. Le retard de mise en œuvre des grandes réformes de l'APG est resté un point de discorde. Un recensement de la population, le premier depuis près de trois décennies, a été dûment exécuté en 2010/2011 et reconnu par la population. De plus, la CVJR a rendu son rapport sur les violations des droits de l'homme en avril 2012. D'autres mesures importantes destinées à garantir des élections justes et libres, notamment des élections locales qui ont eu lieu en 2019, alors que le référendum constitutionnel avait été annulé, restent un point de discorde majeur. Les représentants des églises chrétiennes ont appelé à plusieurs reprises la classe politique à rouvrir les discussions sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles controversées. Ainsi, le consensus général sur les objectifs de transformation reste fragile. Il existe encore des clivages clé dans la société togolaise qui résultent de discriminations régionales et

ethniques, de l'exclusion des mouvements d'opposition précédents et des disparités socioéconomiques.

Du 3 au 9 juillet 2017, le gouvernement a organisé en outre des « cérémonies de purification » dans tout le pays. Ce dernier ont fait allusion aux pratiques religieuses coutumières pour « exorciser le mal », c'est-à-dire apaiser les victimes de violations flagrantes des droits de l'homme commises entre 1958 et 2005. Bien que les quatre grandes entités religieuses (église catholique et protestante, islam et <u>vodun</u>) reconnaissant l'importance de ces actes symboliques, la population, en général, était peu impressionnée. Par conséquent, l'église a pris parti pour l'opposition. La Conférence épiscopale a également dénoncé la vague de répression ainsi que « l'usage excessif de la force contre les concitoyens, parfois même chez eux ». Enfin, il a exhorté l'armée à adopter une attitude républicaine de neutralité politique conformément à la Constitution et a conseillé au régime de s'abstenir d'inciter à la haine ethnique dans les médias et les réseaux sociaux.

Économie de marché

Selon l'Organisation du secteur informel, une entité gouvernementale togolaise, environ 85 % de l'activité économique du pays se situe dans le secteur informel, à la fois urbain et rural (voir Q 7,1). La majorité (par exemple, le parti au pouvoir et la plupart de l'opposition) est d'accord sur la nécessité pour le pays de retrouver sa force économique, un point de vue façonné par les graves difficultés vécues par de nombreux Togolais dans la vie quotidienne ainsi que par les effets économiques de la pandémie de Corona. Le changement politique, exigé par beaucoup, est considéré comme un instrument pour parvenir à un développement social et économique urgent. D'une part, les difficultés quotidiennes peuvent conduire à de graves conflits sociaux. D'un autre côté, les citoyens semblent prêts à soutenir tout gouvernement qui se montre véritablement préoccupé par les problèmes de la majorité. En général, le gouvernement, le parti au pouvoir, les partis d'opposition et les OSC se consacrent aux principes de base d'une économie de marché. En tant, qu'économie de transit, le Togo dépend de l'ouverture des marchés et du commerce transnational, notamment au sein de la CEDEAO, et avec les marchés voisins du Ghana et du Nigeria. Cependant, comme une grande partie de ce commerce est informelle (y compris la contrebande), la reconnaissance des règles et réglementations officielles en matière de fiscalité, d'évasion fiscale, de blanchiment d'argent, de fuite des capitaux est plutôt faible. En dehors de cela, il existe des points de vue divergents au sein de l'élite dirigeante sur la nécessité de protéger les industries naissantes et l'agriculture commerciale contre les politiques commerciales étrangères injustes, par exemple dans le cadre des accords controversés de partenariat économique (APE) UE-Afrique de l'Ouest. Les relations commerciales de l'UE avec les pays ACP étaient régies par l'Accord de Cotonou de 2000, qui expire cependant fin 2020. Les négociations « post-Cotonou » ont repris au niveau ministériel le 12 juin 2020. Les parties concernées négocient actuellement un accord successeur (l'accord dit « post-Cotonou ») à décider lors du 6e sommet UE-Afrique, prévu pour décembre 2020, mais reporté à 2021 en raison de la pandémie Corona.

Q16.2 | Acteurs antidémocratiques

6

Les éléments purement antidémocratiques du RPT / UNIR ne sont plus aussi importants qu'ils l'avaient été avant les élections présidentielles de 2010 et 2015. Ils sont encore assez forts,

cependant, pour mettre en danger toute tentative sérieuse du président Faure Gnassingbé de poursuivre la démocratisation et de transférer le pouvoir. Le demi-frère incarcéré du président Faure Gnassingbé, Kpatcha, pourrait jouer un rôle important à cet égard. Kpatcha et certains au sein de l'armée et de la direction du RPT / UNIR connaissent les inconvénients auxquels ils devront faire face en cas d'alternance politique. Les divisions au sein de l'élite au pouvoir, à savoir le clan Gnassingbé, le RPT / UNIR et les services de sécurité, sont redevenues apparentes, lors de la modernisation du parti au pouvoir en 2012 ainsi que par le refus de la majorité UNIR au parlement de voter pour d'un projet de loi sur les modifications de la constitution introduit par son propre gouvernement en juin 2014. De plus, les principes démocratiques, ainsi qu'une culture de transparence et de responsabilité, ne sont pas pleinement respectés parmi les nouvelles élites du Togo, y compris l'opposition.

Q16.3 | Clivages / gestion des conflits

4

Le clan Gnassingbé et ses fidèles continuent de mener une politique de création ou de stimulation de conflits afin d'exercer un pouvoir autoritaire, comme en témoigne l'affaire Kodjo en 2020. Il n'y a pas de politique cohérente en place pour résoudre systématiquement les conflits émergents dans le pays. Néanmoins, certaines mesures positives ont été prises. Outre le renforcement des capacités des OSC à l'échelle nationale promu par l'initiative du MAEP (voir ci-dessus), l'administration a reconnu, par exemple, que les problèmes environnementaux sont posés par les nomades et leurs troupeaux de bovins lors de la transhumance, ce qui conduit souvent à des problèmes avec les agriculteurs sédentaires, dont la production agricole est menacée. En raison de la nature oppressive et corrompue du régime précédent, qui affectait presque toutes les institutions du pays, il existe peu d'acteurs non gouvernementaux suffisamment puissants pour servir de médiateur dans les conflits actuels ou futurs, à une exception notable près, la Commission vérité et réconciliation (CVJR) et l'Église catholique. En général, les ONG spécialisées dans la prévention et la gestion des conflits ne sont pas encore assez fortes pour jouer un rôle décisif. Des approches concues pour prévenir les crises institutionnelles peuvent également être trouvées dans les programmes de prévention des conflits soutenus par le PNUD, par ex. concernant la formation et le déploiement d'observateurs et de médiateurs électoraux nationaux. En outre, quelques syndicats, ONG, organisations religieuses et médias ont créé des partenariats transnationaux pour la prévention des conflits, comme le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP-Togo) et la section togolaise de WPP-Africa (Women Peacemakers Program -Africa).

Q16.4 | Participation de la société civile

5

Le gouvernement actuel semble être beaucoup plus ouvert à la participation de la société civile que tout autre gouvernement précédent. L'utilisation inefficace des capacités des organisations de la société civile est parfois davantage due à la faiblesse de l'administration et de la structure des membres des ONG qu'à la réticence du gouvernement à s'engager avec elles. Un dialogue renforcé entre les OSC et le gouvernement devient une réalité dans le cadre de l'initiative du MAEP. L'initiative du MAEP est composée de 37 OSC, en plus des membres de l'administration publique. Cependant, les OSC sont soigneusement sélectionnées par le gouvernement, ce qui signifie que les parties les plus critiques de la société civile ont tendance à être exclues. Les deux parties doivent travailler dur pour surmonter la méfiance profondément enracinée dans la situation actuelle. Jusqu'à présent, peu de tentatives ont été

faites pour impliquer activement les acteurs de la société civile dans la réponse au COVID-19 par le gouvernement (délibération ou mise en œuvre).

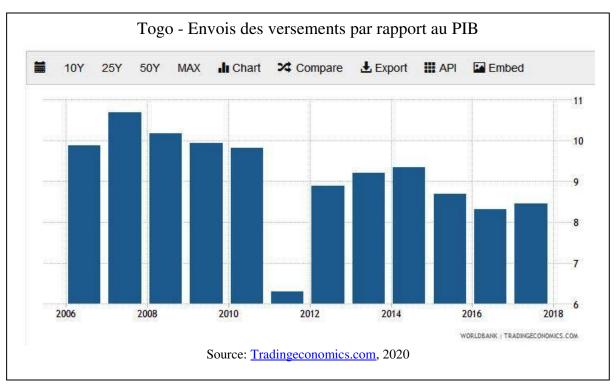
Q16.5 | Réconciliation 5

En mai 2009, la « Commission Vérité, Justice et Réconciliation » (CVJR) a été créées pour enquêter sur les violations des droits de l'homme de 1958 aux persécutions sanglantes de 2005. Elle était présidée par Mgr. Nicodème Benissan-Barrigah et soutenu par le bureau du HCR à Lomé. Un Haut Commissariat pour la réconciliation et le renforcement de l'unité nationale, HCRRUN, installé en mars 2015, devait accélérer la mise en œuvre des recommandations, assisté par une plate-forme OSC (Plateforme citoyenne justice et vérité, PCJV). En 2020, le HCRRUN a contacté des personnes qui avaient subi des dommages dans les années 1990 dans le cadre de la protection de la faune et de l'incident de Barkoissi entre Anoufo et Moba, afin de mettre en œuvre les réparations recommandées par la Commission vérité, justice, réconciliation (CVJR) dont l'objectif était de mieux vivre ensemble entre les communautés. La mise en œuvre des recommandations de la CVJR dans cette partie du Togo s'est étalée sur plusieurs jours dans différentes localités (Tône, Cinkassé, Mandouri, Kpendjal etc.) afin de respecter les mesures conservatoires dans le cadre de la lutte contre Covid- 19. Près de 35.000 personnes, victimes de violences sociopolitiques de 1958 à 2005, ont été identifiées dans tout le Togo.

Q17 | Coopération internationale

Q17.1 | Utilisation efficace du support





Le Togo compte parmi les plus grands bénéficiaires de l'aide internationale (voir Q7.1). À partir de la fin des années 1970, la dépendance à l'aide internationale s'est considérablement

accrue. Sa valeur, la plus élevée au cours des 55 dernières années, était de 17,64 % en 2009, tandis que sa valeur la plus basse était de 0,09 % en 1960. La reprise de l'aide et le soutien substantiel des bailleurs de fonds au gouvernement togolais ont commencé en 2007 après des élections législatives largement libres. Les nombreuses activités et programmes de coopération tels que le point d'achèvement de la FEC, de la FRPC, de la SCAPE et de l'Initiative PPTE étaient liés aux progrès réalisés dans la transformation politique. Cependant, l'appui des donateurs n'a pas toujours été utilisé de manière efficace et transparente. L'influence croissante des pays asiatiques, notamment de la Chine et de l'Inde, parmi les bailleurs de fonds internationaux permet au Togo de reprendre une politique de bascule, qu'il avait pratiquée pendant la guerre froide, consistant à jouer les uns contre les autres les principaux pays donateur concurrents. Outre l'aide, les envois de fonds de la diaspora togolaise (environ 2 millions de personnes) jouent un rôle important dans le développement.

Les envois de fonds des migrantes ont augmenté régulièrement, passant de 34 millions de dollars EU en 2000, 337 millions en 2010 à 402 millions en 2017 (WDI, 2018). Les envois de fonds vers le PIB (%) au Togo ont été signalés à 8,4479 % en 2017, selon la collection d'indicateurs de développement de la Banque mondiale, compilée à partir de sources officiellement reconnues en 2020. Une étude scientifique, publiée en avril 2017, a révélé que les groupes sociaux, y compris les organisations religieuses et étudiantes, ont été de puissants vecteurs d'adoption de l'argent mobile au Togo. En revanche, le fait d'être au chômage réduit la probabilité d'adopter l'argent mobile. Bien qu'aucun lien direct entre les envois de fonds et la croissance économique ne soit discernable, les envois de fonds constituent une source supplémentaire importante d'entrées financières, car ils agissent contre-cyclique (c'est-à-dire que les envois de fonds augmentent pendant les périodes de ralentissement) contrairement à d'autres flux de capitaux comme les <u>IDE</u>. Il est considéré comme un moyen plus efficace de réduire la pauvreté que l'aide ou l'IED. Cependant, la xénophobie croissante en Europe et en Afrique pourrait menacer les futurs flux d'envois de fonds.

Q17.2 | Crédibilité

Les acteurs internationaux semblent de plus en plus faire confiance au gouvernement actuel. Partenaires traditionnels, comme la France, l'Allemagne et les États-Unis, et nouveaux partenaires, comme la Chine et l'Inde, ont soutenu le pays avec une aide au développement pendant la période considérée. Outre la revitalisation de la coopération bilatérale, des organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale, la Banque ouest-africaine de développement et l'Union européenne renforcent également leur aide afin de promouvoir la bonne gouvernance, la démocratisation et une croissance économique inclusive au Togo. Pour consolider la crédibilité nouvellement acquise du gouvernement auprès de la communauté internationale et de la population togolaise, la tâche la plus importante du gouvernement est de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent à tous les niveaux de l'État, de faciliter la concurrence politique et de transférer le pouvoir. Il existe actuellement deux interprétations profondément contrastées des intentions réelles du gouvernement, tant au sein de la population togolaise que de la communauté internationale des donateurs. Une perspective soutient que le gouvernement poursuit véritablement une transformation politique et qu'une ère démocratique vient de commencer, tandis qu'une deuxième perspective soutient que l'attitude du gouvernement camoufle sa tentative de rester au pouvoir à tout prix. Compte tenu des problèmes de sécurité dans la région, les donateurs internationaux font de plus en plus confiance - ou veulent faire confiance - au gouvernement togolais. L'accord de coopération militaire entre le Togo et la France de 2010 en est un bon exemple. Le Togo a continué de participer aux missions de maintien de la paix de l'UA et de la CEDEAO avec environ 1.400 soldats et policiers, notamment au Mali. L'utilisation par le gouvernement du soutien extérieur de la Banque mondiale et du FMI dans le cadre de la lutte contre la pandémie Corona n'a jusqu'à présent aucun impact visible sur la « stratégie de développement à long terme ». Jusqu'à présent, la crédibilité internationale n'a pas été affectée par l'engagement du gouvernement dans les efforts internationaux ou multilatéraux pour coordonner la réponse au COVID-19 (transparence dans les rapports, fourniture d'un soutien supplémentaire).

Q17.3 | Coopération régionale

8

Le Togo est membre de toutes les organisations régionales, africaines et internationales pertinentes, notamment de la <u>CEDEAO</u> et de <u>l'UEMOA</u> dans la sous-région ouest-africaine. Le Togo est resté un contributeur fiable et important aux missions de maintien de la paix dans la sous-région. En mai 2012, le Nigeria, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont contribué au premier déploiement de troupes de la force de la CEDEAO dans l'État défaillant de Guinée-Bissau. Le 9 septembre 2019, la CEDEAO a annoncé qu'elle retirerait progressivement sa force d'intervention en Guinée-Bissau. Un premier groupe composé de 130 hommes principalement des forces spéciales togolaises arrivés en <u>Guinée-Bissau</u> en novembre 2019 pour renforcer le contingent sous-régional stationné à Bissau depuis 2012, avait déjà quitté Bissau le 27 août. Les autres troupes de la CEDEAO, notamment des Nigerians, Sénégalais et burkinabé, partiront progressivement d'ici décembre 2020, passant le relais à l'armée de Guinée-Bissau.

De plus, Lomé a contribué à la Mission internationale d'appui au Mali (<u>AFISMA</u>) dirigée par l'Afrique et organisée par la CEDEAO contre la menace croissante des organisations terroristes islamistes dans le nord du Mali ainsi qu'à la <u>MINUSMA</u> dirigée par l'ONU (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) correspondant à une résolution 2164 du Conseil de sécurité du 25 juin 2014. Du 15 au 18 mai 2018, le Togo a participé à une opération antiterroriste conjointe de 2.902 forces de sécurité du Burkina Faso, du Bénin, du Ghana et du Togo contre le banditisme et la criminalité transfrontière à la frontière Région.

Début novembre (4 novembre 2020), Lomé s'apprêtait à ratifier la convention avec le Bénin voisin sur le statut du fleuve <u>Mono</u> bordant les deux pays et la création de l'Autorité du bassin du Mono (ABM). L'avant-projet de loi autorisait le Togo à ratifier la convention Mono qui lierait le Togo et le Bénin sur leur fleuve frontalier avait été signée le 30 décembre 2014, à Cotonou. Le projet de loi visait à assurer un développement intégré et durable du bassin du Mono en étroite collaboration entre le Bénin et le Togo.

Le 1er décembre 2020, <u>l'Assemblée nationale</u> a adopté un projet de loi autorisant l'État togolais à ratifier l'accord portant création de <u>l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)</u>, dont le siège est à <u>Yaoundé</u>, qui regroupe 17 États africains majoritairement francophones. La ratification de cet accord adopté en décembre 2015 à <u>Bamako</u> permettra au Togo de mieux protéger les inventions et créations de ses citoyens et de lutter efficacement contre la contrefaçon. L'accord représentait également un pas en avant dans le renforcement de la modernisation du secteur privé et de l'arsenal juridique togolais pour le contrôle des produits pharmaceutiques aux frontières.

Du 17 au 21 mars 2018, les dirigeants africains ont tenu un sommet extraordinaire à <u>Kigali</u> (Rwanda) pour créer une <u>zone de libre-échange continentale africaine</u> (Af-CFTA / ZLECA). Au total, 44 des 55 membres de l'UA ont signé l'accord, 47 ont signé la Déclaration complémentaire de Kigali et 30 le Protocole sur la libre circulation. Le Togo a signé les trois accords. Le 1er juillet 2018, cinq autres pays, dont l'Afrique du Sud, se sont joints, portant le nombre total de signataires à 49. L'Accord envisage de créer un marché libre pour les 55 États africains de plus d'un milliard d'habitants. Il oblige les membres à supprimer les droits de douane sur 90 % des produits, permettant un accès libre aux produits, biens et services à travers le continent. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Accord stimulera le commerce intra-africain de 52 % d'ici 2022. Le poids lourd du Nigeria refuse pendant des années de signer, car il voulait protéger son industrie naissante. Enfin, le président Nigerian <u>Muhammadu Buhari</u> a signé l'accord historique lors du sommet de l'Union africaine (UA) au <u>Niger</u> le 7 juillet 2019. Cela laisse <u>l'Érythrée</u> comme le seul pays africain à ne pas faire partie du bloc commercial.

Perspectives stratégiques

Comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Togo est confronté à plusieurs défis de taille, notamment un manque de bonne gouvernance, une croissance économique volatile, une exposition à des chocs économiques externes, une hausse des coûts alimentaires, des prix de l'énergie erratiques et des risques environnementaux majeurs. Mais il y a des problèmes clé que le pays devrait aborder s'il veut atteindre un niveau de développement comparable à celui atteint par les pays d'Afrique de l'Ouest plus performants (par exemple, le Bénin et le Ghana). Au vu de la tourmente des manifestations antigouvernementales à grande échelle de septembre 2017 et décembre 2018, le gouvernement togolais ne doit pas réduire ses efforts de démocratisation, afin de gagner la confiance de sa propre population et de la communauté internationale. Les réformes démocratiques et institutionnelles mises en œuvre ces dernières années ne sont pas suffisantes pour gagner la confiance de la grande majorité du peuple, du moins sur la question majeure du contenu, la limitation rétroactive du mandat du président et l'alternance politique. De nombreux citoyens et observateurs togolais restent sceptiques quant à savoir si ces réformes reflètent une véritable tentative du régime Gnassingbé de promouvoir la démocratie au Togo. Le gouvernement devrait poursuivre de manière transparente la réconciliation nationale, la démocratisation et le développement économique durable sur la base des principes internationalement acceptés de bonne gouvernance.

Le processus de transition ne réussira pas si le gouvernement reste sous la pression des extrémistes au sein du parti au pouvoir et des services de sécurité. Il est donc impératif de garantir la stricte neutralité politique des forces de sécurité, notamment de l'armée, des services de renseignement et de la gendarmerie.

Sur le plan économique, la réforme structurelle des secteurs bancaire, des phosphates et du coton est cruciale. Les donateurs devraient faire des efforts supplémentaires pour soutenir ce processus. La lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la fuite des capitaux et le détournement de fonds publics dans l'administration publique togolaise constitue une autre étape importante sur la voie de la démocratisation. Enfin, il est important de soutenir le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Toute tentative de saper les initiatives politiques d'intégration régionale (par exemple, par des arrangements spéciaux dans le cadre des négociations en cours sur les APE UE-Afrique de l'Ouest) doit être empêchée. Une plus grande intégration économique et politique profiterait à toutes les parties prenantes. En outre,

Version étendue et annotée de l'auteur du « BTI 2022 - Togo Country Report », à paraître

les initiatives de maintien de la paix et les mesures d'observation dans la région de l'Afrique de l'Ouest devraient être encouragées.

Références et lectures complémentaires (hyperlinked)

- 28 Too Many (2018): Togo: the law and FGM. London: September 2018, https://www.28toomany.org/
- Ade et al (2014) : <u>Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République Togolaise</u> <u>2007-2013</u> [commanditée par l'Unité d'évaluation de la Direction Générale Dévelopement et Coopération EuropeAid, CE]. Rapport final provisoire révisé, o.O.
- AfDB (2018): Togo African Economic Outlook. Abidjan: African Development Bank
- AfDB (2016): Togo 2016 2020. Country Strategy Paper. Abidjan: African Development Bank
- African Economic Outlook (AEO) (2016) : <u>Togo</u> (country report 2016) : Paris : OECD Development Centre
- Afrobarometer (2017) : Résumé des Résultats 7ème Tour de l'Afrobaromètre Enquête au Togo, 2017. Accra
- Agbodji, Akoété Ega & Yélé Maweki Batana & Dénis Ouedraogo (2015): <u>Gender inequality in multidimensional welfare deprivation in West Africa: The case of Burkina Faso and Togo</u>, International Journal of Social Economics, 42 (2015) 11: 980 1004
- Ahianyo-Akakpo, A. (2017): <u>L'impact de la migration sur la société villagoise: approche sociologique (example Togo Ghana).</u> In: Modern Migrations in Western Africa, Edited By Samir Amin, Edition 1st Edition, First Published 19 January 2017 London: Imprint Routledge, Pages 442 pages
- Ahlin, Ekoutiam A. et al (2015): <u>The 2015 presidential election in Togo</u>. *Electoral Studies* 39, 2015: 153-177
- Amnesty International (AI) (2018): Togo 2017. Berlin, März 2018
- Batchana, Essohanam (2014) : TOGO : Quels repères pour un pays en quête de son identité nationale (1958-2010). Sciences Humaines , Vol. 1, No 3 (2014), pp. 37 61
- Blédé, Barthélémy & André Diouf (2016): <u>Togo's maritime challenges</u>: <u>Why security remains a major</u> issue. Pretoria: Institute for Security Studies, ISS, West Africa Report, Issue 18, August 2016
- Breuer, A et al. (2017) : <u>Decentralization in Togo. The Contribution of ICT-Based Participatory Development Approaches to Strengthening Local Governance</u>. Bonn : DIE, Discussion Paper 6/2017
- Carey, Benedict (2015): <u>The Chains of Mental Illness in West Africa</u>. New York Times, Oct. 11, 2015
- CNDH (2018) : Rapport d'activites Exercice 2017. Lomé : Commisssion Nationale des Droits de L'Homme
- CVJR (2012): Rapport final. Lomé: Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR)
- CIVICUS (2006) : <u>A diagnostic study of Togolese Civil Society</u>. Lomé : CIVICUS World Alliance for Citizen Participation
- Clarke, Richard (2020): <u>Strengthening the climate resilience of cities through cross-border co-operation</u>. OECD, 25 September 2020
- Damome, Étienne (2018): Religions and media in Ghana and Togo. Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication. vol. 13, 2018
- Dogbe, Peter (2020): Togo: quel bilan de la première année de mandat pour les maires? rfi, 09/07/2020
- Dourma, Narcisse Marwanga (2018) : <u>L'indépendance de la Justice pénale au Togo aux prises avec les pesanteurs socio-politiques.</u> ResearchGate

- Economist Intelligence Unit (2019): <u>Democracy Index 2019–A year of democratic setbacks and popular protest</u>. London: EIU
- Environmental Performance index (Yale University) <u>2016 Report</u> Freedom House: <u>Country Report Togo 2016</u>. Washington D.C., Freedom HouseFreedom House: <u>Freedom of the Press 2016 report</u>. Washington D.C. Freedom House
- FES (2018) : Togo 2017. <u>Barometre des medias Africains. Première analyse locale du paysageédiatique</u> en Afrique. Windhoek : Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)
- Freedom House (2020): Freedom in the world Togo 2018. Washington D.C.
- Goeh-Akue, Pr. N'buéké Adovi (2013) : Etude sur le paysage syndicale au Togo. Lomé : FES
- Golup, S.S. (2012): Entrepôt trade and smuggling in West Africa: Benin, Togo and Nigeria. *The World Economy*, 35 (2012) 9:1139–1161 Helliwell, J. F. / Richard Layard and Jeffrey Sachs (eds.)(2015): World Happiness Report 2015. New York: Sustainable Development Solutions Network
- Heritage Foundation (2020): Index of Economic Freedom (2020): Togo. Washington DC
- Ibrahim Index of African Governance (IIAG) 2020. London: Mo Ibrahim Foundation
- IMF (2014): Togo. <u>Poverty reduction strategy paper Joint staff advisory note</u>, Washington D.C.: International Monetary Fonds
- IMF (2016): Togo and the IMF (2016): Washington D.C., International Monetary Fonds
- IMF (2018): Togo Country report. IMF Country Report No. 18/362, Washington D.C. December 2018
- JA / Togo-tribune (2017) : <u>Togo : Pacôme Yawovi Adjourouvi, le proche de Manuel Valls qui conseille Faure Gnassingbé</u>. *jeuneafrique | Togo-tribune*, May 18, 2017
- Jones, Mayeni (2019): Nigeria signs African free trade area agreement. London: BBC, 7 July 2019
- Kohnert, D. (2011): <u>Togo: Thorny transitions and misguided aid at the roots of economic misery</u>. In: Saine, A. / N 'Diaye, B. / Houngnikpoet, M. (eds.): *Elections and democratization in West Africa* 1990 2009. Trenton: Africa World Press, 2011: 179-210
- Kohnert, D. (2014): <u>African Agency and EU- African Economic Partnership Agreements</u>. Review Article. *Africa Spectrum*, 49 (2014) 3: 149-155
- Kohnert, Dirk (2016): <u>Donor's double talk undermines African agency in countries under an aid regime-Comparative study of civic agency in Burkina Faso and Togo</u>. Conference Paper, APAD-Conference, Cotonou; forthcoming in: cahier APAD / Anthropologie & développement
- Kohnert, Dirk (2017): <u>Togo: Political and Socio-Economic Development (2015- 2017).</u> MPRA-RePEcpaper, Sept. 2017
- Konko, Yawo et al (2018): <u>Multitemporal Analysis of Coastal Erosion Based on Multisource Satellite</u>
 <u>Images in the South of the Mono Transboundary Biosphere Reserve in Togo (West Africa).</u> *ResearchGate*, April 2018
- Kuvo, Pierre-Claver (2020): <u>Blanchiment d'argent et financement du terrorisme</u>: <u>Une société togolaise en affaire avec une entreprise Offshore à Singapour</u>. CENOZO, *Investigative Reporting in West Africa*, September 20, 2020
- Lelart, Michel (1990) : <u>La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement.</u> Lomé
- LTDH (2018) : <u>Togo</u> : <u>La répression et la torture contre le changement démocratique. 19 Août 2017-20 juillet 2018. Lomé : LIGUE TOGOLAISE DES DROITS DE L'HOMME</u>

- Mignanou Yawovi Amouzouvi, Koffi Sagna, Milohum Mikesokpo Dzagli, Sidéra Kodjovi Edjame, Agbéko Messanh Mohou (2019): <u>Contribution of the Satellite Observation on the Analysis and the Forecast of the State of Air Pollution in TOGO.</u> *American Journal of Environmental Protection*. Vol. 8, No. 1, 2019, pp. 31-38
- Morency-Laflamme, Julien (2017): <u>A question of trust: military defection during regime crises in Benin and Togo</u>, Democratization, DOI: 10.1080/13510347.2017.1375474
- Napala, K. (2014): <u>La resistance « Paganiste » des kabiye a l'implantation chretienne entre 1926 et 1960</u>: The kabiyè pagan resistance to christianity from 1926 to 1960. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Universite de Lome*, Vol 15, No 3 (2014) pp. 169-182
- National Assembly (2018): <u>Composition of the new parliament</u>. Based on the 20 December legislative elections. Lomé, 26.12.19
- OECD (2013): Gender and state-building in fragile and conflict-affected states. Paris: OECD
- OECD (2018), <u>Illicit Financial Flows</u>: The Economy of Illicit Trade in West Africa, OECD Publishing, Paris
- PNUD (2007) : Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo. Version 2, Lomé : UNDP/PNUD
- PNUD (2008): Etude Diagnostic sur la société civil au Togo. Rapport final. Lomé : UNDP/PNUD
- PNUD (2012) : <u>Point sur le processus de décentralisation au Togo et l'appui au PNUD</u>. Lomé : UNDP/PNUD
- PNUD/UNDP (2018): Programme national d'appui à la décentralisation et à la mise en place des collectivités locales prenant en compte le développement institutionnel des collectivités locales et la formation des acteurs de la décentralisation. Lomé : UNDP, Notice de selection pour le consultant. Date : 7 Novembre 2018
- Public Eye (2016): '<u>Dirty Diesel' Swiss Commodity Traders Flood Africa with Toxic Fuel.</u> Berne, 15. September 2016
- Raunet, Nathalie (2016): Chiefs, migrants and the state: Mobility in the Ghana–Togo borderlands. IMI / Univ. of Oxford, COMPAS Working Paper 131, May 2016
- REDD+Togo (2018): <u>Etude sur les causes et consequences de la deforestation et la degradation des forets au Togo et identification des axes d'intervention appropies</u>. Lomé : Republique Togolaise, 30.03.2018
- REDD-Togo (2016): <u>Ateliers d'information et d'echanges avec la chefferie traditionelle sur le processus REDD+ au Togo</u>. Lomé : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES, 2017
- RT (2015) : <u>Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014</u>. Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT), Ministère de la Santé (MS) et ICF International, 2015. Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International
- Social Security Administration, Research, Statistics & Policy Analysis, Social Security Programs Throughout the World: Africa, 2017
- Takouleu, Jean Marie (2020): <u>Togo: Fenix, Solergie and Moon join Cizo project to electrify villages</u>. *Afrik21*, February 17 2020.
- Takouleu, Jean Marie (2020) : <u>Togo : Fenix, Solergie and Moon join Cizo project to electrify villages</u>. *Afrik21*, February 17 2020
- Tcham, Badjow (2010): Regionalisme et histoire: La perceptions de la question Nord/Sud dans l'histoire des Togolais. In: GOEH-AKUE, N. A. & N. L. GAYIBOR (eds.) (2010): HISTOIRES

- NATIONALES ET/OU IDENTITES ETHNIQUES. UN DILEMME POUR LES HISTORIENS AFRICAINS ? Presses de l' UL /l'Harmattan, Paris-Lomé, 2010 : 193-210
- Transparency International (2020): Corruption Perceptions Index 2019, Berlin
- UE-MOE (2007) : <u>Mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Togo Élections législatives du 14 Octobre 2007</u>. Rapport final. Brussels : European Union, Election Observation Mission (EOM), Togo
- UE-MOE (2010) : <u>Mission d'observation électorale de l'Union Européenne au Togo Élection présidentielle Mars 2010</u>. Rapport final. Brussels : European Union, Election Observation Mission (EOM), Togo
- UNHRC (2014): Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights defenders. Mission to Togo, A/HRC/25/55/Add.2, 2014. New York: United Nations Human Rights Council (OHCHR)
- UNHRC (2016): <u>Togo National report</u> submitted in accordance with paragraph 5 of the annex to Human Rights Council resolution 16/21*. Working Group on the Universal Periodic Review. Twenty-sixth session. 31 October-11 November 2016. United Nations Human Rights Council (OHCHR)
- UNHRC (2017): Outcome of the universal periodic review: Togo. New York: UN Decision adopted by the Human Rights Council on 16 March 2017. 34/101.A/HRC/DEC/34/101
- UNICEF (2008): Étude sur les mutilations génitales féminines au Togo. Rep. Togolaise /UNICEF. Lomè
- United Nations: <u>World Happiness Report 2016</u> UNODC (2013): <u>Transnational organized crime in West Africa: A threat assessment</u>. Geneva: United Nations Office on Drugs and Crime, Febr. 2013
- US Department of State (2015): 2015 Investment climate statement. Washington D.C.
- US-Department of State (2015): 2014 trafficking in persons report Togo. Washington: June 2014
- US-Department of State (2018): Togo 2017 International religious freedom report. Washington.
- Vidal, John (2020): Petrol sold to Nigeria from Europe 'dirtier' than black market 'bush' fuel. London: *The Guardian*, Oct. 15, 2020.
- Vidal, John (2020): Petrol sold to Nigeria from Europe 'dirtier' than black market 'bush' fuel. London: *The Guardian*, Oct. 15, 2020
- World Bank (2016): <u>Systematic Country Diagnostic</u>. Washington D.C., September 19, 2016World Bank (2017): <u>Doing business 2017</u>. <u>Togo</u>. Doing Business 2017. 14th ed. Equal opportunity for all Washington D.C.
- World Bank (2017): Economic Profile 2017: Togo. Washington D.C.: World Bank
- World Bank (2017): Enterprise Survey Togo country profile, 2016. Washington D.C.: World Bank
- World Bank (2017): <u>Togo energy sector support and investment project</u>. Project appraisal report. Report No: PAD2304. Lomé
- World Bank (2018): Doing Business. Economy Profile of Togo. Doing Business 2018 Indicators
- World Bank (2019): <u>Togo future sources of growth</u>. December 19, 2019. WB-Report No: AUS0000520
- World Happiness Report 2020. John F. Helliwell, Richard Layard, Jeffrey D. Sachs, and Jan-Emmanuel De Neve (eds.). Erasmus University Rotterdam, Happiness Economics Research Organization